

DESCRIPTION
DES
CHRYSIDES

BASSIN DU LÉMAN

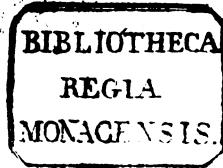
PAR
FRÉDÉRIC CHEVRIER



GENÈVE
IMPRIMERIE RAMBOZ ET SCHUCHARDT
—
1862

9 - 13

Au mont Salève! au Jura! aux Alpes! aux rives du lac de Genève!



INTRODUCTION

Les Chrysides sont, sans contredit, l'un des plus beaux ornements de l'ordre des Hyménoptères, car, bien qu'ils n'offrent pas toujours des formes aussi sveltes, aussi gracieuses que certains insectes d'autres tribus, nulle part on ne trouvera un coloris si puissamment riche. Sans cesse en mouvement, à peine se sont-ils posés contre un mur, une palissade, ou sur un terrain pierreux exposé à toute l'ardeur du soleil, à peine ont-ils imprimé à leurs antennes ce mouvement rapide et alterné que nous retrouvons chez bon nombre d'Ichneumonides, que déjà ils ont disparu à nos yeux.

Ces antennes se composent de treize articles ; elles sont médiocrement allongées et faiblement

coudées à partir du premier article, qui est le plus grand et le plus fort. L'abdomen, généralement parlant, n'a que trois segments. L'unité de conformation de ces diverses parties dans les mâles et les femelles, à laquelle on n'est pas habitué chez la plupart des Hyménoptères, oblige à chercher d'autres dissemblances capables de conduire à la distinction des sexes. Aucune ne serait plus précieuse que la présence ou l'absence de l'oviducte. Malheureusement celui-ci est quelquefois si peu visible chez certains *Hedychrum*, *Holopyga*, *Elampus*, qu'il ne fournit pas toujours un caractère utile. Autant que je l'ai pu, j'ai essayé de remédier à cette difficulté en signalant dans l'exposé des caractères génériques quelques données qui m'ont paru pouvoir être utilisées.

La tête et le thorax sont généralement bleuâtres. Celui-ci est composé en grande partie de quatre pièces rapportées, le plus souvent très-distinctes; de celles-ci, l'antérieure est transverse, tandis que les trois internes sont disposées longitudinalement. L'extrémité du métathorax est armée de deux pointes latérales ou de deux angles plus ou moins saillants.

L'abdomen est presque constamment d'un doré-cuivré splendide, rappelant les plus riches cuirasses; sa surface, comme celle de ces dernières,

est susceptible de rendre des sons métalliques lorsqu'elle est heurtée dans certaines conditions, ainsi que d'absorber fortement la chaleur solaire'.

Le réseau de l'aile, au lieu d'avoir trois cellules cubitales et deux ou trois discoïdales, comme chez beaucoup d'autres Hyménoptères, compte seulement (en sus de la radiale) une cubitale et une discoïdale; de plus, la cubitale n'est pas même fermée, et les nervures latérales de la discoïdale sont quelquefois si peu accusées chez certains *Elampus* que dans ce cas-ci le nombre des cellules caractéristiques se trouve réduit à la seule radiale.

Quand on saisit la femelle d'un *Chrysis*, d'un *Hedychrum* ou d'un *Cleptes*, on observe le plus souvent un long tube sortant de l'extrémité de l'abdomen et composé en grande partie de trois tuyaux emboîtés, rappelant en quelque sorte ceux d'une lunette d'approche. Cet appareil, susceptible d'une très-grande extension et doué d'une flexibilité remarquable, n'est autre que

' A l'appui de ces deux dernières assertions j'ajoute qu'étant un jour dans ma serre, mon attention fut attirée par un tintement argentin, dont je ne tardai pas à reconnaître l'origine, en découvrant un *Chrysis Ignita* qui s'élançait sans relâche contre le vitrage supérieur. Quant à l'échauffement de la cuirasse, le fait ne saurait être douteux car, se trouvant en dehors de toute prévision, il est impossible d'admettre que la sensation de chaleur que j'ai éprouvée en saisissant l'insecte n'ait été qu'une fiction.

L'oviducte servant à déposer les œufs en lieu voulu ; toutefois, Lepeletier de Saint-Fargeau (*Annales du Museum*, t. vii, 1806) et Westwood (*Intr. to modern. classif.* II, 175 ; selon M. Brullé, *Ins. Hyménop.*, t. IV, suite au III^{me} vol. de Lepeletier) le considèrent en même temps comme un aiguillon, et admettent qu'en dehors de sa destination principale il peut produire des piqûres, bien que Westwood reconnaissse que les Chrysides sont dépourvus de glandes à venin. Ce qu'il m'est permis de dire à ce sujet, c'est que j'ai pris et tenu dans mes mains un grand nombre de ces insectes ; qu'effectivement l'instrument en s'allongeant le long des doigts, exactement comme le fait celui d'une guêpe lorsqu'elle cherche à piquer, a toutes les apparences d'un aiguillon, mais que je l'ai toujours trouvé de la plus parfaite innocuité. M. Brullé (page 2 de l'ouvrage précité) semblerait accorder aux mâles des Chrysides un tuyau analogue à celui de la femelle, puisqu'il dit : « C'est au bout de cette espèce de tuyau que sont situés les organes génitaux des mâles et la tarière de la femelle. » Il est bien possible qu'au moment de l'accouplement la chose puisse paraître telle, mais je n'ai réussi à découvrir aucun organe pouvant être comparé à l'oviducte proprement dit, même chez les sujets vivants.

On sait que les Chrysidés sont des insectes parasites, déposant, comme le coucou, leurs œufs dans des nids construits par d'autres espèces. Pas plus que chez celui-ci, leur choix n'est exclusif, puisque nous les voyons s'adresser indifféremment à divers groupes d'Hyménoptères, mais principalement aux Andrénidés, Gasterilégides, Odynéridés et Cercéridés. Il est possible que l'*Hedychrum ardens* et les *Chrysis hybrida*, *versicolor*, *succincta*, *Illicieri*, qui habitent les monceaux de pierres du pied du Jura, dont j'aurai l'occasion de parler plus loin, soient les parasites des *Odynerus helveticus*, *tarsatus*, *nugdunensis* de Sauss.¹, ces espèces hantant à la même époque les mêmes localités. M. Brullé résume succinctement dans les pages 5 à 11 l'historique des mœurs de ces insectes. Je me borne à en extraire le paragraphe suivant, qui nous donne la mesure de leur discernement, de leur persévérance. « M. de Saint-Fargeau a été « le témoin des combats de l'*Hedychrum regium* « avec l'abeille maçonne (*Megachile* ou *Chalico-
doma muraria*). « J'ai observé, dit-il, une fe- « melle de cet *Hedychrum* qui, après être entrée « la tête la première dans une cellule presque « achevée de cette Osmie, en était ressortie et

¹ Études sur la famille des Vespidés, t. III.

« commençait à y introduire la partie postérieure de son corps en marchant en arrière « dans l'intention d'y déposer un œuf, lorsque « l'abeille arriva, portant une provision de pollen « et de miel; elle se jeta aussitôt sur l'Hédychre « et il me parut en ce moment que ses ailes « produisaient un bruissement qui n'est point « ordinaire. Elle saisit son ennemie avec ses « mandibules ; celle-ci, selon l'habitude des « Chrysides, se contracta aussitôt en boule et si « parfaitement que les ailes seules dépassaient. « L'Abeille ne pouvant la blesser, ses mandibules n'ayant aucune prise sur un corps aussi « lisse, lui coupa les quatre ailes au ras du corps « et la laissa tomber à terre. Elle visita « ensuite sa cellule avec une sorte d'inquiétude, « puis, après avoir déposé sa charge, elle rentra « aux champs. Alors l'Hédychre, qui était « resté quelque temps contracté, remonta le long « du mur, directement au nid d'où il avait été « précipité et revint tranquillement pondre son œuf dans la cellule de l'abeille. » — « Il place cet œuf, ajoute M. de Saint-Fargeau, au-dessous du niveau de la pâtee, contre les parois de la cellule, ce qui empêche l'abeille de l'apercevoir (Encycl. méth. x, 8). »

Dahlbom, dans sa description de l'*Hedychrum lucidulum*, mentionne également ce fait allégué

par Lepéletier de Saint-Fargeau, mais il remarque à juste titre que l'*Hedychrum regium* étant le mâle du *lucidulum*, il ne saurait empiéter sur les attributions de la femelle, en sorte que, selon toute probabilité, l'auteur a dû avoir sous les yeux l'*Holopyga ovata*, ces deux espèces, quoique de genres différents, se ressemblant singulièrement.

Si nous trouvons dans les auteurs anciens la description des espèces les plus répandues, nous regrettons souvent leur laconisme, l'incertitude en étant la conséquence naturelle¹. Depuis ces temps déjà éloignés le nombre des espèces connues s'est considérablement accru ; de là le besoin vivement senti d'un travail qui fût à la hauteur de la science du jour. Aussi n'est-ce pas sans un sentiment de satisfaction que nous avons vu paraître² le tome II des Hyménoptères d'Europe de Dahlbom, la totalité de ce volume traitant des Chrysides, mais des Chrysides de toute notre

¹ Ensuite de cet état de chose, et plutôt que d'entrer dans le domaine des conjectures, qui la plupart du temps ne conduisent qu'à des discussions dont le dernier mot ne saurait être dit, j'ai préféré me borner à l'indication de 1. 2. 3. synonymes dont j'ai cru être certain.

² *Hymenoptera Europaea precipue Borealia, ab Andrea-Gustavo Dahlbom Berolini 1854*, fort in-8° orné de bonnes gravures sur cuivre et de quelques fragments de dessins linéaires heureusement intercalés dans le texte.

planète, contrairement au plan primitif de l'ouvrage.

Je dois également mentionner la notice sur les Chrysides de Belgique, de M. le professeur C. Wesmael, membre de l'Académie royale de Bruxelles (1859); opuscule minime il est vrai, mais où chaque mot porte sentence. Malheureusement ce mémoire ne se trouve pas dans le commerce, et si je le possède, c'est grâce à l'obligeance de l'auteur.

Je ne crois pas inutile d'ajouter ici quelques mots touchant le but que je me suis proposé en publiant ce petit travail et de signaler à l'attention du lecteur certains points sur lesquels il importe qu'il soit fixé.

Il serait difficile, ce me semble, de ne pas reconnaître que le bassin du Léman, considéré surtout au point de vue de sa faible étendue, contient un plus grand nombre de Chrysides que toute autre contrée placée sous la même latitude. Effectivement, tous les genres européens s'y trouvent représentés, sauf cependant celui des *Euchroeus*, exception que je ne m'explique pas bien, car les quatre espèces d'Europe mentionnées par Dahlbom ne s'éloignent pas de la région centrale. Quoi qu'il en soit, je n'ai jamais rencontré aucun insecte de ce genre et je n'ai pas entendu dire qu'aucun chasseur ait été plus heureux que moi.

Pendant les années 1849 à 1854, tous les jours où l'état du ciel le permettait, j'ai parcouru nos environs à la recherche des Hyménoptères et spécialement des Chrysides, faisant en outre de fréquentes courses dans diverses directions, et particulièrement au pied du Jura, où s'étend une zone ça et là pierreuse, découverte, qui est l'une des plus chaudes de notre vallée, les rayons du soleil la frappant du matin au soir. J'ai ainsi rassemblé d'assez nombreux matériaux qui peuvent servir à jeter quelque jour sur la faune de notre pays.

Je suis redevable à M. de Saussure de la communication de ses Chrysides, circonstance d'autant plus heureuse pour moi que sa collection renferme celle de mon ancien voisin de Clairmont-Champel, feu M. L. Buess (originaire du canton de Bâle-Campagne), entomologiste zélé et instruit, qui a récolté au mont Salève et dans la campagne des environs de Genève un grand nombre d'Hyménoptères, au milieu desquels j'ai trouvé quatre espèces que je n'ai pas réussi à prendre moi-même; mais, à vrai dire, il m'est difficile de ne pas conserver quelque doute sur leur présence dans notre pays, surtout quant aux *Chrysis flammea*, à l'*Hedychrum cœrulescens* et à l'*Holopyga Sichelii*. (Pour ce qui concerne la

quatrième, le *Cleptes ignita*, je ne saurais être si explicite.)

Si, malgré ces circonstances, je ne puis me flatter d'avoir eu à ma disposition la totalité des espèces de notre bassin, je crois du moins en être arrivé assez près, et même avoir rencontré dans quelques-unes d'entre elles des types non décrits ou confondus avec leurs congénères.

En groupant les Chrysides de notre bassin dans une notice peu volumineuse, j'ai espéré que ce travail pourrait offrir quelque intérêt, non-seulement aux entomologistes de notre pays, mais aussi à ceux qui habitent une zone peu différente de la nôtre et leur éviter des recherches et des tâtonnements, car, si pour l'étude de ces Hyménoptères, l'ouvrage de Dahlbom est de première nécessité, on reconnaîtra promptement que les espèces d'Europe s'y trouvant comme perdues au milieu des exotiques, il est quelquefois très-laborieux d'arriver à l'espèce que l'on cherche. J'ai tout lieu de croire aussi que, pour le cas présent, la substitution du français au latin sera plus goûtée de la généralité des amateurs que regrettée de quelques-uns. Telle a été ma pensée; il ne me reste plus qu'à désirer de ne m'être pas trompé.

Voici maintenant quelques remarques dont je prie le lecteur de vouloir bien tenir compte.

Les Chrysides se montrant pendant tout le cours de la belle saison, soit chez nous environ du 20 avril à la fin de septembre, il m'a paru tout à fait inutile de mentionner la date de mes captures. On comprendra aussi que, n'ayant pu signaler qu'assez vaguement certaines localités, j'ai eu moins en vue d'engager l'amateur à tenter de s'y rendre que de le mettre à même d'agir par analogie.

La mesure de longueur des insectes doit être prise de l'extrémité de l'abdomen au sommet de l'impression faciale, la tête étant toujours supposée avoir une position verticale.

Bien qu'après la mort de l'insecte, l'oviducte soit généralement beaucoup plus rentré que pendant la vie, il conserve néanmoins encore des proportions relatives que j'ai cru devoir signaler dans mes descriptions.

On sait que fréquemment la même espèce, selon la contrée qu'elle habite, subit plus ou moins certaines modifications quant à la forme et au coloris. Mes descriptions étant généralement assez étendues et n'ayant été faites avec intention que sur le vu d'exemplaires récoltés dans notre bassin, il s'ensuivra que, plus les sujets étudiés auront été pris dans une contrée éloignée de la nôtre, plus il y aura de probabi-

lités à ce qu'ils ne concordent avec mon dire que dans une certaine mesure.

Par cette expression « d'un doré-cuivré, » qui se retrouve à chaque page, j'entends le reflet métallique rendu par la cuirasse du *Chrysis ignita*, laissant de côté ce chatoiement plus ou moins verdâtre qui est seulement produit par telle inclinaison imprimée à l'insecte. Par « teinte empourprée, » je désigne un coloris assez semblable au doré-cuivré, mais plus léger, plus transparent. Par « teinte carminée, » je suppose une très-faible addition de bleu, modifiant à peine le doré-cuivré. Enfin le mot « or » doit uniquement rappeler la couleur pure et brillante de ce métal.

On remarquera sans doute que nulle part je n'ai mentionné les organes internes de la bouche, palpes, labre, etc. Certes, personne plus que moi ne reconnaît que de l'examen de ces diverses pièces dépend en grande partie une bonne classification; l'ensemble des caractères extérieurs étant sujet dans bien des cas à entraîner à des rapprochements peu heureux et susceptibles d'être controversés. Mais l'analyse de ces organes exige une main très-légère, un bon microscope et quelquefois le sacrifice d'une espèce unique. Dans la pensée de faciliter la tâche de l'amateur, j'ai cru pouvoir le dispenser de ces recherches

XVII

minutieuses, vu leur peu d'utilité dans un groupe qui ne renferme qu'un petit nombre de genres; d'autant plus qu'il n'est pas une seule espèce qui, sur un simple coup d'œil (celles toutefois du genre *Holopyga* exceptées), ne puisse être rapportée avec certitude au genre dont elle fait partie.

J'aurais également désiré passer sous silence le crochet des tarses à cause de son extrême exiguité, mais ici la chose devenait impossible, ses modifications jouant un rôle par trop important dans la classification. Du reste, comme je n'ai eu recours aux caractères qu'ils fournissent que dans l'exposé des genres, la difficulté s'en trouvera singulièrement amoindrie.

Frédéric CHEVRIER-SCHERER.

BEAU-LAC (près Nyon), Vaud, Suisse. 1862.

ERRATA

Page 4 ligne 24, Chrysides, *lisez* Chrysis.

- » 18 » 21, marginé, *lisez* marginée.
- » 33 » 15, guilloché, *lisez* guillochée.
- » 40 » 1, Notes sur les Chrys. de Belg., *lisez* Notice sur les Chrysides de Belg.
- » 46 » 1, Chrysis dives, Lin. Dahlb., *lisez* Chrysis dives, Klug (selon l'errata de Dahlb.)
- » 59 » 3, de toutes les deux, *lisez* de tous les deux.
- » 81 » 12, segment du ventre, *lisez* segments du ventre.
- » 96 » 5, leur fond plane, *lisez* leur fond plan.
- » 101 » 16, Wesm. Chrys. de Belg., *lisez* Wesm. Notice sur les Chrysides de Belg.

DESCRIPTION

DES

GENRES ET DES ESPÈCES

Exposé de caractères externes, pouvant conduire à la connaissance des genres.

	L'espace entre les yeux assez étroit pour que le premier article des deux antennes le couvre notablement.	Genre SRLBUM. Page 3.
Bouche allongée, en museau.	Bord antérieur du troisième segment de l'abdomen, ou simplement arrondi, ou avec un angle médian, ou avec plusieurs échancrures produisant des parties saillantes, ou armé de quatre épines. Ce bord, invariablyement précédé d'une série de points disposés en arc de cercle.	CHARSIS. Page 10.
Ventre plutôt concave que réellement plane ou convexe.	L'espace entre les yeux large; les deux premiers articles des antennes n'en couvrant qu'une partie. Bouche nullement allongée, ni en museau.	HEDYCHRUM Page 77. HOLOPYGA. Page 91.
Ventre visible, menu convexe.	Bord antérieur du troisième segment de l'abdomen semi-atténue; son sommet, arduement incisé, ou quelque peu ourvagé; sans aucune trace d'une série de points en arc de cercle.	CLEPTES. Page 114.
Bouche avec une trompe, égalant au moins la moitié de la longueur du corps.	Genre PARNOPES. Page 125.	

GENRE STILBUM.

Chrysis, Fab. Ent. Syst. — *Stilbum*, Spin., Latr. — Dahlb.
Hymenoptera Europæa, t. II.

Yeux allongés, sensiblement plus rapprochés que dans les autres genres de cette famille; de là, une face comparativement très-étroite.

Partie antérieure de la tête, plus atténuee et beaucoup plus proéminente qu'en général chez les Chrysides, soit que l'espace compris entre l'extrémité inférieure des yeux et la base des mandibules corresponde à peu près à la longueur du 3^{me} article des antennes, soit par suite du prolongement même du chaperon. Celui-ci, semi-plane; en carré long, comme tronqué à son sommet, ou faiblement échancré; les deux angles externes assez vifs; les côtés latéraux, perpendiculaires; son milieu, avec une dépression large, peu profonde, un peu allongée, accompagnée sur chacun de ses côtés d'un léger sillon.

Mandibules, lourdes dans leur première moi-

tié, puis assez ténues ; leur sommet, coudé, aigu ; le côté interne tout à fait droit jusqu'à la courbe de l'extrémité ; sans aucune trace de dents.

Trompe médiocrement développée, noirâtre ; composée de deux pièces foliacées quelque peu enroulées à leur base ; leur sommet, fortement évasé et frangé. Ces deux pièces, comprimées latéralement au milieu de leur longueur par deux cuillerons cornés, mobiles, placés de champ (cette disposition se présentant souvent sous un tout autre aspect, une fois que l'insecte est desséché, tant est grande la rétractilité du tégument).

Vertex avec une dépression arrondie, régulière, assez profonde, occupant presque entièrement l'espace compris entre la partie supérieure des yeux ; tout son pourtour, délicatement limité par un étroit filet, lequel en passant derrière l'ocelle antérieur, le sépare des deux postérieurs : celui-là, plus gros que ces derniers.

Postécusson ayant une forme anomale.

Angles externes du métathorax, lourds ; la petite fissure, qui d'ordinaire les précède chez les Chrysides, existant bien ici ; ses lèvres toutefois entièrement fermées.

Abdomen très-convexe ; sensiblement plus long que la tête et le thorax.

Oviducte arqué ; à peu de chose près aussi

long que l'abdomen; d'une organisation plus compliquée que chez les autres genres. La première moitié de sa longueur, à partir du troisième segment, se composant de quatre pièces indépendantes longitudinalement superposées, et d'une largeur assez égale pour paraître à première vue ne former qu'un seul tout. La pièce supérieure, droite, jaunâtre; se présentant sous la forme d'un tuyau quelque peu transparent, dont le diamètre, diminuant insensiblement de la base à l'extrémité, supporte non loin de cette dernière, un petit nombre de tubercules brunâtres, rappelant assez bien le sommet d'une vrille. La partie inférieure de ce tube (de sa base à l'approche de son extrémité) supprimée, ce qui lui donne la faculté d'emboîter sur son plus grand développement la seconde pièce de l'appareil. Cette seconde pièce, presque du double plus longue que la première; sa côte supérieure, brunâtre, semi-plane, unicanelée, de plus en plus cornée jusqu'à son extrémité; celle-ci se terminant par une pointe aiguë, légèrement arquée suivant la courbe de l'ensemble de l'oviducte; ses côtés, fortement pendants, foliacés, pellucides, enveloppant la troisième pièce de l'appareil, qui n'est autre que le canal principal de l'oviducte. Enfin, la quatrième pièce, presque droite; de la longueur de la première; ayant l'aspect d'une mem-

brane transparente, se développant de bas en haut; son extrémité antérieure, libre, pointue, cornée, très-faiblement cintrée, légèrement arquée dans le vide; ses côtés latéraux, offrant sur la plus grande partie de leur longueur, une série de petites dents placées sur une même ligne et ayant quelque analogie avec celles d'une râpe. Le reste de l'appareil se rapprochant assez de celui des Chrysis, à l'exception près, que son sommet est armé de deux épines, très-fines, très-droites, inégales en longueur; la plus allongée, dépassant notamment les deux spicules de l'extrémité.

Crochets des tarses, simples : leur sommet, délié, aigu, assez arqués.

Les trois cellules caractéristiques de l'aile, plus étroites et sensiblement plus allongées que chez les genres suivants. Radiale très-ouverte. Cubitale fermée par un dessin qui rappelle la forme d'un trident. Celui-ci se décomposant : 1^o en une nervure, très-souvent peu visible, unissant transversalement la nervure inférieure de la radiale au sommet de la pointe émise par la discoïdale, laquelle nervure simule la base du trident; 2^o dans le prolongement des deux nervures latérales et d'une troisième centrale, représentant les trois tiges parallèles de l'instrument.

Différences sexuelles, comme nulles.

STILBUM CALENS. Dahlb. Hym. Eur. t. II.

Chrysis calens. Fab.¹

Long. 0^m,009—0^m,012.

Femelle. — Tête bleue, non plus large que le prothorax, médiocrement ponctuée; occiput le plus souvent violet. Impression faciale très-étroite, ainsi que nous venons de le voir, assez profonde, très-finement guillochée en travers, masquée en grande partie par le premier article des deux antennes; ce dernier, ainsi que les deux ou trois suivants, bleuâtres ou verdâtres. Ecusson du front, d'un vert doré, ponctué comme la tête; sa partie inférieure, touchant l'impression faciale.

Thorax bleu, convexe; excessivement incliné de son milieu à sa partie antérieure. Prothorax et compartiments latéraux du mésothorax, plus ou moins lavés d'une teinte verte dorée; leur ponctuation, plus forte que celle de la tête; les points, plus robustes, plus régulièrement rapprochés à la base du compartiment interne, et surtout sur l'écusson. Celui-ci, un peu convexe; sous la forme d'un carré long-transverse, ou vaguement trapéziforme. Prothorax ayant ses côtés latéraux assez obliques; mais limités par une ligne droite; l'angle postérieur, non prolongé, très-large-

¹ Au sujet de Fabricius, quand je me sers simplement de l'abréviation Fab., c'est que l'espèce se trouve mentionnée dans l'*Entomologia Systematica* et le *Systema Piezatorum*. Lorsque, autre part, je dis, par exemple: *Chrysis Inæqualis*. *Dahlb.*—*Dahlb.*, c'est que ce nom a été donné par Dahlbom, et que naturellement il se retrouve dans son ouvrage.

ment arrondi à son sommet ; l'antérieur, passablement accusé ; la base du prothorax assez échancrée pour que sa partie centrale soit moitié moins haute que vers les côtés latéraux ; cette partie centrale offrant une dépression arrondie qui n'atteint pas le bord postérieur. Ecaille de l'aile, bleue, oblongue, ponctuée. Postécusson horizontal, étroit, soit beaucoup moins large que l'écusson ; son plan, un peu inférieur à celui de ce dernier ; sa surface, fortement évidée ; sa partie externe représentant assez exactement le dos d'une baignoire, se dessinant en une très-forte saillie sur la tranche du métathorax, qui est abrupte. Cette tranche, supportant dès sa base la figure d'une demi-lune ; la surface de celle-ci, plane et rugueuse ; tout son pourtour limité en une ligne cintrée assez fortement exhaussée ; les deux extrémités de cette dernière, unies par un trait en relief qui, en fermant la demi-lune à une faible distance de la base du postécusson, va se perdre sur les côtés du métathorax. Côtés perpendiculaires de la poitrine, bleus, oblongs, à peu près plans ; assez fortement ponctués et rugueux ; avec une plage centrale et longitudinale assez étroite, un peu brillante, n'ayant que quelques points épars ; cette plage, suivie du côté le plus interne, d'une autre surface aussi longue que cette dernière ; comme elle, passablement lisse, peu ponctuée, rappelant assez bien la coupe d'une voile latine ; la pointe extrême, abou-tissant exactement au côté antérieur de l'écaille de l'aile. L'extrémité même des côtés perpendiculaires, présentant deux plans : celui qui est le plus avancé dans l'espace, inférieur, supportant sur un tégument

accidenté 3-4 aspérités dentaires assez fortement accusées.

Premier segment de l'abdomen, près de quatre fois plus court que le deuxième; ces deux segments, d'un doré cuivré; couverts de points beaucoup plus forts et plus espacés que ceux du thorax, reposant sur une surface polie, brillante. Le deuxième, très-convexe; avec un vestige de carène qui résulte plutôt du fait de l'absence de ponctuation qu'il n'est une carène proprement dite; son bord antérieur, non semi-tronqué comme chez la plupart des Chrysis; sa partie moyenne arrondie; le reste de son développement, atteignant les côtés latéraux à l'aide d'un parcours très-oblique. Le troisième, bleu; un peu plus long que le premier, mais moins fortement ponctué; sa base et son sommet, souvent violettes; le sommet, de moitié moins large que la base, terminé par quatre dents bien accusées, dont les deux internes sont le plus en saillie et le plus rapprochées l'une de l'autre: une petite tache fondante d'un vert doré, se voit à l'extrémité de la série de points. Ce troisième segment, ayant fort près de sa base et sur la totalité de sa largeur une profonde dépression cintrée et constringente, au-devant de laquelle le tégument se développe sous la forme d'un croissant à surface semi-convexe, et dont le pourtour externe tombe perpendiculairement d'une certaine hauteur sur la marge antérieure à une assez grande distance des quatre dents. La base de cette élévation, supportant une série de points qui se prolongent sur les côtés latéraux jusqu'à la petite tache verte-dorée sus-mentionnée.

Ventre très-concave ; bleu, ou quelque peu verdâtre, ou plus ou moins obscur. Pattes généralement bleues ; les tarses obscurs, souvent avec un reflet bleuâtre en dessus. Ailes enfumées ; nervures, d'un brun noirâtre, émettant un reflet violacé ensuite de telle inclinaison donnée.

Mâle. — Ne diffère guère de la femelle que par les deux dents internes du troisième segment de l'abdomen, qui sont un peu moins en saillie.

Ce superbe insecte est très-rare chez nous. Feu M. Buess m'a affirmé en avoir pris un exemplaire dans la gorge de Monnetier, au mont Salève. J'en ai moi-même capturé cinq sujets, non sans émotion, le 5 juillet 1854, à quelque distance du château de Tourbillon, au-dessus de Sion en Valais, le long d'une paroi de rochers située du côté nord de l'éminence.

GENRE CHRYSIS.

Chrysis, Dahlb. Hym. Eur., t. II. — Fab. et Panz. en partie.

Corps généralement plutôt oblong que court.

Chaperon transversal, non proéminent (sauf chez le *Cærulipes*).

Mandibules variables : soit avec le côté interne armé d'une dent plus ou moins forte, plus ou moins obstuse et plus ou moins rapprochée du sommet ; soit avec ce côté simple (comme chez

les *Illigeri*, *Succincta*, *Hybrida*, *Ignita*, *Auripes*, *Fulgida*, *Cyanea*, etc.).

Trompe seulement visible chez l'*Integrella* et le *Cœrulipes*.

Sommet de l'impression faciale, fréquemment marginé.

Postécusson plus ou moins normal.

Côtés perpendiculaires de la poitrine, oblongs; leur sommet, vaguement et irrégulièrement limité; la partie centrale, avec un sillon longitudinal (assez faiblement dessiné chez l'*Inæqualis*).

Angles externes du métathorax, précédés d'une fissure courte, transverse, souvent arquée: celle-ci faisant défaut chez l'*Austriaca* et l'*Hybrida*.

Ventre plus ou moins concave. Le deuxième segment, ayant de chaque côté de sa base une tache généralement noirâtre, assez nettement limitée.

Oviducte composé des trois fourreaux ordinaires: le dernier, armé de deux spicules quelquefois poilues.

Crochets des tarses, simples.

Réseau de l'aile nettement dessiné. Radiale quelquefois plus ou moins anguleuse à son bord postérieur, généralement fermée. Cubitale peu allongée, non fermée. Discoïdale se terminant en une pointe qui émet un commencement de nervure dirigé plus ou moins obliquement vers la radiale.

Différences sexuelles, peu tranchées, de même que chez les autres genres de cette famille; mais une fois que la femelle aura été reconnue à l'oviducte (qui, bien que fréquemment très-reentré, ne l'est toutefois jamais assez pour être complètement invisible), le mâle se trouvera tout naturellement déterminé. De plus, celui-ci a la plupart du temps le sommet du troisième segment du ventre garni d'une peluche fauve ou brûnâtre, sujette à disparaître par suite d'usure; le ventre est aussi moins concave, surtout le troisième segment; les soies blanches de la face (lorsqu'elles existent), sont plus abondantes, plus serrées; les antennes, quelquefois plus longues, plus grêles; la marge du troisième segment de l'abdomen, moins haute; les tarses généralement moins foncés.

1. Marge du troisième segment de l'abdomen, sans dents, ni épines, ni parties rentrantes.

CHRYYSIS AUSTRIACA, Lepel. Annales du Museum,
t. VII. — Dahlb. H. E. t. II.

Chrysis austriaca, fem. } Fab. (ensuite de l'examen de M. Dahlb. dans
Chrysis refulgens, mâle. } la collection de Fabricius.)

Long. 0,009—0,011.

Femelle. — Tête bleue; çà et là (mais non constamment) très-légèrement nuancée d'une couleur verdâtre, ou d'un bleu plus clair; surtout sur le chaperon et

autour de l'insertion des antennes : cette teinte, assez brillante. La marge du chaperon étroite, lisse, noire, comme huilée, nettement limitée. Points de cette pièce plus gros, plus espacés que ceux de l'impression faciale, pénétrant quelque peu dans cette dernière. Mandibules brunâtres, avec un point bleu à leur base. Vertex légèrement mat; ayant des poils obscurs et rapprochés; sa ponctuation, non autre que celle de l'impression faciale. Celle-ci, peu profonde; sa surface supportant des soies blanches assez serrées qui disparaissent quelquefois par suite d'usure. L'espace compris entre l'extrémité inférieure des yeux et la base des mandibules, plus long que de coutume; contribuant à rendre la partie antérieure de la tête légèrement proéminente, mais non atténuee. Antennes obscures : les trois premiers articles, verts ou bleuâtres.

Thorax bleu. Bord antérieur du prothorax plus ou moins lavé d'un vert quelque peu doré; le postérieur l'étant rarement. Compartiments latéraux du mésothorax, offrant une teinte semblable et assez large : le voisinage de l'écaille de l'aile restant généralement bleu. Ce reflet, reparaissant quelquefois, mais faiblement, soit sur l'écusson, soit sur les côtés du postécusson. Ponctuation des trois compartiments du mésothorax plus faible que celle du prothorax. Postécusson transversal; sa ponctuation, un peu plus forte que celle de la tranche du métathorax, mais plus faible et plus régulière que celle de l'écusson.

Angles externes du métathorax, non précédés de la fissure normale. Ponctuation des côtés perpendiculaires de la poitrine, fine ; semblable à celle des angles

externes du métathorax ; le tégument de ces côtés, longitudinalement traversé par un large sillon assez accentué, ayant quelques rugosités transversales.

Abdomen doré-cuivré; un peu plus long que la tête et le thorax; ses côtés latéraux, parallèles. Les points du premier segment plus forts et plus espacés que ceux du deuxième; ceux du troisième un peu plus faibles que les précédents. Troisième segment plus court que le deuxième; ses côtés latéraux à peu près sur le même alignement que ceux du deuxième, soit à peine obliques (formant un angle droit ou un peu obtus au point de jonction avec le bord antérieur; le sommet de l'angle adouci). Ce troisième segment, comme tronqué, ou légèrement arrondi; sa surface, partout égale, comme martelée d'une seule pièce; n'offrant qu'une faible carène, sans aucune trace d'épattement semi-circulaire. Points de la série peu nombreux, généralement petits, quelquefois même à peine appréciables, passablement espacés, reposant à nu sur le tégument (soit non incrustés dans un sillon)¹; ceux des extrémités ne se prolongeant pas le long des côtés latéraux; le bord antérieur, soit la marge, ponctué et coloré de la même façon que le segment même; son bord extrême, comme bordé d'un léger cordonnet noir.

Oviducte trapu, se montrant à peine. Les deux lobes noirs de la base du deuxième segment du ventre, espacés : le reste du segment, d'un doré-verdâtre cuivré

¹ Ces lignes étant déjà sous presse, je reçois de M. Alexis Forel de Saint-Prix, un sujet pris dans les environs de Morges : les points de la série y sont sensiblement plus accusés, et l'épattement semi-circulaire y est quelque peu dessiné.

splendide. Le troisième, très-finement ponctué ; le plus souvent entièrement d'un brun obscur ; rarement avec une petite tache cuivrée. Pattes bleues ; attaches et tibias, fréquemment plus ou moins verdâtres ; tarses obscurs. Ailes enfumées ; radiale comme fermée ; la première moitié de sa nervure inférieure plus robuste que la suivante.

Mâle. — Semblable à la femelle, seulement le troisième segment du ventre plus cuivré.

Se rencontre ça et là, non très-rarement, principalement contre les vieilles cloisons des bâtiments rustiques de la plaine.

CHRYSIS HYBRIDA. Lep. Ann. du Mus., t. VII,
1806.

Long. 0,009.

Femelle. — Tête d'un vert léger, quelque peu doré, plus ou moins envahi par une teinte cuivrée très-déteignante, tantôt terne, tantôt passablement brillante. Occiput, le tégument longeant le côté externe des yeux, et le dessous de la tête, le plus souvent bleus. L'espace compris entre l'extrémité inférieure des yeux et la base des mandibules, comme chez l'*Austriaca*. Chaperon, aussi comme dans cette espèce, quoique d'un doré empourpré brillant ; cette couleur s'étendant au delà de la base des antennes. Celles-ci, obscures ; les trois premiers articles d'un vert doré souvent empourpré : le troisième assez allongé. Ensemble de l'impression faciale, encore semblable à celle de l'espèce citée ; sa ponctuation toutefois, plus fine que celle du vertex ;

les soies blanches, peu visibles. Mandibules brunâtres, un peu dorées à leur base; en grande partie cachées sous le chaperon.

Thorax avec le même coloris que la tête; le compartiment interne du mésothorax cependant moins cuivré, plus nuancé de vert. Sa ponctuation semi-rugueuse, partout plus fine, plus égale que chez les autres espèces du genre; les points de l'écusson et du postécusson un peu plus gros, un peu plus distincts. Les deux lignes limitant le compartiment interne du mésothorax, fines, pures; leur fond paraissant bleuâtre. Le pourtour de l'écusson et du postécusson, avec une faible teinte bleuâtre et déteignante. Postécusson transverse : généralement moins cuivré, plus doré; de moitié moins haut que l'écusson; sa partie postérieure légèrement cintrée, assez nettement limitée; son centre, avec une très-petite dépression allongée, souvent bleuâtre; ses côtés latéraux, bleus; supportant sur la limite du bleu et du vert doré et sur chacun de ses côtés, un petit cercle à peine incrusté dans le tégument; son fond, généralement lisse, brillant; cette légère empreinte, le plus souvent bien appréciable, rarement quelque peu douteuse. Tranche du métathorax cordiforme, bleue; sa pointe portant une ou deux fossettes accouplées, et une autre, souvent douteuse, se prolongeant sur toute la longueur de ses côtés latéraux; sa surface, semi-convexe, souvent plus vraiment ponctuée quaucune autre partie du thorax. Angles externes du métathorax verts; sans fissure proprement dite, soit comme chez l'*Austriaca*. Ecaille de l'aile bleue ou d'un vert doré. Côtés perpendiculaires

de la poitrine verts, un peu dorés ; leur sillon longitudinal, l'angle postérieur du prothorax, et surtout les côtés perpendiculaires de celui-ci plus ou moins bleuâtres.

Abdomen doré-cuivré ; légèrement ovalaire ; plus long que la tête et le thorax. Sa ponctuation, très-fine, assez égale sur les trois segments et ressemblant beaucoup à celle de l'*Integrella*, y compris la plupart des points du premier segment, qui sont moins grenus. Le troisième segment comme chez l'*Austriaca*, sauf que son bord antérieur est moins tronqué, soit plus arrondi ; sa jonction avec les côtés latéraux ayant lieu à l'aide d'un coude beaucoup plus adouci, ne pouvant pas être pris pour un angle.

Oviducte plus en évidence que chez ce dernier. Deuxième et troisième segments du ventre d'un doré cuivré, distinctement ponctués ; les points du troisième un peu plus fins et plus serrés ; les deux lobes de la base du deuxième, espacés, d'un vert foncé. Pattes vertes ; les fémurs quelquefois un peu bleuâtres ; les tibias, souvent un peu dorés et même empourprés. Ailes presque transparentes ; la côte externe de la radiale seule un peu enfumée ; celle-ci, oblongue, triangulaire, à peu près fermée.

Mâle. — Assez semblable à la femelle, seulement les couleurs métalliques sont plus étendues, plus brillantes, et plus réellement cuivrées. Le compartiment interne du mésothorax est entièrement bleu, ou rarement un peu verdâtre ; cette teinte bleue, plus accentuée sur l'occiput, sur le tegument qui longe le côté externe des yeux, le cou et le postécusson.

Je trouve dans l'un des cartons de la collection de M. de Saussure un sujet mâle, dont l'impression faciale, le postécusson et le métathorax sont tout à fait bleus. Le reste de la tête, le prothorax, les trois compartiments du mésothorax et l'écusson, en totalité d'un doré cuivré très-brillant; les points, sensiblement plus forts, plus distincts que chez notre type. J'ai tout lieu de croire que cet individu n'a pas été pris dans notre contrée. Il existe encore dans la même collection (section de feu M. Bartl.-Et. de Romand, de Tours) un autre sujet, entièrement conforme à notre insecte; son étiquette mentionnant l'Andalousie comme étant le lieu de sa provenance.

Dahlbom, d'après le témoignage du musée de Berlin, rapporte cette espèce au *Chrys. Leachei*, probablement ensuite de quelque confusion; car, outre que le toisé de l'*Hybrida* est de trois ou quatre fois supérieur à celui du *Leachei*, le sommet du troisième segment de l'abdomen est largement tronqué chez l'*Hybrida*, ou au moins très-obtus, tandis que chez le *Leachei* l'extrémité de ce même segment doit être marginé de bleu, et quelque peu anguleuse au milieu.

Cette espèce n'est pas très-rare au pied du Jura, surtout entre Trélex et Begnins, dans les localités chaudes et découvertes, principalement sur les grands tas de pierres que les habitants ont l'habitude de former lorsqu'ils défrichent les terres. Cependant, il est assez difficile de s'en rendre maître, car, outre que la mobilité des cailloux nuit singulièrement à la prestesse des mouvements, l'insecte se refuse constamment à monter dans le filet lorsque ce dernier est abattu sur lui

et profite du moindre jour pour s'élancer dans l'espace. Si, pour parer à cette ruse, on cherche à le précipiter dans la coiffe à l'aide d'une brusque impulsion horizontale, ou il ne bouge pas, ou s'il prend le vol, ce n'est que pour s'échapper et suivre invariablement les contours du monticule (manœuvre du reste effectuée par plusieurs autres espèces). Toutefois, tant pourchassé qu'il soit, il revient volontiers au lieu de son choix, en sorte que, avec de la persévérance et quelque dextérité, on finit par le capturer¹.

J'ai aussi pris cet insecte au Bois de la Bâtie, près de Genève : il vit probablement encore dans les localités arides de la gorge de Monnetier, au mont Salève.

CHRYYSIS INTEGRELLA, Dahlb. H. E. t. II.

Chrysis austriaca. Dahlb. Monog. Chrys. Sueciae. 1829.

Chrysis neglecta. Shuckard.

Long. 0,006—0,008.

Femelle. — Tête d'un vert doré. Le tégument longeant le côté externe des yeux, l'occiput, la plage des ocelles, d'un bleu foncé souvent noirâtre ; cette teinte, se prolongeant en deux pointes jusqu'à l'impression faciale, en sorte que la partie verte-dorée du vertex forme trois taches : l'une incluse entre les deux pointes,

¹ Pour remédier à la difficulté, autant que faire se peut, j'ose conseiller de ne monter le filet que sur un manche très-court. Quant à moi, je suis insensiblement arrivé à n'accorder à ce dernier qu'une longueur de neuf à dix pouces. Cette dimension pourra paraître insuffisante, cependant je ne crains pas d'avancer que, loin d'être nuisible, elle laissera au poignet toute la souplesse dont il est susceptible, tout en facilitant singulièrement l'à-propos et la rapidité des inflexions.

les deux autres, latérales. Cette disposition, tantôt très-appréciable, tantôt moins accusée, quoique se laissant toujours deviner. L'espace compris entre l'extrémité inférieure des yeux et la base des mandibules, des plus restreints, bien que la partie antérieure de la tête paraisse quelque peu proéminente (la brièveté de cette ligne, se trouvant compensée par la hauteur du chaperon). Bord antérieur de celui-ci tronqué ; ses côtés latéraux assez abrupts ; sa surface centrale, exhaussée sous la forme d'un fer à cheval ; son tégument, plus ou moins doré, mais rarement empourpré, supportant des points irrégulièrement espacés, et plus forts que ceux de ses côtés latéraux. Sommet de l'impression faciale, faiblement creusé, plus ou moins bleu ; le milieu de l'impression, ne paraissant très-faiblement guilloché qu'à l'aide d'une forte loupe. Les points du vertex se prolongeant quelque peu le long des yeux, de même qu'au sommet de l'impression. Antennes allongées, grêles, obscures ; les deux premiers articles d'un bleu verdâtre ; le troisième, aussi de cette couleur, mais seulement à son côté interne. Mandibules noires.

Thorax bleu foncé, peu brillant. Prothorax avec une teinte d'un vert-doré fréquemment empourpré, surtout en son milieu ; la partie cintrée de sa base un peu déprimée sur une faible hauteur, et restant bleue, ainsi qu'une petite dépression centrale qui se dirige vers la tranche. Celle-ci d'un bleu noirâtre et à peu près verticale ; vue de profil, elle est comme coupée par un instrument bien affilé, ce qui rend sa crête non adoucie. Sillon des côtés perpendiculaires de la poitrine,

peu dessiné ; la partie antérieure et longitudinale de ceux-ci, d'un vert doré ; la postérieure, plus étroite, bleue. Écusson, postécusson, très-rarement les compartiments latéraux du mésothorax, faiblement lavés d'une teinte verdâtre, ou d'un bleu plus clair ; les points de l'écusson et du postécusson plus forts que ceux du mésothorax. Tranche du métathorax bleuâtre, semblable à celle de l'*Hybrida* ; seulement, au rebours de ce qui s'observe chez ce dernier, ses points sont plus faibles, plus confus, que ceux du postécusson. Écaille de l'aile, presque invariablement d'un vert tendre quelque peu doré, contrastant avec le bleu sombre du mésothorax. Angles externes du métathorax petits, verts ou verdâtres ; la fissure, très-visible, courte, et assez fortement ouverte.

Abdomen doré-cuivré ; très-finement ponctué ; les points assez serrés pour que le tégument ne se montre nulle part à nu, et paraisse comme sablé ; premier segment, cependant, quelque peu rugueux, avec des points épars plus prononcés ; troisième segment, beaucoup moins haut que le deuxième ; tout son bord externe également arrondi jusqu'à sa base, en sorte que, représentant un croissant, il ne saurait y avoir une limite proprement dite entre le bord antérieur et les côtés latéraux. Points de la série, moyens, assez régulièrement espacés, atteignant à un point près, le sommet du deuxième segment ; dominés sur tout leur pourtour par un léger épatement, partout régulier et de la même force, lequel rend le segment comme légèrement déprimé sur toute sa partie transversale. Base du segment, avec un étroit liséré d'un noir

profond, très-mat et légèrement ondulé du côté interne; la marge antérieure, peu haute; ponctuée et colorée comme le segment même. Oviducte se montrant à peine et sous une forme triangulaire. Premier segment du ventre vert-doré; le deuxième et le troisième d'un doré cuivré assez égal, finement ponctués; les points très-rapprochés; les deux lobes de la base du deuxième segment, noirs, fort écartés l'un de l'autre. Pattes d'un vert un peu bleuâtre; attaches et tibias quelquefois faiblement dorés; tarses d'un brun un peu rougeâtre. Ailes peu enfumées; radiale largement ouverte; sa nervure inférieure grêle.

Mâle. — Fort semblable à sa femelle, seulement les tarses sont plus rougeâtres; le sommet de l'impression faciale, offrant quelquefois une très-petite rugosité transversale; le liséré noir du troisième segment de l'abdomen manquant le plus souvent.

Ce Chrysis se montre ça et là, peu fréquemment, non comme la plupart de ses congénères, dans les localités chaudes et pierreuses, mais hantant de préférence les clairières des bois. Ses allures semblent être très-différentes de celles des autres espèces; ainsi, il est si peu agile ou si peu ombrageux, qu'il est facile de le prendre à la main.

CHRYYSIS FLAMMEA, Lep. An. du Mus., t. VII, 1806.

? { *Chrysis refulgens.* Spin. Ins. Lig. — Dahlb. (non Fab.)
Chrysis scutellata. Panz. (selon Spin.), d'après Dahlb.

Long. 0,012—0,014.

L'une des plus grandes espèces du genre. Postécusson de forme anomale.

Femelle. — Tête d'un bleu foncé passablement mat. Vertex et impression faciale, ayant des soies semblables à celles de l'*Austriaca*. L'impression, fort peu profonde, partout évasée. Ponctuation de toute la tête, fine, très-pressée, peu incrustée, et quelque peu rugueuse ; les points de l'occiput et de la plage des ocelles, seuls un peu plus forts, plus espacés et plus distincts. L'espace compris entre l'extrémité inférieure des yeux et la base des mandibules plus oblique, mais aussi long que chez l'*Austriaca*, ce qui, avec un chaperon assez haut, rend la partie antérieure de la tête passablement proéminente et quelque peu atténuee. La ponctuation de l'impression faciale, ainsi qu'une partie de son duvet, se prolongeant sur la totalité du chaperon (caractère trop exceptionnel, pour qu'à lui seul il ne fasse pas promptement reconnaître cette espèce). Mandibules lourdes, noires, brillantes, comme huilées, obtusément bidentées à leur sommet. Antennes obscures ; le premier article bleu, les deux suivants à peine nuancés de cette couleur.

Thorax bleu foncé. Prothorax et compartiments latéraux du mésothorax, plus ou moins lavés de vert doré, ou de bleu plus clair. Ponctuation du prothorax plus accentuée que celle du mésothorax, et du double ou du triple plus forte que celle de l'occiput. Écusson un peu convexe ; plus régulièrement ponctué que le mésothorax. Postécusson couvert de points très-serrés, le rendant granuleux ; sa partie centrale, sous la forme d'un cône, horizontalement projeté sur la tranche du métathorax qu'il dépasse quelque peu, et avec laquelle il forme un angle très-ouvert ; sa surface

supérieure se présentant sous l'aspect d'un petit triangle, dont le plan, plutôt semi-plane que convexe, est légèrement inférieur à celui de l'écusson. Tranche du métathorax, cordiforme ; dans la même condition quant au relief, que celle de l'*Hybrida*; sa ponctuation, semblable à celle du postécusson, se fondant partout avec elle, sans que des lignes ou des inégalités en viennent rompre l'uniformité. Fissure précédant l'angle externe du métathorax, normale. Écaille de l'aile, bleue; très-finement ponctuée.

Abdomen sensiblement plus long que la tête et le thorax; ses deux premiers segments parallèles; tous les trois d'un doré cuivré; le premier, toutefois, avec un reflet plus verdâtre que cuivré; ses points, plus forts et plus espacés que ceux des suivants. Le troisième ovalaire, seulement un peu moins haut que le deuxième; son extrémité adoucie, ou peu largement arrondie. Points de la série, au nombre de 7, 9? de chaque côté; le dernier fort éloigné du sommet du deuxième segment; la distance non parcourue par les points, correspondant à peu près à la longueur du deuxième et du troisième article des antennes; les points, dominés par un léger épatement, lequel n'outrepasse guère leur limite extrême. Marge légèrement carminée, ou quelque peu violacée: sa ponctuation, considérablement plus fine que celle du segment même.

Oviducte se montrant à peine. Premier segment du ventre, bleu verdâtre: son sommet, couleur de plomb; le deuxième d'un vert doré-cuivré splendide; les deux lobes de sa base, espacés; leur côté interne bordé de vert; le troisième plus cuivré: son extrémité, obscure.

Attachments et fémurs d'un bleu foncé peu brillant; tibias quelquefois légèrement verdâtres, ou d'un bleu plus clair. Ailes enfumées; radiale, très-allongée, non complètement fermée : sa côte externe assombrie.

Mâle. — Fort semblable à la femelle, seulement, autant qu'il m'est permis d'en juger d'après un seul exemplaire de la collection de M. de Saussure, le thorax, les pattes et la tête, pourraient être ça et là nuancés d'un bleu verdâtre assez léger.

Je n'ai jamais rencontré cette espèce, et je dois même dire que je doute beaucoup qu'elle existe dans notre bassin, quoique je me souvienne très-bien d'en avoir vu deux sujets, faisant partie de la collection de M. Buess, et étiquetés comme ayant été pris dans les environs de Genève.

CHRYYSIS COERULIPES, Fab. Syst. Piez. — Dahlb.

Chrysis cærulescens. Fab. E. S. Suppl. (selon Dahlb.)

Chrysis aurichalca. Lep. An. du Mus., t. VII (mais non *aurichalcea* de Wesm.)

Long. 0,009—0,012.

Grande et belle espèce, quelque peu élancée; presque en totalité d'un doré cuivré splendide; les pattes, la poitrine et ses côtés perpendiculaires, le postécusson et le métathorax, seuls d'un bleu foncé: ces deux teintes, lorsqu'elles s'abordent, remarquables par la pureté de leurs limites respectives. — Très-différente du *Chrys. flammea* par son coloris. Elle s'en rapproche cependant assez par sa sculpture.

Femelle. — Tête comme chez cette espèce quant au

relief; toutefois, le chaperon plus convexe, plus poussé en avant; son bord antérieur, beaucoup plus étroit; ses côtés latéraux, légèrement arrondis, semi-abrupts; sa surface ayant quelques points épars, plus prononcés que ceux de l'impression faciale. La ponctuation de l'occiput et du vertex, composée de points très-semblables entre eux, et du double ou du triple plus gros que ceux de l'impression faciale. Le tégument qui longe la partie externe et inférieure des yeux, toujours nuancé de vert doré. Les trois ou quatre premiers articles des antennes, bleus. Mandibules noirâtres; plus ou moins fauves vers leur extrémité; celle-ci fortement bidentée; leur base, chargée de bleu. La tête et le thorax, portant des poils brunâtres, assez courts et assez roides.

Ponctuation du prothorax à peine un peu plus forte que celle du vertex et du mésothorax. Cône du postécusson légèrement ascendant; plus épaté sur tout le développement transverse de sa base; son sommet, non en saillie sur la tranche du métathorax; s'identifiant au contraire avec celle-ci, en dessinant une seule ligne très-abrupte. Les points du postécusson, ainsi que ceux de la tranche, comme chez le *Flammea*. Écailles des ailes, ou bleuâtres, ou d'un brun obscur: l'écailllette qui la suit, verte dorée.

Ponctuation de l'abdomen semblable à celle du *Flammea*, sauf que les points du deuxième et du troisième segment sont beaucoup plus fins, plus serrés. Les côtés latéraux du troisième segment, plus obliques, rendant l'ovale plus atténué; l'abord de son sommet plus arqué, soit moins plane; l'extrémité

même de la marge à sa partie centrale, sur un espace des plus exigus, comme cessant d'être arrondie. Cette dernière est aussi un peu plus haute ; de la même couleur que le segment ; sa ponctuation non plus faible que celle de l'épatement semi-circulaire ; celui-ci peu dessiné, principalement en son milieu.

Oviducte assez anomal ; rarement plus court que le troisième segment, souvent beaucoup plus long. Son point de départ, couvert par un petit rudiment un peu convexe, arrondi à son sommet, d'un brun foncé terne, comme passé à l'émeril ; de ce rudiment sortent deux pièces libres à côtés foliacés. La première, de moitié moins longue que la deuxième ; légèrement mate ; sa tranche longitudinale, quelque peu cornée. La seconde, lisse, brillante, plus cintrée ; sa pointe beaucoup plus aiguë. Ces deux pièces, représentant à peu près la moitié de la longueur de tout l'instrument. L'ensemble de cette disposition ne se montrant pas toujours sous le même aspect, et n'étant bien appréciable qu'autant que l'appareil se présente dans un état un peu tourmenté. Tibias d'un bleu aussi prononcé que celui des fémurs. Premier segment du ventre, à peu près autant nuancé de doré cuivré que les deux suivants. Radiale triangulaire, comme fermée ; sa côte externe fortement enfumée.

Mâle. — M'est inconnu. Il faut qu'il soit beaucoup plus rare, car, sur vingt exemplaires que je possède, il ne s'en est pas trouvé un seul, pas plus que dans la collection de M. de Saussure. Dahlbom cite bien en tête de sa description le mâle et la femelle, mais sans

signaler dans le texte les caractères par lesquels on peut les différencier.

Se rencontre ça et là, assez rarement, principalement sur les fleurs des petits Sedum.

CHRYSIS DICHROA, Klug. Dahlb.

Long. 0,009.

Cette espèce a de grands rapports avec le *Cærulipes* par la ponctuation et le coloris du thorax, de même que par celui de l'abdomen; mais le postécusson n'a plus la forme d'un cône, et la tête est en totalité, d'un bleu mat quelque peu verdâtre; sa taille est aussi plus petite, etc.

Femelle. — Tête sculptée et ponctuée, comme chez le *Cærulipes*. Chaperon assez obscur; autant rugueux que ponctué; un peu moins haut, soit plus transversal. Base des mandibules, avec moins de bleu. Impression faciale pouvant avoir des soies blanches chez les sujets frais.

Cou, vert : cette teinte se montrant quelque peu sur la tranche du prothorax, sur les angles postérieurs du métathorax, sur les côtés latéraux du postécusson, mais, de même que chez le *Cærulipes*, les deux teintes mères mises en opposition, ne déteignent en aucune manière l'une sur l'autre. Postécusson très-transverse; distinctement limité postérieurement sur ses côtés latéraux; son milieu, vu de profil, convexe, un peu en demi-sphère, envahissant la plus grande partie de la tranche du métathorax.

Abdomen un peu moins long; sa ponctuation plus fine; de la même force sur les trois segments. Côtés latéraux du troisième, moins obliques, rendant le bord antérieur de celui-ci légèrement plus large; ce bord s'unissant aux côtés latéraux à l'aide d'un coude qui, bien que très-adouci, permet cependant (quoique un peu vaguement) de distinguer les côtés latéraux du bord antérieur proprement dit. Marge moins haute : son point culminant ne cessant pas d'être arrondi, contrairement à ce qu'on observe chez le *Cærulipes*. Points de la série un peu moins forts et moins incrustés. Premier segment du ventre, noir, avec une petite macule cuivrée ; les deux lobes du deuxième, écartés, d'un noir foncé ; le reste du segment d'un cuivré carminé assez pur, ainsi que la plus grande partie du troisième. Oviducte comme nul. Pattes bleues, ou un peu verdâtres.

Male. — M'est inconnu.

M. Dahlbom mentionne encore, au sujet de cette espèce, les deux sexes, mais, ainsi qu'il le fait le plus souvent, sans préciser en quoi l'un peut différer de l'autre.

Très-rare : je n'ai rencontré qu'une fois un seul spécimen, au pied du Jura, près de Givrins. La collection de M. de Saussure en possède deux sujets indiqués comme ayant été pris dans les environs de Genève.

CHRYYSIS VERSICOLOR, Spin. Ins. Lig. —
Dahlb. H. E.

Long. 0,006—0,007.

Forme trapue, taille petite ou au-dessous de la moyenne. Ses teintes métalliques, le plus souvent ternes ou médiocrement brillantes.

Femelle.—Tête verte; la plage précédant les ocelles plus ou moins dorée; occiput un peu bleuâtre. Bouche assez fortement atténuee et proéminente. L'espace compris entre la partie inférieure des yeux et la base des mandibules, oblique; aussi long que le troisième article des antennes. Chaperon transverse, peu saillant, d'un vert plus ou moins doré; à peu près lisse, avec quelques petits points épars. Premier article des antennes, verdâtre ou bleuâtre; le deuxième l'étant à peine. Mandibules semi-pendantes; leur base verte. Yeux un peu plus rapprochés que de coutume, de là une impression faciale peu large. Celle-ci, garnie de soies blanches, entièrement couverte de points de la même force, et passablement serrés; ces points, infinitiment plus petits que ceux du vertex. Son sommet, marginé par trois lignes brisées un peu élevées: celle du centre, transverse; les deux latérales, obliquement dirigées de haut en bas contre le milieu des yeux; la ligne centrale émettant de plus de chacune de ses extrémités un trait en relief prolongé perpendiculairement jusqu'à la hauteur de l'ocelle antérieur.

Prothorax, compartiments externes du mésothorax et écusson, d'un cuivré-doré très-léger, peu brillant,

souvent comme terni par le souffle. Compartiment interne et écailles des ailes verdâtres ; cette teinte, déteignant plus ou moins sur le pourtour de l'écusson, et même quelquefois sur l'ensemble du thorax : les compartiments latéraux résistant mieux à cet envahissement. Cou et tranche du prothorax d'un bleu noirâtre. Postécusson vert, rarement bleuâtre, transverse ; sa limite inférieure, légèrement cintrée, purement arrêtée ; les points du thorax n'étant nulle part aussi accentués qu'ici. Tranche du métathorax cordiforme ; plus bleuâtre que verdâtre, passablement écrasée, sa hauteur ne surpassant guère celle du postécusson. Angles externes du métathorax, verts, moyens ; la fissure antérieure bien dessinée ; le rudiment supérieur un peu crochu.

Abdomen non plus long que la tête et le thorax; du même cuivré terne que celui du thorax, quoique un peu carminé et tournant ça et là de temps à autre (comme le thorax) en une teinte verdâtre. Premier segment court ; ses points plus gros et plus espacés que ceux du deuxième et du troisième. Bord antérieur de ce dernier comme chez le *Leachei*; seulement l'angle terminal au lieu d'être simplement adouci est plutôt légèrement arrondi. Points de la série, moyens ou petits, assez rapprochés, quelquefois accouplés, reposant sur une zone verdâtre un peu dorée : cette teinte, déteignant plus ou moins soit sur la surface du segment, soit sur la marge. Celle-ci, à peine ponctuée ou rugueuse, fort peu haute, se rétrécissant encore à mesure qu'elle se prolonge sur les côtés latéraux. Ces derniers n'étant pas obliques de la base du segment à

l'endroit où s'arrêtent les points de la série, à partir duquel tout le pourtour du segment est quelque peu rentré de bas en haut, en sorte qu'il existe deux niveaux : celui de la base, se présentant en une ligne droite ; l'autre, semi-circulaire, en retrait. Épatement de la série, nul.

Oviducte généralement aussi long que le troisième segment. Premier segment du ventre, bleuâtre, lisse ; le deuxième et le troisième, finement ponctués (les points très-serrés), d'un bleu généralement grisâtre, ça et là irisé ; les deux lobes du deuxième, comme nuls. Pattes verdâtres ; les tibias souvent un peu dorés ; tarses obscurs, leur dessous avec des poils fauves fort courts. Ailes très-transparentes ; la côte seule de la radiale un peu enfumée ; celle-ci oblongue, triangulaire, fermée.

Mâle. — Se distingue de la femelle : par l'impression faciale, couverte de soies très-serrées, d'un blanc de neige, surtout vers la bouche ; par les tarses, d'un blanc jaunâtre ; les articles antérieurs, mais principalement le premier, plus ou moins brunâtres ; par les tibias, plus dorés ou même empourprés ; par le sommet du troisième segment de l'abdomen, plus obtus. Enfin, le ventre est ordinairement plus verdâtre, ou même quelque peu doré et empourpré, et les deux lobes du deuxième segment sont quelquefois visibles.

Très-rare : au pied du Jura, sur les grands tas de pierres ayant de longues années d'existence. Je ne l'ai jamais pris en dehors de cette condition.

CHRYYSIS LEACHEI, Dahlb.*Chrysis Leachii.* Shuckard. Entom. magazin, 1836.

Long. 0,004—0,005.

Sa petite taille, ainsi que la marge bleue du troisième segment, suffit pour le faire reconnaître promptement.

Femelle. — Extrémité de la tête nullement proéminente, comme tronquée presque à partir du sommet des yeux. Chaperon si transverse, si peu projeté à l'extérieur que les antennes paraissent insérées sur le bord même de la bouche. Premier article de ces dernières d'un vert-doré souvent empourpré ; le deuxième rarement avec un léger reflet métallique ; les suivants obscurs, quelquefois d'un brun rougeâtre. Mandibules très-peu visibles, nullement pendantes, plutôt cachées sous le chaperon. Impression faciale peu profonde, plus large que haute, uniformément déprimée ; des plus subtilement guillochée, d'un bleu d'azur splendide, avec quelques points agglomérés vers la partie inférieure des yeux. Les points du vertex brusquement et purement arrêtés en arceau à son sommet ; ces points trois à quatre fois plus forts que ceux de l'occiput. Celui-ci bleu, ordinairement orné d'une très-petite macule centrale, ou verte, ou dorée, ou empourprée. Plage des ocelles et celle qui précède l'impression faciale (soit le vertex) d'un vert-doré plus ou moins cuivré.

Prothorax, mésothorax, écusson, d'un doré cuivré ; leurs points un peu plus faibles que ceux du vertex.

Cou vert. La partie postérieure et cintrée du prothorax offrant un liséré très-étroit, bleu ou verdâtre. Post-écusson bleu, très-transversal, de moitié moins haut que l'écusson, beaucoup plus finement ponctué que celui-ci, bridé sur ses côtés ; sa partie centrale inférieure point nettement limitée. Métathorax vert, principalement ses angles externes ; la fissure, normale, mais petite. Bord antérieur et longitudinal des côtés perpendiculaires de la poitrine, vert-doré, plus fortement ponctué que l'autre moitié, qui est généralement bleue ou bleuâtre. Écailles des ailes d'un brun d'airain.

Abdomen doré-cuivré, aussi long que la tête et le thorax. Sa ponctuation, fine, serrée, à peu près de la même force sur les trois segments ; le dernier peut-être un peu chagriné et fréquemment d'une teinte plus carminée ou plus chaude. Le premier, presque du double plus court que le deuxième ; l'impression de sa base un peu trilobée, d'un bleu verdâtre. Le sommet du segment supportant un liséré d'un beau bleu indigo qui reflète le long de sa limite interne une légère teinte verte-dorée ; ce liséré, étroit à partir des côtés latéraux, puis s'élargissant à mesure qu'il s'avance vers la partie centrale, où, à l'aide d'une pointe, il s'unit à l'impression de la base (en sorte que l'on pourrait tout aussi bien dire que le segment est bleu avec deux triangles d'un doré cuivré). Deuxième segment ayant une très-petite carène noirâtre, à peine élevée et un peu triangulairement élargie à sa base. L'extrémité du segment, sur une hauteur très-restruite (correspondant à l'épaisseur du tégument), d'un bleu-verdâtre doré. Troisième segment plus court que le deuxième,

traversé par une carène assez douteuse. Son bord antérieur limité par deux lignes plutôt droites que légèrement cintrées, mais assez obliques pour qu'en se coupant au sommet du segment elles créent un angle, dont l'extrémité est plutôt adoucie qu'arrondie; ce bord antérieur se reliant aux côtés latéraux sans dessiner entre ces deux parties une limite proprement dite. Sa marge peu haute, bleue; cette couleur ne déteignant nullement sur le doré-cuivré en se prolongeant à fort peu de chose près jusqu'à la base du segment. Points de la série petits, se succédant sur toute la longueur de la ligne bleue. Épatement semi-circulaire, très-faiblement dessiné ou comme nul.

Oviducte rarement plus court que le troisième segment, souvent beaucoup plus long. Ventre noir, brillant. Le deuxième segment à son extrémité, le troisième à sa base, fréquemment avec un reflet doré-cuivré. Pattes vertes : la première paire presque constamment doré-cuivré à l'extérieur. Ailes à peine enfumées ; radiale assez allongée, triangulaire, fermée ou comme fermée ; sa côte externe légèrement assombrie.

Mdle. — La partie antérieure du troisième segment de l'abdomen, assez obtuse (soit semi-tronquée) pour que son point de jonction avec les côtés latéraux soit appréciable. Les tarses un peu moins obscurs.

Je possède un exemplaire de ce sexe, remarquable par son exiguité : sa largeur dépasse à peine un millimètre, sa longueur est de quatre millimètres. La partie dorsale du deuxième segment de l'abdomen, sur toute sa hauteur, est d'un vert-foncé assez mat et noirâtre vers le centre ; cette couleur occupant le tiers de la

largeur du segment; les deux autres tiers, soit les côtés latéraux, d'un vert-doré médiocrement cuivré. Le troisième segment, comme le deuxième, seulement le vert de la partie dorsale moins noirâtre et plus envahissant.

N'est pas très-rare. J'en ai pris plusieurs sujets contre les poudingues du Bois de la Bâtie, près de Genève, et quelques autres sur les pentes rapides et éminemment pierreuses qui dominent le vignoble de la Côte, à Mont, Bougy, etc.

CHRYSIS SAUSSUREI, Mihi.

Long. 0,005—0,006.

A première vue, il serait facile de prendre cette espèce pour un *Chr. ignita* de taille fort exiguë, ainsi qu'on en rencontre quelquefois. Effectivement, comme ce dernier, elle a bien la tête et le thorax bleuâtres et l'abdomen doré-cuivré, mais elle est considérablement plus petite, plus grêle, et, aussitôt qu'on la considère à la loupe, on reconnaît déjà à l'extrémité de l'abdomen, bleuâtre et privée d'épines, qu'il s'agit d'une tout autre espèce.

Femelle. — Sculpture, ponctuation et coloris de la tête comme chez l'*Ignita*. Les trois premiers articles des antennes généralement verts, quelquefois dorés, rarement un peu empourprés.

Thorax plus étroit que la tête, assez allongé, un peu cylindrique, d'un bleu foncé. Les angles du métathorax, les côtés latéraux du postécusson, rarement le

centre de l'écusson, le mésothorax en sa partie qui longe les côtés du compartiment interne, et la première moitié du prothorax, d'un vert plus ou moins clair et doré. Prothorax un peu plus haut que chez l'*Ignita*; le bleu de sa base se prolongeant de son milieu en une pointe qui va se perdre dans la teinte noirâtre du cou; les deux teintes assez nettement limitées, ou du moins ne se fondant pas l'une dans l'autre; le bleu du compartiment interne rigoureusement limité par les deux lignes latérales, tandis que, chez l'*Ignita*, les teintes de tout le mésothorax sont plus mêlées. Les points du prothorax et du mésothorax, semblables entre eux, du double plus forts et plus espacés que ceux de l'occiput. Postécusson bridé postérieurement sur ses côtés latéraux et quelquefois légèrement aussi en son milieu; vu de profil, il semble ne faire qu'un avec la tranche du métathorax en se présentant sous la forme d'un petit mamelon, pas très-convexe. Écaille de l'aile, bleuâtre, ou d'un vert doré.

Abdomen aussi grêle que le thorax, plus long que la tête et celui-ci pris ensemble. Premier segment plutôt doré-empourpré que cuivré; très-finement ponctué, comme sablé, avec des points plus forts, épars, principalement en dehors de la partie centrale. Punctuation du deuxième et du troisième segment, fine, serrée, régulière; celle du troisième à peine plus forte. Troisième segment un peu plus court que le deuxième; vu de profil, il est légèrement déprimé sur toute sa surface transversale, sans pour cela dessiner un épantement proprement dit. Côtés latéraux médiocrement obliques, limités en ligne droite, opérant distinctement

leur jonction avec le bord antérieur par un angle presque droit, mais dont le sommet est adouci. Ce bord antérieur ou semi-tronqué, ou très-légèrement arrondi, selon l'angle sous lequel on le considère ; quelquefois avec un faible sinus allongé partant de l'angle externe, qu'il accentue encore plus et qui, en se dirigeant un peu obliquement vers la partie centrale, rend celle-ci légèrement arrondie, mais à peine proéminente. Marge assez haute sur la totalité de son développement antérieur, puis se rétrécissant insensiblement en se prolongeant au delà de la moitié des côtés latéraux. Cette marge, ou obscure ou bleuâtre, ou verdâtre, coupée dans son milieu par un faible prolongement du tegument, se dessinant en une pointe dorée-cuivrée qui atteint le sommet du bord externe. Points de la série, moyens, allongés ; l'extrémité de chacun d'eux venant reposer sur la marge même ; se succédant sur toute la partie bleue des côtés latéraux, en devenant insensiblement plus faibles et plus ronds.

Oviducte plus saillant que chez l'*Ignita*. Deuxième et troisième segments du ventre d'un vert bleuâtre ; plus ou moins dorés ; le deuxième, souvent assez cuivré, principalement entre ses deux lobes ; le troisième l'étant surtout vers sa base. Pattes vertes, quelquefois un peu dorées ; tarses assez grêles, obscurs. Ailes comme transparentes ; radiale oblongue, légèrement triangulaire, distinctement fermée.

Mâle. — Plus petit ; ses teintes plus ternes. Sommet du troisième segment plus large, plus régulièrement arrondi ; la surface de celui-ci non déprimée transversalement, mais pleine. Marge beaucoup moins haute,

verdâtre ou plus souvent dorée-cuivrée, comme le segment même. Points de la série moins nettement exposés, plus petits, plus ronds; la limite du bord antérieur et des côtés latéraux moins dessinée, à peine appréciable. Segments du ventre peut-être plus bleuâtres.

Ce type doit avoir de grands rapports avec l'*Integra*, Fab. et l'*Elegans*, Lep., de Dahlbom; toutefois, il me semble bien difficile de le réunir à l'une ou l'autre de ces deux espèces, car cet auteur veut :

Quant à l'*Integra*, — que la tête ait une tache verte devant les ocelles; que la base du troisième segment de l'abdomen soit d'un noir d'airain et son disque un peu vert-doré. — Or, ici la tête n'a aucune trace de tache, et le troisième segment est en totalité d'un doré-cuivré d'une pureté aussi parfaite que chez le précédent.

Quant à l'*Elegans*, — que l'impression faciale ne soit pas marginée à son sommet, qu'elle ait de chaque côté de son sillon longitudinal et central un petit espace poli imponctué; que les points de la série soient ronds, et non séparés en leur milieu par une pointe; — toutes choses qui sont contraires à ce que nous voyons chez notre insecte¹.

Insecte rare, pris un à un, à de longs intervalles, contre de vieilles palissades, sur le plateau de Clémenti, près de Nyon.

¹ Le *Chr. elegans*, paraît varier beaucoup, puisque Dahlbom en cite neuf variétés. Les dix sujets que je possède, sont néanmoins tous parfaitement semblables.

CHRYYSIS SUCCINCTA, Wesm. Notes sur les Chrys.
de Belg.

Chrysis succintula. Spin. Dahlb.

Long. 0,005—0,007.

Femelle. — Tête d'un bleu foncé. Sa partie antérieure, le mode d'insertion des antennes et l'impression faciale, sans en excepter les points du vertex, brusquement arrêtés en arceau au sommet de celle-ci, comme chez le *Leachei*; le chaperon toutefois moins transverse. Impression faciale, d'un vert légèrement doré; son milieu souvent un peu bleuâtre, fréquemment aussi poli qu'une glace; ses côtés avec des points assez serrés et plus faibles que ceux du vertex. Celui-ci, avec trois petites taches d'un vert doré, transversalement placées entre l'ocelle antérieur et l'impression faciale; ces taches, quelquefois assez nettement dessinées, d'autres fois réunies, ne se présentant plus que comme une teinte fondante et plus ou moins étendue. Premier article des antennes, ou noirâtre, ou d'un vert douteux un peu empourpré; le deuxième, à peine d'un cuivré très-obscur. Milieu du chaperon, noirâtre, inégal, comme non ponctué; ses côtés latéraux dorés, empourprés ou cuivrés, avec des points assez distincts et assez rapprochés. L'entre-deux de l'insertion des antennes présentant souvent une petite surface polie d'un doré-cuivré très-riche.

Prothorax en partie, mésothorax et écusson en totalité, d'un doré cuivré. La seconde moitié du prothorax

d'un bleu foncé très-pur ; ces deux teintes s'abordant en une ligne ondulée, leur lisière portant un étroit filet d'un vert-doré déteignant ; la teinte dorée-cuivrée se prolongeant sur les côtés latéraux sous une forme cintrée jusqu'au sommet de l'angle postérieur. Écusson, le plus souvent moins cuivré, plus doré, quelquefois même très-légèrement verdâtre. Postécusson et métathorax d'un bleu foncé ; les angles de ce dernier ou verdâtres, ou d'un bleu plus clair. La sculpture du postécusson et de la tranche du métathorax, comme chez le *Saussurei*. Écailles d'un brun d'airain.

Abdomen doré-cuivré, un peu ovalaire, un peu plus long que la tête et le thorax. Premier segment, à peine plus faiblement ponctué que le deuxième ; l'impression de sa base trilobée, verdâtre ; cette teinte se montrant quelquefois ça et là comme une ombre fugitive. Le troisième, un peu plus court que le deuxième, nullement déprimé transversalement ; supportant une carène des plus exiguës ; sa ponctuation du double ou du triple plus forte que celle du deuxième ; son tégument moins uni, un peu chagriné. Tout son pourtour externe assez semblable à celui du *Leachei*, seulement chez certains individus, les côtés de la pointe du segment sont fort subtilement sinués. Marge le plus souvent noirâtre, quelquefois verdâtre ou un peu carminée ; assez haute devant la pointe, puis se rétrécissant insensiblement en s'oblitérant sur les côtés latéraux avant que d'arriver à la base du segment ; sa surface, passablement vague, quelquefois comme non ponctuée. Les points de la série, moyens, fréquemment peu régulièrement placés, mordant dans le tégument de la marge.

Épatement, comme nul à sa partie centrale, plus dessiné sur les côtés.

Oviducte souvent aussi long que l'abdomen, rarement plus court que le troisième segment. Le deuxième et le troisième segment ventral d'un doré fortement cuivré, les deux lobes du deuxième, d'un noir peu brillant, soudés en leur milieu; leur sommet comme tronqué ou faiblement échancré. Pattes ou d'un vert légèrement doré, ça et là empourpré, ou en partie de teinte obscure, bronzée, plus ou moins violacée; les tibias surtout supportant des soies blanchâtres assez longues et assez espacées; tarses brunâtres, un peu roux en dessous. Ailes légèrement enfumées; radiale fermée, oblongue, triangulaire; sa côte externe assombrie.

Mâle. — Diffère de la femelle par une taille beaucoup plus petite; par l'impression faciale plus dorée, souvent légèrement empourprée; par sa ponctuation assez envahissante pour faire disparaître la petite plage polie de son milieu; par le chaperon, qui n'est pas noir à sa partie centrale; par les trois ou quatre premiers articles des antennes, bleuâtres ou verdâtres (celui de la base et le deuxième, souvent dorés-empourprés); par le métathorax et le postécusson quelque peu verdâtres; par le sommet du troisième segment de l'abdomen, obtus, arrondi; à marge moins haute, plus vaguement dessinée.

Se rencontre ça et là, soit dans les localités pierreuses et découvertes, soit sur les fleurs des Ombellifères.

8. Marge du troisième segment de l'abdomen, continuant à être privée de dents ou d'épines, mais, avec une ou plusieurs parties rentrantes, créant des angles plus ou moins saillants.

CHRYSIS ILLIGERI, Wesm. N. s. l. Chrys. de Belg.

Chrysis succincta. Dahlb.

Long. 0,006—0,008.

Très-voisin du *Succincta* de Wesm., mais s'en distinguant à première vue par le relief de l'extrémité du troisième segment de l'abdomen et par la couleur de l'écusson.

Femelle. — Prothorax, loin d'avoir toute sa première moitié dorée-cuivrée comme chez le *Succincta*, n'ayant que son bord antérieur ainsi coloré, mais la partie centrale de cette teinte un peu dilatée, généralement plus cuivrée, traversée par le bleu-foncé de la base, qui parcourt une fossette dirigée vers le cou. La teinte dorée-cuivrée, plus étroite à son arrivée aux angles antérieurs et ne se prolongeant guère le long des côtés latéraux. Écusson franchement bleu ou verdâtre, tandis que chez le *Succincta* celui-ci est toujours doré-cuivré, ou au moins d'un vert-doré très-léger.

Bord antérieur du troisième segment de l'abdomen tronqué à son centre, à peu près sur la cinquième partie de sa largeur totale. Cette troncature, émarginée, produisant deux angles rapprochés, auxquels succède de chaque côté une autre échancrure oblique et sensiblement plus étendue. La somme de cette obliquité, très-variable, rarement assez minime pour que les

trois échancrures paraissent être, à peu de chose près, sur le même alignement ; quand ces trois échancrures réalisent cette condition, elles sont généralement peu profondes, quelquefois même si peu accentuées que le bord antérieur se présente en une ligne semi-droite, faiblement triondulée (ou *rarissime* comme tronquée, ainsi que le montre un sujet dans la collection de M. de Saussure). Côtés latéraux formant une ligne droite, mais assez obliquement placée et très-faiblement uni- ou bi-ondulée; leur jonction avec le bord antérieur s'opérant sous un angle assez vif, produit d'une part par l'extrémité de l'échancrure latérale de la marge, de l'autre par la seconde ondulation des côtés latéraux. Cette marge, plus haute que chez le *Succincta*, offrant quelques points épars; le plus souvent noire, ou rarement avec un léger reflet métallique qui se prolonge sur les trois quarts des côtés latéraux. Points de la série généralement plus accentués, plus inégaux. Les deux lobes du deuxième segment du ventre entr'ouverts à leur sommet.

Mâle. — Ayant tout l'éclat métallique de la femelle et lui ressemblant beaucoup, seulement la marge du troisième segment, un peu moins haute, plus régulièrement ponctuée et légèrement verdâtre ; sa ligne de développement un peu plus large, ses trois échancrures bien près d'être sur le même alignement; celle du milieu quelquefois aussi grande que les latérales. Le ventre moins cuivré. Les tarses d'un brun plus clair.

Nous rencontrons très-fréquemment une variété de ce sexe, remarquable par son corps éminemment plus grêle, ses teintes métalliques beaucoup plus ternes, sa

tête presque entièrement verdâtre, sauf l'occiput et la plage des ocelles ; le compartiment interne du mésothorax, d'un vert non douteux ; l'écusson, le postécusson et le métathorax beaucoup plus verdâtres ; les compartiments latéraux du mésothorax, plutôt d'un doré-empourpré léger peu brillant que franchement dorés-cuivrés ; le dos du deuxième segment de l'abdomen ou brunâtre, ou d'un vert foncé. Enfin l'extrémité du troisième segment est très-sensiblement plus étroite ; ses échancrures plus faiblement dessinées.

Si l'on place cette variété à côté du type, il semble impossible qu'il n'y ait pas là deux espèces, et j'ai cru un moment que la femelle de cette variété pourrait bien se trouver dans certains individus qui ont aussi l'extrémité du troisième segment sensiblement plus étroite ; mais en dehors de ce caractère, il m'a été impossible d'en trouver d'autres que l'on puisse envisager comme réels.

Il est très-difficile, ce me semble, de se rendre compte de la synonymie du *Succincta* et de l'*Illigeri* en ce qui concerne les auteurs anciens ; aussi voyons-nous Wesmael et Dahlbom attribuer diversement à ces deux espèces la plupart des dénominations de Lin., Fab., Panz. La difficulté augmente encore lorsque, au sujet du *Succincta*, — Fabricius (Syst. Piez), comme Panzer (Faun. Germ.), termine sa description par ces mots : « *ano sub 3-dentato*, » car il est certain que le *Succincta* n'a que sa partie centrale un peu en saillie, et que l'*Illigeri* a quatre angles très-distincts.

Même habitat que le *Succincta*.

CHRYYSIS DIVES, Lin. Dahlb.

Long. 0,005—0,006.

Cette espèce a quelque analogie avec la précédente, mais elle s'en éloigne par sa taille plus trapue et par son prothorax entièrement doré-cuivré, etc.

Femelle. — Tête verte ; la plage précédant les ocelles, d'un doré empourpré ou cuivré. Le tégument qui longe la partie externe des yeux, souvent l'occiput et l'impression faciale, bleus. Cette dernière, peu profonde, faiblement ponctuée au centre ; la carène de son sommet ouvragée comme chez le *Versicolor*, mais moins nettement dessinée ; la ligne centrale plus longue, les deux traits qui se dirigent vers les ocelles quelquefois à peine visibles. La partie antérieure de la tête comme celle de l'*Illigeri*, quoique un peu plus proéminente. Antennes obscures ; les deux premiers articles, d'un bleu verdâtre. Points de l'occiput à peu près de la même force que ceux de l'impression faciale ; ceux du vertex, plus gros.

Prothorax et mésothorax en totalité dorés-cuivrés, assez fortement ponctués ; leurs points de la même force, du double plus gros que ceux de l'occiput. Prothorax fort peu haut. Sa tranche, nuancée de vert, nullement abrupte, plutôt renversée, fortement adoucie en son sommet, principalement en son milieu. Ses côtés latéraux et perpendiculaires, bleus ; cette teinte, nettement arrêtée avant que d'arriver à la surface du prothorax. Écusson doré-cuivré ; le reflet cuivré, ordinairement un peu plus faible que celui du

mésothorax ; ses points un peu moins forts , mais plus régulièrement assemblés. Postécusson très-transverse, ne représentant guère que la moitié de la hauteur de l'écusson , d'un vert doré ; sa partie dorsale souvent empourprée ; sa ponctuation légèrement moins forte que celle de l'écusson. Angles et tranche du métathorax bleus, rarement un peu verdâtres. Écailles des ailes vertes.

Abdomen doré-cuivré , non plus long que la tête et le thorax ; ses côtés latéraux, plutôt faiblement cintrés que droits. Premier segment court ; ses points presque du double plus forts et plus espacés que ceux du deuxième. Le troisième beaucoup moins haut que le deuxième ; son bord antérieur à peu près tronqué, avec trois ondulations régulières, fort peu profondes , assez égales entre elles (celle du centre souvent moins dessinée que les autres) ; ces parties rentrantes rarement comme nulles. Marge peu haute , d'un cuivré carminé , ponctuée ; les points, deux à trois fois plus petits que ceux du segment même. Côtés latéraux obliques, opérant leur jonction avec le bord antérieur du segment à l'aide d'une échancrure peu profonde, quoique très-distincte et plus allongée que celle à laquelle elle se rallie ; cette échancrure correspondant à un peu moins de la moitié de la longueur totale des côtés latéraux ; son extrémité interne se terminant par un angle le plus souvent assez accusé ; l'angle de jonction à la marge, vif , quoique son sommet soit plus ou moins adouci. Points de la série gros, irrégulièrement disposés, souvent ça et là réunis ; 1 , 2 , 3 d'entre eux outrepassant l'extrême supérieure de l'échancrure des côtés latéraux.

Leur fond ou le sillon dans lequel ils sont placés souvent noirâtre ou bleuâtre, ou d'un vert peu doré. Épatement semi-circulaire, assez bien dessiné, quelquefois passablement lourd, devant en grande partie son existence à une légère dépression transversale.

Oviducte fort peu apparent, ne montrant guère que ses deux spicules. Les deux lobes du deuxième segment du ventre d'un noir bleuâtre, réunis en leur milieu, occupant les trois quarts du segment; son bord antérieur, d'un bleu verdâtre. Troisième segment obscur, très-rarement avec une légère teinte verdâtre non loin de sa base. Dessous de la poitrine, attaches et fémurs, plus bleus que verts; tibias souvent verdâtres. Ailes à peine enfumées, leur extrémité plus transparente; radiale non fermée; sa côte externe n'existant que sur la première moitié de sa longueur.

Male. — Ressemble à la femelle, mais l'impression faciale est un peu verdâtre; sa partie centrale, plus ponctuée; la carène brisée de son sommet, à peine appréciable. Écusson et postécusson d'un bleu légèrement verdâtre sur leurs côtés. L'échancrure centrale de la marge moins étendue, mais plus accentuée. Les deux lobes du deuxième segment du ventre très-exigus, fortement espacés; le reste du segment ainsi que la base du troisième, d'un bleu-verdâtre doré. Pattes et poitrine plutôt verdâtres que bleues.

Ne possédant qu'un seul exemplaire de ce sexe, il est fort possible que ce que j'en dis ne s'applique pas d'une manière parfaitement satisfaisante à l'espèce.

Se rencontre rarement, surtout dans les localités chaudes, arides, principalement sur les petits Sedum. Il

est certain que bon nombre de Chrysides affectionnent particulièrement les fleurs des Crassulacées, probablement à cause du suc mielleux que celles-ci sécrètent.

CHRYYSIS SCUTELLARIS, Fab. Dahlb.

Long. 0,007—0,009.

Est le seul de notre contrée qui, avec un thorax bleu comme celui de l'*Ignita*, a l'écusson doré-cuivré.

Femelle. — Tête bleue, ressemblant beaucoup à celle de cette dernière espèce. Cependant, sa ponctuation plus faible, le chaperon un peu moins transverse, moins bossu en son milieu; son bord antérieur et ses côtés, limités par des lignes plus nettes, plus droites; les latérales moins obliques. L'espace compris entre les yeux, moins large. La plage précédant l'ocelle antérieur offrant une macule dorée-empourprée, prenant souvent un certain développement. Antennes courtes, robustes; le premier article bleuâtre ou verdâtre.

Le thorax ayant encore de grands rapports avec celui de l'*Ignita*; cependant la ponctuation continuant à être plus faible; la couleur bleue, plus dominante, principalement sur le prothorax; celui-ci un peu plus haut, plus ou moins lavé de vert-doré à sa partie antérieure. Écusson en totalité doré-cuivré, semi-plane; ses points régulièrement espacés, plus gros que ceux du mésothorax. Postécusson vert-doré, plus ou moins empourpré; très-transverse, de moitié moins haut que l'écusson, ses points comme ceux de ce dernier ou légèrement plus faibles; sa ligne de démarcation infé-

rieure, assez pure, faiblement cintrée. Écailles bleues. Métathorax bleu ou nuancé de vert.

Abdomen doré-cuivré; sa ponctuation encore comme celle de l'*Ignita* quoique plus faible; toutefois, les points du troisième segment sont un peu plus prononcés que ceux du deuxième. Ce troisième segment, fort peu haut, transverse; sa surface, pleine, tendue, sans épaulement proprement dit. Son bord antérieur très-développé; sa largeur correspondant à peu près aux trois quarts de celle de la base du segment. Ce bord, comme tronqué, avec trois ondulations allongées, quelquefois assez peu dessinées pour être à peine appréciables et ne créer aux extrémités des parties cintrées aucun angle. Marge médiocrement haute, très-faiblement ponctuée, bleue ou verdâtre; cette teinte ne déteignant nullement sur le segment en se prolongeant au delà de la moitié des côtés latéraux. Ceux-ci s'inféchissant légèrement à l'approche de leur sommet pour venir s'unir au bord antérieur; le point même de jonction n'étant bien arrêté qu'autant que l'extrémité de l'échancrure latérale de la marge est assez creusée pour en marquer la limite. Points de la série, moyens. Oviducte aussi long que chez l'*Ignita*. Ventre d'un bleu assez foncé, à peine verdâtre; les deux lobes du deuxième segment, espacés. Pattes et poitrine bleues. Ailes légèrement enfumées; radiale fermée ou non fermée.

Male. — Ressemble beaucoup à la femelle, mais la face, la poitrine et les pattes sont plus verdâtres, et les trois ondulations du troisième segment sont peut-être plus dessinées. La marge, à peine moins haute. Les tarses, moins obscurs.

Rare. Je ne l'ai rencontré qu'une fois en trois exemplaires, à dix minutes au-dessus de Trélex, dans l'une des carrières abandonnées bordant la grande route de Saint-Cergues. Cependant M. Buess en a pris un certain nombre sur la pente rapide et maigrement gazonnée qui, de la terrasse de l'institut de feu M. Venel à Champel, près Genève (N^os 307 à 311), se prolonge jusqu'à l'Arve.

CHRYYSIS BIDENTATA, Lin. Fab. Panz. Wasm.
Dahlb.

Chrysis dimidiata. Oliv. Fab.

Long. 0,009—0,011.

Cette espèce a un cachet si particulier qu'il est facile de la reconnaître immédiatement, à ne considérer que son abdomen, dont les deux premiers segments sont d'un doré cuivré et le troisième bleu en totalité.

Femelle. — Tête bleue, non proéminente à sa partie antérieure, l'espace compris entre la partie inférieure des yeux et la base des mandibules étant nul. Chaperon très-transverse; son milieu obscur, lisse, paraissant comme huilé lorsque le sujet est parfaitement propre; ses côtés, ponctués, d'un vert doré. Occiput et plage des ocelles noirâtres ou même noirs. Impression faciale peu profonde, aussi large que haute en son milieu; celui-ci, peu brillant ou comme dépoli; son sommet avec une carène ondulée dont les extrémités se dirigent obliquement contre les yeux. Les points du vertex débordant légèrement la carène tout en se fixant un peu

le long des yeux. La plage qui précède les ocelles, d'un vert-doré souvent empourpré; cette teinte tantôt restreinte, tantôt développée. Antennes obscures, leur dessous quelquefois légèrement rougeâtre, les deux ou trois premiers articles verdâtres.

Prothorax, mésothorax, écusson, postécusson, d'un doré cuivré; leur ponctuation très-prononcée, deux à trois fois plus forte que celle de la tête. Postécusson transverse, assez nettement limité postérieurement par une impression linéaire plus ardemment dessinée du côté externe. Métathorax bleu, sa tranche souvent un peu dorée-empourprée dans la région voisine du post-écusson. Écailler de l'aile d'un brun d'airain.

Impression de la base du premier segment de l'abdomen, grande, distinctement trilobée, bleue ou verdâtre; les points du segment à peine plus forts et plus espacés que ceux du deuxième. Troisième segment bleu-foncé, avec une teinte déteignante ou verte, ou d'un vert-doré quelquefois légèrement empourpré ou d'un bleu plus clair; cette teinte placée sur le pourtour interne de la série de points et se prolongeant ordinairement de son milieu et sous une forme atténuee jusque près de la base du segment. Ce dernier, du reste, assez conforme à celui du *Scutellaris*, sauf que sa ponctuation est sensiblement plus prononcée, que la marge est plus haute, sa ligne de développement beaucoup moins grande, plus arquée; les points de la série plus forts, moins régulièrement disposés. Oviducte plus sorti que chez l'*Ignita*. Segments du ventre plus bleuâtres que verdâtres; le deuxième, allongé; ses deux lobes séparés sur toute leur longueur. Pattes bleuâtres ou ver-

dâtres. Ailes légèrement enfumées, radiale non exactement fermée.

Male. — A les antennes plus longues, leur dessous d'un brun-rougeâtre plus décidé, quelquefois chaque article paraissant comme annelé. La tête, hormis l'occiput et la plage des ocelles, d'un vert un peu doré ; cette teinte plus étendue sur le troisième segment de l'abdomen, la marge de celui-ci plus visiblement triondulée. Le sommet de l'échancrure latérale à sa jonction avec les côtés latéraux, dessinant souvent un angle bien accentué, de là probablement ce nom de *Bidentata*. Les pattes sont aussi plus verdâtres, quelquefois même dorées.

Se montre rarement, ça et là, principalement dans les clairières. Je ne l'ai jamais trouvé dans les localités exposées à toute l'ardeur du soleil.

CHRYYSIS CYANEA, Lin. Fab. Panz. Wesm. Lep. Dahlb.

Long. 0,004—0,008.

Les espèces précédentes ont toutes, ainsi qu'on l'aura remarqué, l'abdomen doré-cuivré, tandis que le *Chrysis cyanea* et les deux suivants ont cette même partie du corps d'un bleu-verdâtre aussi prononcé que celui de la tête et du thorax, circonstance qui, en formant de ces trois espèces un petit groupe en quelque sorte à part, en facilite singulièrement le classement.

Femelle. — Tout le corps nuancé de bleu et de vert, mais sans que ces deux couleurs se répartissent tou-

jours exactement de la même façon; l'intensité des teintes ainsi que le degré de leur développement, également très-variable. Tête un peu proéminente et atténuee; l'espace compris entre la partie inférieure des yeux et la base des mandibules, oblique, un peu plus long que le deuxième article des antennes. Chaperon à peu près lisse, vert-doré, transverse. Impression faciale peu profonde, moins large que haute, presque constamment d'un vert doré, couverte de points fins, serrés, régulièrement placés, quatre à six fois plus petits que ceux de la tête; son sommet subtilement et assez irrégulièrement marginé; la ponctuation du vertex s'étendant un peu sur la partie la plus abrupte de l'impression. Mandibules très-vertes à leur base, le voisinage de leur sommet, fauve. Premier article des antennes verdâtre; cette teinte plus douteuse sur le deuxième et surtout sur le troisième.

Ponctuation du vertex, de la plage des ocelles, de l'occiput, du prothorax et du mésothorax, assez la même; cependant celle de la tête souvent plus faible. Les points de l'écusson et du postécusson semblables entre eux, mais un peu plus gros et plus régulièrement assemblés. Ce dernier assez cintré postérieurement, aussi haut en son milieu que l'écusson, tantôt paraissant limité par la tranche, tantôt se confondant avec elle; les points de celle-ci étant de la même dimension.

Ponctuation de l'abdomen peu serrée; les points du premier segment plus forts et plus espacés; ceux du troisième ordinairement plus pressés et plus fins que ceux du deuxième. Dépression de la base du premier segment trilobée, peu profonde; le lobe central tou-

jours dessiné en gouttière, s'avançant un peu sur la surface supérieure du segment; son fond, lisse, brillant. Partie dorsale du premier et du deuxième segment, généralement d'un bleu violacé; le sommet de ce dernier constamment avec une teinte étroite, d'un vert doré ou d'un bleu plus clair. Troisième segment ayant une faible dépression transversale, ne créant guère qu'un minime épatement vers les côtés latéraux; le pourtour interne de la série de points, le plus souvent avec une tache violacée en croissant. Le bord antérieur du segment, comme tronqué, avec trois angles en saillie, l'un central, les deux autres situés à chacune des extrémités. Ces angles, souvent très-nettement dessinés, plus rarement un peu douteux; les deux lignes qui les unissent, non creusées, mais droites. Marge fort peu haute. Points de la série moyens, souvent ça et là accouplés; leur sommet externe ne mordant pas en plus ou en moins sur la marge, mais présentant au contraire un alignement assez régulier. Ceux des extrémités, plus petits; deux à trois d'entre eux s'avançant sur les côtés latéraux, qui sont obliques, semi-droits ou faiblement cintrés. Le milieu du segment, avec un très-léger dos-d'âne, prolongé étroitement à travers la marge et produisant en la dépassant l'angle central susdit, à partir duquel chaque côté de la marge s'incline quelque peu sous la forme de deux pans de toit.

Oviducte le plus souvent aussi long que le deuxième segment de l'abdomen. Segments du ventre verdâtres ou bleuâtres, fréquemment plus ou moins dorés. Les deux lobes du deuxième remplacés par trois petites taches d'un noir bleu; ces taches quelquefois à peine

visibles. Pattes d'un vert plus ou moins doré. Radiale très-élancée, fermée ; sa côte externe étroitement enflée.

Male. — Plus petit ; la partie dorsale de l'abdomen le plus souvent d'un violet noirâtre. La dépression transversale du troisième segment nulle, le tégument plein, les deux angles externes de la marge souvent nuls, etc.

Cette espèce hante de préférence les vergers ou les vieilles cloisons ; elle est assez commune.

3. Marge du troisième segment de l'abdomen armée de dents ou d'épines très-accentuées.

**CHRYYSIS VIOLACEA, Panz., Krit. Rev. — Dahlb.
H. E.**

Chrysis sexdentata. Panz. F. G. en partie¹.

Long. 0,009.

Cette espèce, autant qu'il m'est permis d'en juger d'après un seul sujet à ma disposition, doit avoir de

¹ Suivant Dahlbom, le dessin colorié du *Sexdentata* Panz., et ces mots : « il habite Nuremberg » concerneraient seuls ce *Sexdentata*, tandis que sa diagnose, sa description et la figure grossie du troisième segment de l'abdomen, tracée simplement au trait, se rapporteraient au *Sexdentata* de Fab. (autre espèce habitant Cayenne et le Brésil). Ce qui est du moins certain, c'est que la figure grossie ne convient pas à notre insecte. Quant à l'exclusion de la description de Panzer, elle est sans doute motivée par des considérations qui, pour nous être inconnues, n'en ont probablement pas moins de valeur, quoique, à vrai dire, le texte de Panzer ne s'adapte pas plus mal à notre type que tant d'autres descriptions vagues des auteurs anciens.

grands rapports avec la précédente quant à la couleur et à la variabilité de ses nuances, mais elle est plus grande, et le nombre des dents du troisième segment de l'abdomen, de même que leur dimension, dénote une espèce très-distincte.

Femelle.— La sculpture de la tête est comme chez le *Cyanea*, mais ici les points de l'impression faciale ont quelque chose de rugueux, et loin d'être quatre à six fois plus petits que ceux du vertex, ils se rapprochent passablement de la force de ces derniers. L'impression faciale est peut-être d'un vert moins doré. La carène de son sommet est aussi plus distincte, plus droite ; ses deux extrémités atteignent presque les yeux. Le deuxième et le troisième article des antennes, sont sensiblement plus bleus.

Points du vertex, de la plage des ocelles, de l'occiput, du prothorax et du mésothorax d'une part ; de l'écusson et du postécusson de l'autre, évidemment plus robustes. Les deux degrés de force de la ponctuation de ces diverses parties, indiqués chez le *Cyanea*, se retrouvant ici dans les mêmes proportions relatives. La configuration de l'écusson et du postécusson restant encore la même chez les deux espèces.

Dépression de la base du premier segment de l'abdomen, fort peu dessinée ; le lobe central très-faible, à peine en gouttière, ne s'avancant pas sur la surface du segment. Ponctuation de celui-ci aussi fine que celle du deuxième, mais offrant ça et là, surtout en dehors de la partie centrale, d'autres points beaucoup plus gros et irrégulièrement espacés. Ponctuation et coloris du deuxième segment (y compris le liséré plus clair de

son sommet), comme chez le *Cyanea*. Le troisième d'un bleu assez foncé, peu brillant, couvert de points plus fins et sensiblement plus rapprochés que ceux du deuxième, offrant sur toute sa hauteur une dépression transversale des plus légères. Épatement passablement accentué sur la totalité de son parcours. Le croissant de son pourtour se dessinant en une teinte verte-dorée qui contraste quelque peu avec le bleu foncé du segment. Bord antérieur du segment ayant trois échancrures profondes, assez égales, donnant naissance à quatre dents placées à peu près sur le même alignement, et auxquelles succède de chaque côté une autre échancrure très-oblique, dont l'extrémité externe se joint aux côtés latéraux en créant un angle presque droit, mais dont le sommet est fort adouci (cette échancrure sensiblement plus grande que l'une des mitoyennes). Points de la série, côtés latéraux, oviducte, segments du ventre, pattes, ailes, ne différant pas essentiellement de ce que nous voyons chez le *Cyanea* (cependant, chez mon exemplaire, les trois taches du segment du ventre sont réunies et forment une bande transversale).

Mâle. — M'est inconnu.

Dahlbom signale cette espèce comme n'étant pas rare en Allemagne ; il en est tout autrement dans notre pays, car je n'en ai rencontré qu'un seul sujet, dans une clairière à Bois-Bougy près de Nyon. Je l'ai vainement cherchée dans les cartons des collections de M. de Saussure. Suivant Latreille, elle habiterait également l'Amérique du Nord.

Le *Chrysis indigotea* de Léon Dufour est, selon

Dahlbom, très-voisin du *Nitidula* et du *Violacea*, mais il doit différer du premier par une taille plus petite, et de toutes les deux, par la conformation du troisième segment de l'abdomen.

CHRYYSIS NITIDULA, Fab. Dahlb.

Chrysis purpurata. Fab.

Long. 0,010—0,012.

L'une des plus grandes espèces du genre. Même genre de coloris que chez le *Cyanea* et le *Violacea*. Bord antérieur du troisième segment, armé de quatre dents fortement accentuées, qui occupent tout le développement de sa ligne (donc pas d'échancrure latérale supplémentaire).

Femelle.—Comparé au *Violacea*, la conformation de la tête est la même ; cependant l'espace compris entre les yeux est un peu plus grand, ce qui rend l'impression faciale plutôt plus large que haute. La ponctuation de celle-ci, un peu moins forte, tout en continuant à être quelque peu rugueuse. Le chaperon, moins transversal, soit un peu plus haut, offrant des points épars et clairs-semés ; son milieu passablement bossu. La base des mandibules, verte, ponctuée. Les points du vertex, de la plage des ocelles, de l'occiput, assez semblables entre eux. La partie supérieure de l'occiput voisine des deux ocelles postérieurs, présentant quelques inégalités polies.

Les points du prothorax, du mésothorax et de l'é-

cusson, presque du double plus gros que ceux de la tête. Ces diverses parties paraissant devoir être foncièrement bleues ; cette couleur assez fortement envoiée par une teinte verte-dorée ou faiblement empourprée¹ qui s'identifie avec le bleu de la couleur foncière. La tranche du prothorax fortement adoucie en son milieu, ayant une grande dépression arrondie d'un bleu foncé se prolongeant jusqu'au cou. Postécusson quelque peu limité postérieurement, moins haut que l'écusson ; ses points aussi forts, mais plus serrés que ceux de la partie centrale de ce dernier. Ceux de la tranche très-régulièrement disposés, un peu moins gros que les points du postécusson.

Abdomen foncièrement bleuâtre, sensiblement plus long que la tête et le thorax ; ses côtés parallèles. Premier segment plus haut que celui du *Violacea*, l'impression de sa base médiocrement dessinée, sa partie centrale un peu en gouttière, le milieu du segment traversé en totalité par une ligne qui se perd dans l'impression centrale ; cette ligne n'étant ni une carène ni un sillon, mais le résultat de l'absence de toute ponctuation. Deuxième segment avec une carène bien accusée, dont l'alignement correspond exactement à celui de la ligne imponctuée du premier segment ; ses points beaucoup plus serrés, et deux, trois ou quatre fois plus petits que ceux du premier segment. L'extrémité du deuxième segment, ainsi que celle du premier et le pourtour interne de la série des points du troisième, d'un bleu plus clair ou verdâtre ; cette teinte

¹ De là probablement, le *Purpurata* de Fabricius.

plus ou moins envahissante. Ponctuation du troisième segment, beaucoup plus subtile que celle du deuxième, avec quelques points épars et plus gros sur ses côtés latéraux. Ceux de la série, médiocres, quelquefois accouplés, assez régulièrement alignés, les derniers plus petits, remontant sur les trois quarts des côtés latéraux. Ces derniers obliques, limités par une ligne à peu près droite ou légèrement cintrée; l'abord de leur extrémité légèrement creusé sur une certaine étendue. Bord antérieur du segment, large, presque tronqué, occupé en totalité par trois échancrures profondes et d'égale grandeur, les deux externes quelque peu obliques; les quatre dents résultant de cette disposition, assez identiques. Marge haute, aussi finement ponctuée que le segment, celui-ci offrant sur toute sa hauteur une très-faible dépression transversale qui ne crée d'épatement que sur ses côtés latéraux, la jonction de ceux-ci à la marge s'opérant par un angle à peu près droit.

Oviducte saillant. Premier segment du ventre verdoré; les deux angles externes de sa base ornés d'une macule d'un noir bleu. Les deux lobes du deuxième, allongés, séparés sur toute leur longueur; le reste du segment vert-bleuâtre. Le troisième, de la même couleur que le deuxième, sauf ses côtés latéraux qui sont noirâtres. Pattes autant bleues que verdâtres. Ailes passablement enfumées, radiale fermée, sa nervure inférieure lourde, épaisse, surtout dans sa première moitié.

Mâle. — M'est inconnu.

D'après Dahlbom il paraîtrait que les côtés latéraux

du troisième segment varient quelque peu quant à l'inflexion de la ligne qui les limite.

On comprendra sans doute que, n'ayant eu sous les yeux qu'un seul exemplaire du *Violacea*, et seulement deux du *Nitidula*, il n'est pas impossible que mes descriptions soient plus ou moins défectueuses.

Cette espèce est excessivement rare chez nous. Je n'en ai pris qu'un seul sujet contre une palissade, sur la lisière de Bois-Bougy. La collection de M. de Saussure en contient aussi un spécimen, sensiblement plus étroit que le mien; son étiquette indique Chamounix comme lieu de provenance.

Elle habite également l'Amérique du Nord.

CHRYYSIS ANALIS, Spin. Ins. Lig. — Dahlb.

Long. 0,009.

Ce Chrysis ressemble beaucoup à l'*Ignita*, du moins à première vue, car la marge du troisième segment est bleue.

Femelle. — Tête d'un bleu foncé assez pur, sculptée comme chez l'*Ignita*. Impression faciale d'un bleu plus léger, pouvant tourner au verdâtre. Occiput et plage des ocelles noirâtres. Chaperon un peu moins haut, plus plan en son milieu. Le troisième article des antennes obscur, pas plus long que le quatrième, tandis que chez l'*Ignita* ce troisième article est généralement bleuâtre et passablement plus long que le quatrième.

Thorax également d'un bleu foncé, ainsi que la poitrine et ses côtés perpendiculaires. Compartiments latéraux du mésothorax et quelque peu le prothorax, faiblement lavés d'un bleu plus léger ou médiocrement verdâtre. La ponctuation de tout le thorax un peu plus fine et moins lâche.

Abdomen, à l'exception du premier segment, moins fortement ponctué, ses points moins distancés ; ceux du deuxième segment assez rapprochés pour que la partie lisse du tégument ne soit pas visible. Les points du troisième encore plus fins et plus pressés ; l'ensemble du segment non essentiellement autre, la marge seulement un peu moins haute et d'un bleu foncé pur qui ne déteint nullement sur le segment même. Points de la série, moyens, reposant en entier sur la couleur bleue de la marge ; cette couleur se prolongeant sur les trois quarts des côtés latéraux, en s'arrêtant exactement à l'endroit où les points de la série cessent d'exister. Impression transversale et épatement à peu près nuls. Bord antérieur, les quatre dents, les côtés latéraux, comme chez l'*Ignita*.

Oviducte à peine saillant. Segments du ventre d'un bleu assez foncé pour que les deux lobes du deuxième soient souvent peu visibles. Pattes bleues. Ailes enfumées, radiale moins triangulaire.

Male. — A peu près semblable à la femelle.

Rare. Je n'en possède que deux exemplaires pris à Bex contre les ais d'un vieux bâtiment. La collection de M. de Saussure en contient trois individus provenant des environs de Genève.

CHRYYSIS DAHLBOMI, Mihi.

Long. 0,007.

Ce Chrysis est si voisin du précédent qu'il est très-facile de le confondre avec lui, mais à mon sens il doit bien constituer une espèce.

Femelle. — Corps considéré dans son ensemble éminemment plus court. Carène de l'impression faciale moins nettement dessinée. Antennes plus courtes, plus lourdes ; le troisième article plus long que le quatrième. Tout le pourtour antérieur des ocelles d'un vert quelque peu doré ou d'un bleu plus clair. Occiput et plage de ceux-ci point noirs, mais bleus comme le reste de la tête. Bord postérieur du prothorax moins échancré, ce qui, en donnant à ce dernier plus de hauteur, diminue d'autant celle du mésothorax. Thorax d'un bleu moins foncé ; le compartiment interne noirâtre.

Abdomen beaucoup plus court, plus bombé ; ses côtés latéraux légèrement arqués, soit moins parallèles ; sa couleur plus chaude, plus cuivrée que dorée ; le premier segment sensiblement moins haut. La ponctuation des trois segments bien près d'être partout la même (tandis que chez l'*Analis* les points du premier sont sensiblement plus gros, plus espacés que ceux du deuxième, et ceux du troisième encore plus fins, plus pressés que ceux du deuxième). Marge du troisième segment plus distinctement ponctuée. Côtés latéraux du troisième segment vers leur extrémité, assez fortement et obliquement sinués sur le tiers ou la moitié de leur longueur totale pour prendre en

quelque sorte les proportions d'une échancrure, dont l'extrémité interne ne forme cependant aucun angle (tandis que chez l'*Analis* ces côtés atteignent le bord antérieur du segment par une ligne pour ainsi dire droite). Oviducte plus en évidence. Les deux lobes du deuxième segment du ventre plus visibles, longitudinalement séparés par un étroit filet cuivré. Pattes et leurs attaches bleues en totalité. Radiale plus triangulaire.

Mâle. — L'impression faciale plus ou moins verdâtre. L'échancrure de l'extrémité des côtés latéraux du troisième segment un peu moins accentuée. Le deuxième et le troisième segment du ventre d'un vert-clair doré; la base du troisième un peu empourprée; le sommet de ces deux segments, bleuâtre. Pattes plus vertes que bleues, principalement les tibias; tarses, surtout les postérieurs, d'un brun assez clair.

Je n'ai rencontré cette espèce qu'une seule fois, en trois exemplaires, dont deux mâles, au-dessus du village de Trélex, dans une carrière de gravier abandonnée, à droite de la grande route de Saint-Cergues. Je suis retourné plusieurs fois dans cette localité avec l'espérance de la prendre de nouveau, mais sans y réussir.

CHRYYSIS DISTINGUENDA, Spin. Dahlb.

(Non *Distinguenda* des Annal. Entom. 1838, selon Dahlb.)

Long. 0,008—0,012.

Par sa taille ramassée, mais ordinairement beau-

coup plus forte, par la disposition des quatre dents du troisième segment de l'abdomen et par l'aspect général du corps, il a de grandes analogies avec le précédent, mais chez le *Distinguenda* la marge du troisième segment est plus haute et dorée-cuivrée comme le segment même.

Femelle. — L'ensemble de la tête est assez le même que chez le *Dahlbomi*, cependant le voisinage du sommet de l'impression faciale est un peu plus creusé, et sa carène, plus nettement dessinée. Le dessus du troisième article des antennes, fréquemment bleu. Le pourtour antérieur des ocelles n'est pas d'un vert un peu doré, mais généralement bleu comme le reste de la tête, ou d'un bleu légèrement plus clair. L'écusson offre presque constamment cette dernière teinte. La base du deuxième et du troisième segment de l'abdomen, est ornée d'un étroit liséré ponctué et d'un vert foncé. (Ce liséré ne provient probablement, comme chez plusieurs espèces, que du déboîtement de la base des segments, car il ne se montre pas toujours, et lorsqu'il fait défaut, le segment paraît plus court.) Chez le *Dahlbomi*, nous avons vu que les côtés latéraux du troisième segment à l'approche de la marge, sont obliques et plus ou moins creusés en demi-échancrure sur le tiers ou la moitié de leur longueur totale ; chez le *Distinguenda*, au contraire, cette même partie, loin d'être creusée, se dessine plutôt en bosse la convexité tournée en dehors, sans que pour cela la dernière dent de la marge soit plus lourde que l'une des centrales, la ligne arquée ne commençant qu'un peu au-dessus de la dite dent. La ponctuation des trois segments, à

peu près de la même force, ainsi que chez le *Dahlbomi*, mais plus accentuée en raison de la plus grande taille; cependant les points du premier segment un peu plus forts et plus espacés que ceux des deux autres.

Male. — Assez semblable à la femelle, toutefois le prothorax, les compartiments latéraux du mésothorax et l'écusson sont le plus souvent d'un bleu plus léger, contrastant avec la teinte noirâtre du compartiment interne. Les pattes ainsi que le ventre sont aussi plus verdâtres.

Le *Dahlbomi* étant très-rare, je ne crois pas inutile d'ajouter que le *Distinguenda* comparé à l'*Ignita* (qui se trouve dans toutes les collections, et avec lequel il a aussi de grands rapports) est essentiellement plus large et plus court; que les mandibules au lieu d'être simples, sont fortement bidentées vers leur sommet; que le thorax, la poitrine et peut-être la tête (au moins chez la femelle) sont d'un bleu plus foncé, plus égal et non irrégulièrement nuancés de vert-doré. Le prothorax surtout se présente avec une teinte plus uniforme, tandis que chez l'*Ignita* sa couleur foncière est fréquemment verte-dorée, avec une tache centrale et deux triangles latéraux d'un bleu foncé. Le prothorax est aussi un peu plus haut chez le *Distinguenda*, étant moins échancré à sa partie postérieure. Le premier segment de l'abdomen est plus court; le troisième est au moins aussi fortement ponctué que le deuxième, si ce n'est plus, tandis que chez l'*Ignita* les points du troisième sont invariablement plus fins, plus serrés. Enfin, chez l'*Ignita*, les côtés latéraux du troisième segment se dessinent en quelque sorte en une ligne droite, et

nous venons de voir que, pour ce qui concerne ce caractère, la différence est notable chez le *Distinguenda*. Le ventre est aussi plus bleu, très-rarement un peu cuivré.

Se montre ça et là, peu fréquemment, sur les grandes ombellifères. Je l'ai pris principalement le long du ruisseau du Boiron, près de Nyon.

CHRYYSIS INÆQUALIS, Dahlb.—Dahlb. H. E.

Chrysis ignita, var. Spin. in. litt.

Long. 0,008—0,009.

Voici encore une espèce si voisine de l'*Ignita* qu'il n'est possible de l'en distinguer qu'après l'avoir examinée avec une grande attention; aussi ne suis-je nullement surpris que Spinola ait dit : *Ignita*, var.

Femelle. — Considéré dans son ensemble, l'*Inæqualis* est un peu plus court sans être plus large. Son chaperon est plus transverse, moins bossu en son milieu, bleu, comme l'impression faciale. La sculpture de la tête est assez la même; cependant l'espace compris entre le milieu des yeux est un peu moins large. L'impression faciale est plus purement excavée immédiatement au-dessous de sa carène. Celle-ci est quelque peu exhaussée, plus mince, presque tranchante et dessine une courbe régulière pure. La tête, y compris l'impression faciale, le thorax, la poitrine ainsi que ses côtés perpendiculaires, les pattes, le ventre, d'un bleu assez uniforme et médiocrement foncé. Les

teintes plus claires du thorax, lorsqu'elles se montrent, très-déteignantes et plutôt d'un bleu léger que verdâtres. Le prothorax, foncièrement bleu, sans aucune trace de la tache centrale et des deux triangles latéraux. Sommet des côtés perpendiculaires de la poitrine moins contourné sous cette dernière, soit plus pendant, supportant deux aspérités des plus exiguës et à peine appréciables; l'antérieure excessivement petite, légèrement crochue; l'autre plus large et arrondie; les deux quelquefois égales, séparées par une échancrure faible et irrégulière. Le sillon central et longitudinal, à peine dessiné.

Premier segment de l'abdomen sensiblement plus court. Le deuxième avec une forte carène. La ponctuation relative du premier et du deuxième, comme chez l'*Ignita*; les points du deuxième cependant plus grenus, plus incrustés, plus serrés; la ponctuation du troisième aussi forte, mais un peu plus dense que celle du précédent. Les deux derniers segments ayant à leur base un étroit liséré semblable à celui du *Distinguenda*; le troisième traversé par une carène bien accentuée, de chaque côté de laquelle se trouve une dépression très-prononcée, créant un épatement des plus accusés. La ligne de développement des quatre dents, un peu moins étendue que chez l'*Ignita*, ces dents plus élancées, bien que chez l'*Ignita* il puisse se rencontrer des sujets armés de dents exceptionnellement longues. Le quart ou le tiers basilaire des côtés latéraux du troisième segment continuant à peu près l'alignement des côtés du deuxième; le reste des côtés du troisième, quelque peu en retrait de bas en haut (le

changement de niveau s'opérant non à l'aide d'un angle, mais obliquement), tandis que chez l'*Ignita* (du moins chez la femelle) la partie rentrante n'existe pas, la totalité des côtés étant chez cette espèce limitée par une seule ligne semi-droite ou faiblement cintrée. Les deux lobes du deuxième segment du ventre point noirs, mais d'un bleu peu foncé.

Male. — Il a l'impression faciale, les teintes plus légères du thorax, et les pattes, principalement les tibias, peut-être un peu plus verdâtres.

Cette espèce n'est pas commune; je l'ai rencontrée au pied du Jura, à Bex, et à Nyon dans mon jardin.

CHRYSIS IGNITA, Lin. Fab. Panz. Wesm. Dahlb.

Long. 0,007—0,012.

Espèce éminemment classique, se trouvant dans toutes les collections.

Femelle. — Tête bleue, quelque peu proéminente, mais non atténuee. L'espace compris entre la partie inférieure des yeux et la base des mandibules un peu oblique, aussi long que le deuxième article des antennes. Impression faciale peu creusée, ponctuée, non lisse en son milieu, beaucoup plus verdâtre que bleuâtre, l'abord de la bouche généralement doré, surtout sur le chaperon. Celui-ci transverse, vaguement ponctué, son milieu convexe. La carène de son sommet un peu en forme d'accordéon, et plus ou moins brisée ou ondulée. La teinte verdâtre de l'impression, quelquefois

débordante sur le vertex, et s'avançant même souvent assez pour contourner les ocelles. Les points de la tête plus gros que ceux de l'impression faciale ; ces deux catégories de points, assez nettement limitées par la carène. Les trois premiers articles des antennes plus bleus que verts ; le troisième cependant quelquefois obscur.

Thorax très-rarement entièrement bleu, ce bleu le plus souvent nuancé d'une teinte d'un bleu plus léger ou d'un vert quelque peu doré, et cela sans règle bien constante. Le prothorax toutefois ayant plus de fixité dans son coloris. Sur sa teinte foncière, d'un vert doré ou d'un bleu plus clair, se dessinent en bleu-foncé une tache centrale arrondie, dont le tégument est déprimé, et deux petits triangles transverses, allongés, ayant pour base les côtés latéraux ; cette disposition, ordinairement très-apparente, d'autres fois plus vague, plus terne, quoique presque constamment appréciable. Les points du prothorax et du mésothorax plus prononcés que ceux de la tête ; les dits de l'écusson et du post-écusson plus forts, un peu plus régulièrement assemblés. Écailles bleues ou d'un vert doré.

Abdomen doré-cuivré, plus long que la tête et le thorax ; ses côtés latéraux tantôt un peu parallèles, tantôt légèrement ovalaires. Premier segment assez haut, ses points plus accusés et plus espacés que ceux du deuxième. Celui-ci avec une carène bien dessinée. Ponctuation du troisième segment toujours plus fine et plus pressée que celle du deuxième (caractère qui à lui seul suffirait pour faire distinguer de suite cette espèce de celles avec lesquelles elle a de grands rap-

ports). Les quatre dents du bord antérieur, identiques, assez également espacées, faiblement élancées ou plus ou moins anguleuses ; de là des échancrures à profondeurs variables ; les deux externes un peu obliques. Côtés latéraux limités sur toute leur longueur par une ligne droite (ou plutôt par une ligne analogue à celle qui résulterait d'un fil non fortement tendu). Points de la série généralement ronds, variables quant à leur grosseur et à leur écartement, paraissant souvent n'être pas placés dans un sillon proprement dit ; ces points se prolongeant sur les trois quarts de la longueur des côtés latéraux. Milieu du segment soit avec une faible carène, soit avec un léger dos-d'âne, chacun des côtés supportant une dépression transversale plus ou moins sensible (mais jamais aussi arduement accusée que chez l'*Inégalis*), et donnant lieu à un épatement généralement plus élevé sur les côtés latéraux qu'à la région centrale.

Oviducte rarement aussi long que le troisième segment. Deuxième segment ventral d'un vert-doré quelquefois empourpré ou cuivré, peu souvent entièrement bleuâtre ; ses deux lobes médiocres, assez écartés, leurs angles internes quelque peu arrondis. Le troisième rarement noirâtre en totalité, offrant fréquemment une teinte verdâtre plus ou moins développée à sa base. Pattes verdâtres, plus rarement bleuâtres. Ailes médiocrement enfumées, radiale fermée, un peu allongée quoique triangulaire ; sa côte externe assombrie.

Male. — Diffère de la femelle par une taille plus petite, par les côtés latéraux de l'abdomen générale-

ment plus parallèles, par la tête et le thorax moins nuancés de la teinte plus légère ; les deux petits triangles et la tache centrale du prothorax étant moins visibles ; par la ponctuation du premier segment de l'abdomen, à peine plus prononcée que celle du deuxième ; par le troisième, plus plein, soit sans dos-d'âne ni dépressions, et par ses points plus grenus, plus accusés. — Les dents de la marge plus aiguës, plus élancées. Les côtés latéraux plus ou moins en retrait, arqués de bas en haut, comme chez l'*Inæqualis*. Le troisième segment du ventre, d'un vert-doré faiblement empourpré.

Cette espèce, outre quelle offre une assez grande variabilité dans le coloris du thorax, varie considérablement quant à sa taille, car on rencontre des sujets d'une surface de trois à quatre fois supérieure à celle des individus les plus petits. Toutefois, il faut remarquer que s'il nous était donné de rassembler un certain nombre de sujets appartenant à des espèces rares, nous serions probablement conduits à reconnaître que celle-ci ne varie pas plus que telle autre.

Ce Chrysis, très-répandu dans presque toute l'Europe, est aussi celui que nous rencontrons le plus fréquemment dans notre bassin.

CHRYYSIS AURIPES, Wesm. Notice s. l. Chrys. de Belg. Dahlb.

Long. 0,007—0,010.

Extrêmement voisin de l'*Ignita*.

Femelle. — Tête comme chez ce dernier. Le pre-

mier et le deuxième article des antennes quelquefois un peu dorés, le troisième paraissant devoir être obscur. La teinte plus légère du mésothorax, moins brouillée, plus dorée et même parfois très-légèrement empourprée, plus nettement prononcée le long du compartiment interne; cette teinte se retrouvant quelquefois sur l'écusson et les côtés perpendiculaires de la poitrine. La tache centrale du prothorax et surtout les deux petits triangles transverses, le plus souvent peu visibles. La surface du prothorax en grande partie envahie par une teinte dorée, ça et là empourprée, ou même cuivrée. Le fond des points souvent bleu-clair ou vert-doré, pointillant en quelque sorte de cette couleur le reflet doré-cuivré. Les angles externes du métathorax constamment d'un vert clair. L'abdomen plutôt ovalaire qu'à côtés parallèles. Les points du deuxième segment de l'abdomen moins forts et plus rapprochés. Enfin, le ventre est beaucoup plus cuivré, et les pattes sont d'un vert le plus souvent doré-empourpré.

Mâle. — Je n'en possède qu'un exemplaire, ressemblant singulièrement au mâle de l'*Ignita*. Comme chez ce dernier, les teintes légères du mésothorax sont moins visibles; celles du prothorax plus ternes, à peine empourprées. Toutefois, c'est bien un *Auripes*, car la ponctuation du deuxième segment de l'abdomen est plus fine, plus serrée, et les pattes ainsi que le ventre sont d'un doré-cuivré non douteux.

On aura sans doute remarqué ici, de même que chez plusieurs autres espèces, qu'il existe à la base de chaque ocelle, surtout des deux postérieurs, une petite

surface lisse, irrégulière, tantôt très-visible, tantôt comme nulle. Dahlbom intercale à ce sujet dans son texte un dessin linéaire, représentant en quatre traits nettement arrêtés (celui de la base, transverse) une sorte de trident : la pointe centrale courte, semble partir de la carène de l'impression faciale et donner carrément contre l'ocelle antérieur ; les deux branches latérales sont perpendiculaires, parallèles, s'élevant jusqu'à la hauteur des deux ocelles postérieurs (ensemble que l'auteur caractérise par ces mots : *Fasciolam triramosam*). Plus loin, en décrivant l'*Ignita*, il dit que cette disposition n'existe plus. Quoique je possède vingt-deux *Chrys. auripes*, j'avoue qu'il m'a été impossible de découvrir la moindre trace d'un pareil état de choses, la tête de ces deux espèces se montrant constamment la même, du moins chez les sujets de notre bassin.

Dans nos contrées, cette espèce paraît habiter de préférence les montagnes, ainsi j'en ai pris plusieurs sujets dans les Alpes du Mont-Blanc, contre les parois de vieux chalets, de même que sur des troncs de jeunes sapins qui, débarrassés de leurs branches, servent à clôturer les pâturages alpestres. Elle se rencontre également au pied du Jura, sur les grands tas de pierres, à Trélex, Givrins, Coinsins, etc., d'où elle s'avance quelquefois jusque sur les coteaux de la plaine.

CHRYYSIS FULGIDA, Lin. Fab. Panz. Dahlb.

Long. 0,008—0,010.

Le premier segment de l'abdomen, fortement ponc-

tué, d'un bleu foncé violacé, avec une tache d'un vert-doré plus ou moins empourpré logée sur chacun de ses côtés latéraux, suffira pour faire reconnaître immédiatement cette espèce.

Femelle. — En dehors du caractère sus-mentionné, il a de grands rapports avec l'*Ignita*. La tête et le thorax sont assez comme chez cette espèce; cependant le dernier est d'un bleu plus pur, les compartiments latéraux du mésothorax souvent assez nettement lavés de vert ou d'un bleu plus clair; le compartiment interne plus franchement bleu, tandis que chez l'*Ignita* les deux teintes sont plus mêlées. Le prothorax avec l'impression arrondie du milieu et les deux triangles latéraux, bleus, ainsi que chez la plupart des sujets de cette dernière espèce. Le deuxième et le troisième segment de l'abdomen également semblables à ceux de l'*Ignita*. Oviducte à peine plus long que le troisième segment. Les deux lobes du deuxième, noirs, bien développés, fréquemment réunis en leur milieu; la partie antérieure du segment, d'un bleu verdâtre. Troisième segment obscur; son centre plus ou moins envahi par une teinte analogue à celle du deuxième. Pattes bleuâtres ou verdâtres. Radiale fermée, sa nervure inférieure assez lourde.

Mâle. — *Chrysis Stoudera*, Jur. Panz. Dahlb.

Un peu plus petit, un peu plus étroit; les côtés de l'abdomen plus parallèles. Teintes légères du thorax plus faibles. Les deux taches du premier segment beaucoup plus vagues, plus petites, non empourprées. Base du deuxième segment offrant une grande plage en forme d'écusson arrondi, d'un violet foncé et s'arrê-

tant avant le bord antérieur ; le pourtour de celle-ci étroitement bordé d'une teinte déteignante, verdâtre ou bleuâtre, et quelque peu dorée. Cette plage se prolongeant de sa base jusqu'aux côtés externes du segment sous la forme d'un liséré plus ou moins étroit. L'extrémité de sa carène verte ou bleue ; cette couleur plus largement répandue sur le troisième segment du ventre.

Se montre çà et là, non très-rarement, principalement sur les vieux bois des bâtiments rustiques de la plaine. Le mâle est beaucoup plus rare. Contre toute attente, j'en ai pris deux sujets au Jura, dans un bois de sapins, à une assez grande altitude et sans avoir aperçu aucune femelle.

GENRE HEDYCHRUM.

Dahlb. H. E. t. II., Lep., Lat. en partie.

Chrysis, Fab. Panz en partie.

Corps plutôt court qu'oblong.

Chaperon transversal, non proéminent.

Mandibules lourdes, bidentées à leur sommet.

Trompe peu apparente, quoique presque toujours visible : son extrémité bifide (sauf chez *l'Ardens*, où elle se termine en pointe mousse).

Sommet de l'impression faciale jamais marginé.

Prothorax fréquemment aussi haut que le mésothorax ; sa tranche faiblement dessinée, surtout en son milieu.

Postécusson ayant la forme normale.

Côtés perpendiculaires de la poitrine plus larges, plus triangulaires, plus fortement et surtout plus régulièrement ponctués que dans le genre *CHRYYSIS* ; leur angle inférieur nettement limité ; leur surface plus égale, sans aucune trace d'un sillon longitudinal. (Chez le *Cærulescens* seul il n'en est pas ainsi.)

Angles externes du métathorax très-aigus, non précédés d'une fissure.

Segments du ventre semi-planes ou quelque peu déprimés : (fauves chez le *Roseum*, noirs chez les autres espèces ; l'*Ardens* ayant seul une petite macule métallique.)

Oviducte, bien que très-extensible chez les insectes vivants, à peine visible après la mort.

Crochets des tarses bifides à leur sommet, comme M. Wesmael l'a judicieusement constaté, mais bifides de deux façons : chez le *Rutilans* et le *Lucidulum* les deux petits crochets n'ont qu'un même point de départ, tandis que chez le *Roseum* et l'*Ardens* l'un de ces crochets est plus fort, très-légèrement dentaire et situé plus bas que celui du sommet.

Le réseau de l'aile, comparé à celui des Chry-

sis, a la radiale plus élancée, ouverte ou fermée, non anguleuse en dessous; sa nervure inférieure, très-lourde à sa base sur une étendue variable, mais n'excédant pas la moitié de sa longueur totale. La cubitale un peu moins longue, un peu plus large. Les nervures latérales de la discoïdale le plus souvent d'une teinte plus légère qui rend l'ensemble de la cellule moins visible.

Différences sexuelles peu saillantes. On peut cependant dire que chez le mâle le troisième segment du ventre est plus plan, qu'il atteint et contourne plus exactement le troisième segment de l'abdomen, qu'il est généralement plus ponctué, que ses points sont plus serrés, le faisant quelquefois paraître un peu mat. Chez les femelles du *Roseum*, de l'*Ardens* et du *Lucidulum* ce troisième segment est moins avancé et laisse souvent entrevoir le rudiment d'un quatrième segment.

**HEDYCHRUM LUCIDULUM, Lat. G., Panz. Wesm.
Dahlb.**

Chrysis lucidula. Fab.

Long. 0,005—0,008.

Femelle. — Tête bleue ou verdâtre, plus souvent avec un mélange de ces deux couleurs. Plage des ocelles plus ou moins dorée-empourprée ; cette teinte

s'avançant quelquefois un peu sur le vertex. Impression faciale distinctement guillochée en travers, assez profonde, mais n'occupant pas tout l'espace compris entre les yeux, surtout au voisinage de son sommet ; ses côtés latéraux supportant sur une certaine largeur des points qui émanent du vertex. Bouche un peu proéminente, quoique l'espace compris entre l'extrémité des yeux et la base des mandibules soit nul. Celles-ci robustes, semi-pendantes ; leur base bleue. Antennes obscures ; le premier article beaucoup plus bleuâtre que le deuxième.

Prothorax et mésothorax assez fortement et régulièrement ponctués, d'un doré-cuivré pur et brillant ; les points, plus forts que ceux de la tête. Angles antérieurs du prothorax un peu arrondis ; la tranche de ce dernier offrant deux taches bleues ou vertes-dorées ; le sommet de ces taches, cintré, purement limité ; chacune d'elles occupant tout l'espace compris entre l'un des angles et le cou. Côtés perpendiculaires du prothorax invariablement bleus ; cette couleur abordant très-nettement le doré-cuivré de la surface du dit. Écussion, postécussion, méthathorax, côtés perpendiculaires de la poitrine, ou bleus ou verdâtres, selon que l'une ou l'autre de ces couleurs domine sur la tête. Postécussion développé, cordiforme ; son sommet tronqué ou faiblement arrondi, ou même ne faisant qu'un avec la tranche ; ses points plus forts, plus marginés et plus régulièrement assemblés que ceux de l'écusson.

Abdomen doré-cuivré, finement ponctué ; les points partout assez de la même force, cependant ceux des côtés latéraux du premier segment, plus prononcés.

Impression de la base de celui-ci, faible; le lobe central passablement dessiné en gouttière. Troisième segment ayant la forme d'un croissant; son pourtour bordé par un bourrelet régulier, large, mais peu convexe, prolongé jusqu'à la base du segment; ce bourrelet bien dessiné chez les sujets les plus petits, comme nul chez les plus grands. Côtés latéraux ayant à une assez grande distance de la base du segment une petite aspérité tantôt bien accusée, tantôt à peine visible (ou même nulle), au-dessous de laquelle tout le contour du segment se dessine en un très-léger retrait horizontal. Segment du ventre d'un brun-noirâtre brillant. Le troisième, largement échancré à son sommet, principalement à sa partie médiane, et précédé d'un petit mamelon indépendant, simulant en quelque sorte un quatrième segment, lequel supporte à sa base et comme intercalée dans la partie la plus étroite de l'échancrure du troisième segment, une petite excroissance lamélliforme, dont le sommet est quelque peu obtus. Pattes bleues ou d'un bleu verdâtre, surtout les tibias; l'extrémité de ceux-ci un peu rougeâtre; tarses obscurs, quelquefois d'un brun clair. Ailes enfumées; la zone des cellules jusqu'à la racine de l'aile, ordinairement plus transparente.

On rencontre de temps à autre des sujets considérablement plus grands et dont la teinte bleue est plus pure, soit sans aucun mélange de vert.

Dahlbom rapporte au *Lucidulum* femelle (sur le témoignage du musée de Berlin), l'*Ardens* de Lat., Wesm.; mais, à mes yeux, l'*Ardens* de ces auteurs correspond au *Minutum* de Lep.

<i>Male.</i>	}	<i>Hedychrum regium.</i> Wasm.
	*	<i>alterum.</i> Lep. Ann. du Musée.
	}	<i>Chrysis regia.</i> Fab., Panz.

C'est Dahlbom, si je ne me trompe, qui, le premier, a constaté que le *Regium* est le mâle du *Lucidulum*. Ceci ne peut être douteux, car outre que cet auteur affirme avoir pris les deux insectes accouplés, la conformation du segment anal représente bien les caractères propres aux deux sexes (indépendamment de l'excroissance anomale du troisième segment du ventre que nous observons chez la femelle), en sorte que nous serions singulièrement embarrassés si, pour les appareiller, nous devions recourir à une autre combinaison. De plus, il existe de nombreux rapports entre ces deux insectes, en sorte que, après avoir établi que chez le mâle la plage des ocelles n'est presque pas dorée-empourprée; que le prothorax et le mésothorax sont ou bleus ou verdâtres, ou avec un mélange de ces deux couleurs reflétant quelquefois une faible teinte dorée; que le troisième segment du ventre est simple, plan; que les côtés perpendiculaires du prothorax ainsi que la tranche antérieure de celui-ci ne sauraient avoir les deux teintes brusquement opposées l'une à l'autre, — on ne trouve plus guère de différences dignes d'être signalées.

De même que chez la femelle, il existe chez le mâle des sujets considérablement plus grands les uns que les autres, ayant la tête et le thorax plutôt d'un bleu foncé que verdâtre.

Se montre ça et là, principalement sur les fleurs des Ombellifères.

HEDYCHRUM ARDENS, Lat. Wesm.

Chrysis ardens, Coqueb., t. XIV. Selon Wesm.

Hedychrum minutum, Lep. Ann. du Mus., t. VII. Dahlb.

Long. 0,004—0,006.

Sa petite taille, ne représentant guère que le quart ou le tiers du toisé des autres *Hedychrum*, suffira pour le faire reconnaître de suite.

Femelle.—Tête verte. Les points du vertex, moyens, peu profonds, faiblement marginés. Plage des ocelles et occiput souvent plutôt finement rugueux que ponctués; plus ou moins envahis par une teinte cuivrée, vineuse, assombrie, rarement un peu brillante, se prolongeant quelquefois jusque sur le vertex. Impression faciale assez peu profonde pour que, vue obliquement, elle paraisse à peu près nulle; son tégument tendu, comme finement sablé, d'un vert un peu doré, rarement en partie bleuâtre. Antennes noirâtres ou d'un brun un peu rougeâtre en dessous; le premier article seul verdâtre.

Prothorax vaguement et finement chagriné, avec des points peu profonds; sa tranche assez adoucie en son milieu pour laisser le cou à découvert; ses deux angles externes un peu abrupts. Sa première moitié verte, la deuxième d'un cuivré-vineux assez semblable à celui de la plage des ocelles, se dessinant à partir des angles postérieurs sous la forme d'un croissant; sa partie centrale s'avançant quelque peu dans la direction du cou. Mésothorax d'un cuivré semblable à celui du prothorax, le compartiment interne avec des

points un peu plus gros et plus nombreux que ceux des compartiments latéraux. Côtés perpendiculaires de la poitrine, verts ou bleuâtres ; leurs points assez conformes à ceux du postécusson. Celui-ci d'un vert-doré quelquefois un peu empourpré ; sa partie postérieure un peu moins envahissante que chez le *Lucidulum*. Écusson doré-cuivré, rarement d'une teinte aussi vineuse que le mésothorax ; ses points moins forts, plus inégalement espacés que ceux du postécusson. Métathorax ou bleuâtre ou verdâtre ; ses angles beaucoup plus finement ponctués qu'aucune autre partie du thorax.

Abdomen doré-cuivré. Les points des deux premiers segments, excessivement fins, très-rapprochés ; ceux du troisième, selon les sujets, à peine un peu plus gros ; ce dernier, sans aspérités sur ses côtés latéraux ni bourrelet le long de son pourtour. Impression de la base du premier segment largement et purement dessinée à son sommet, n'offrant pas de sillon en gouttière sur son milieu. Segments du ventre noirs, comme huilés ; le deuxième avec une petite macule dorée-empourprée en son centre. Pattes verdâtres, quelquefois un peu dorées ; tarses d'un brun clair. Ailes faiblement enfumées, radiale comme fermée ; sa côte externe passablement assombrie.

Male. — Ne diffère essentiellement de la femelle que par son troisième segment du ventre plus plan, très-finement ponctué ; les points de ce segment, des plus subtils, excessivement rapprochés, rendant la surface peu brillante ; son sommet peluché. — Les tarses, encore plus clairs que chez la femelle.

Se montre ça et là, principalement sur les grands monceaux de pierres autre part mentionnés.

HEDYCHRUM RUTILANS, Megerle, Dahlb.

Hedychrum servidum, Lep. Ann. du Mus.—Wesm. (non Fab.)

Long. 0,006—0,008.

Femelle. — Tête foncièrement verte, entièrement sculptée comme celle du *Lucidulum*. Occiput, plage des ocelles et même souvent une partie du vertex, d'un cuivré fréquemment assez obscur. Impression faciale verte, son fond quelquefois bleu, ou prenant cette teinte selon l'angle sous lequel on le considère. Mandibules assez pendantes, obscures ; leur base bleue, leur milieu d'un fauve nullement douteux. Antennes brunes, pouvant être très-légèrement rougeâtres ; le premier article bleu ou vert.

Prothorax un peu plus haut que celui du *Lucidulum*. Le prothorax, le mésothorax et l'écusson, d'un cuivré assez semblable à celui de la tête, quoique passant fréquemment à l'état de reflet rosé, en se mariant à une teinte légère, fugitive et verdâtre, des plus déteignantes ; celle-ci disposée plus particulièrement sur le pourtour du prothorax, le long de l'écaillle, autour de l'écusson, et plus prononcée à la base du compartiment interne. Écusson non convexe ; ses points simples, à peine plus espacés que ceux du mésothorax et reposant sur une surface un peu plus unie. Côtés perpendiculaires de la poitrine, d'un vert doré assez pur ; ses points marginés, presque aussi forts que ceux du postécusson.

Ce dernier, ainsi que le métathorax, d'un bleu verdâtre, ressemblant bien au *Lucidulum* quant à la ponctuation et au relief; toutefois, la partie inférieure du postécusson est ici plus avancée et plus nettement arrêtée par un trait à peine exhaussé et très-tenu. En se prolongeant à droite et à gauche, ce trait prend la forme d'une accolade dont les extrémités se dirigent vers les angles du métathorax; cette disposition, souvent assez visible, d'autres fois l'étant beaucoup moins. La tranche petite, peu apparente, presque verticale, carénée dans son milieu, offrant sur ses côtés un guillochis transverse et peu régulier. Côtés latéraux du métathorax vaguement bleus ou violets.

Abdomen comme celui du *Lucidulum*, seulement la ponctuation du bourrelet du troisième segment, légèrement plus forte, l'aspérité des côtés latéraux de ce segment beaucoup plus dessinée, un peu en forme d'épine; le reste du pourtour quelque peu horizontalement en retrait. Segments du ventre noirâtres, brillants; le troisième plus porté en avant que chez les autres espèces. Ailes enfumées, radiale comme fermée. Pattes bleues, tibias quelquefois d'un vert un peu doré; tarses d'un brun rougeâtre, le cinquième article de la dernière paire ordinairement plus foncé, rarement avec une légère teinte métallique verdâtre.

On rencontre très-fréquemment des sujets avec la tête et le thorax plus étroits, ce qui modifie passablement leur *facies*, mais qui sont du reste entièrement semblables au type.

Il existe encore une variété beaucoup plus tranchée et plus rare, ayant la tête, le prothorax, le mésortho-

rax et l'abdomen en totalité d'un vert franc ; le métathorax, le postécusson, l'écusson en partie, le compartiment interne du mésothorax, les côtés perpendiculaires de la poitrine, d'un bleu foncé.

Mâle. — Très-semblable à la femelle, à l'exception près que les points de l'abdomen paraissent un peu plus profonds. Le troisième segment du ventre est aussi un peu plus mat par le fait d'une ponctuation plus fine, plus serrée, supportant ça et là quelques points médiocrement gros.

Je n'ai guère trouvé cette espèce que dans les carrières dont on extrait le gravier destiné à charger les routes. Elle n'y est pas très-rare, surtout vers la fin de l'été.

HEDYCHRUM COERULESCENS, Lep. An. du Mus., t. VII.

Hedychrum chloroideum? Zieg. Dahlb.

Long. 0,009.

La couleur bleue-verdâtre de tout l'insecte, ça et là lavée d'une teinte violacée et sans aucun reflet doré ou empourpré, permet de déterminer facilement cette espèce.

Femelle. — Tête médiocrement ponctuée. Impression faciale, mandibules et chaperon....? (détruits par les larves). Antennes obscures; les deux premiers articles, mais principalement le premier, bleus. Prothorax sensiblement moins haut que le mésothorax, plus fortement ponctué que l'occiput; les points ça et là iné-

gaux, assez rapprochés, reposant sur une surface peu tendue ; sa partie centrale avec une dépression large, mais fort peu profonde et passablement irrégulière. Ses deux angles antérieurs non adoucis ; les postérieurs assez lourds, plus fortement et plus brusquement coudés à l'extérieur que de coutume. Les côtés latéraux du prothorax plutôt parallèles entre eux que légèrement obliques. Les points du mésothorax un peu plus faibles que ceux du prothorax, sauf à la base du compartiment interne, où ils paraissent concorder avec ceux de l'écusson (autant qu'il m'est permis d'en juger, l'écusson étant détruit en grande partie). Postécusson grand, passablement convexe, surtout vu de profil ; ses points, marginés, plus forts que ceux de l'écusson. Côtés perpendiculaires de la poitrine comme tuméfiés ; longitudinalement traversés par un faible sillon ; leur extrémité assez tronquée, s'infléchissant fortement sous cette dernière, tandis que chez les espèces précédentes ces côtés se présentent sous la forme d'un triangle à surface assez plane, l'angle inférieur étant purement arrêté. Ponctuation de ces côtés, peut-être légèrement plus faible et un peu moins régulière que celle du postécusson. Angles du métathorax plutôt finement rugueux que ponctués.

Abdomen à peine aussi long que la tête et le thorax. Troisième segment normalement arrondi antérieurement, sans aucune trace de l'aspérité des côtés latéraux ; sa ponctuation un peu plus accentuée et plus serrée que celle du deuxième. Les points du premier plutôt plus fins que ceux du second. Impression de la base médiocre ; sa partie centrale ayant une gouttière

large mais peu profonde, à peine sensible. Pattes, de la couleur du corps; tarses, segments du ventre...? (absents). Ailes assez également enfumées; radiale à peine fermée; l'abord de l'extrémité de sa nervure inférieure, très-tenu.

Male.....?

Je n'ai jamais rencontré cet insecte, mais il en existe un exemplaire dans les cartons de M. de Saussure avec une étiquette portant le nom de *Genève*. Si cette espèce vit réellement dans notre pays, elle doit y être fort rare.

HEDYCHRUM ROSEUM, Lep. Wesm.

Chrysis rosea, Rossi, Mant. Ins. — *Chrysis rufa*, Panz.

Long. 0,006.

Se reconnaîtra immédiatement à son abdomen rouge de brique, rarement un peu rosé.

Femelle. — Tête beaucoup plus souvent d'un vert plus ou moins doré que bleuâtre; le vertex quelquefois un peu empourpré. Sa partie antérieure peu proéminente. Chaperon très-transverse, plan, lisse; sa marge des plus étroites, brunâtre, très-delicatement relevée. Mandibules non pendantes, plutôt ramenées sous le chaperon, bleues dans leur première moitié; le voisinage de leur sommet d'un brun clair. Antennes obscures; le premier article un peu bleuâtre, mais seulement en dessus. Impression faciale bleue, peu profonde, avec des points marginés aussi grands que ceux du vertex, mais plus faiblement incrustés; son milieu

guilloché. Occiput et plage des ocelles d'un bleu-foncé assez mat ; le tégument, longeant la partie externe des yeux, bleu ; beaucoup plus fortement ponctué que l'occiput.

Prothorax, mésothorax et écusson, plus souvent verdâtres que bleuâtres, quelquefois avec une teinte dorée un peu empourprée, tantôt légèrement brillante, tantôt semi-vineuse et passablement terne, se fixant plus particulièrement sur le prothorax et plus ou moins sur les compartiments latéraux du mésothorax. Celui-là supportant dès ses angles antérieurs, au sommet de la tranche et sur une longueur variable, une petite ligne en relief, arquée et plus ou moins apparente. Compartiment interne bleu foncé, quelquefois noir. Métathorax et postécusson bleus ; le relief de celui-ci, de même que sa ponctuation, comme chez le *Lucidulum*. Points du compartiment interne un peu plus forts et plus régulièrement rapprochés que ceux des compartiments latéraux et du prothorax.

Premier segment de l'abdomen du double ou du triple plus court que le deuxième. La ponctuation de ces deux segments très-fine, serrée ; celle du troisième à peine plus forte, reposant sur une surface un peu moins lisse ; le pourtour du segment sans bourrelet ni aspérités. Le bord antérieur du deuxième d'un blanc jaunâtre. Le premier et le deuxième segment du ventre de la même couleur que celle de l'abdomen. Le troisième assombri ; sa partie antérieure quelque peu échancrée ou tronquée, laissant souvent à découvert un semblant de quatrième segment très-transverse, du dessous duquel émane une protubérance rudimen-

taire assez lourde, triangulaire, qui doit en partie constituer l'oviducte. Pattes bleues ou verdâtres ; les extrémités des fémurs, des tibias et les tarses, d'un brun rougeâtre. Ailes enfumées, radiale comme fermée ; sa nervure inférieure assez distinctement dessinée.

Male. — Semblable à sa femelle, seulement le vertex, le prothorax, les compartiments latéraux du mésothorax et l'écusson, généralement plus dorés, plus empourprés. La ponctuation de l'abdomen est aussi un peu plus forte. Le troisième segment du ventre n'est pas échancré à son sommet et il porte des points assez régulièrement espacés.

Cette espèce n'est pas commune : elle pourrait même passer pour rare si l'on ignorait qu'on la trouve particulièrement sur les pentes arides, couvertes d'un maigre et court gazon. Toutefois, j'en ai pris plusieurs sujets dans l'intérieur de la forêt de Bois-Bougy, sur un chemin anciennement empierré.

GENRE HOOPYGA.

Holopyga, Dahlb. Hym. Europ., t. II.

C'est à Dahlbom que nous devons la création de ce genre. Les espèces qui le composent ont entièrement le *facies* des *Hedychrum*.

Chaperon transversal, non proéminent.

Mandibules lourdes, tridentées à leur sommet.

Trompe comme nulle, ou ne se présentant que sous la forme d'un très-petit moignon.

Sommet de l'impression faciale non marginé.

Prothorax moins haut que le mésothorax.

Postécusson ayant la forme normale.

Côtés perpendiculaires de la poitrine comme chez les *Hedychrum*.

Angles externes du métathorax semblables à ceux des *Chrysis*, soit lourds, mais non précédés d'une fissure proprement dite.

Bord antérieur du troisième segment de l'abdomen sans aucune échancrure ni aspérités sur les côtés latéraux.

Segments du ventre entièrement noirs, quelque peu déprimés comme chez les *Hedychrum*.

Oviducte non apparent.

Crochets des tarses pectinés ; les dents au nombre de trois à six ?

Le réseau de l'aile, comparé à celui des *Hedychrum*, a la radiale non fermée ; la cubitale plus étroite ; le commencement de la nervure qui part du sommet de la discoïdale, moins long, se dirigeant parallèlement au sens de la longueur de l'aile, quelquefois même (très-faiblement il est vrai) vers sa partie inférieure, tandis que chez les *Hedychrum* ce même commencement de nervure a une propension à oblier dès sa base dans la direction de la radiale. De plus, la ner-

vure qui ferme postérieurement la discoïdale, suit un peu obliquement dans sa plus grande moitié la côte longitudinale et externe de l'aile; l'autre moitié, est assez brusquement coudée pour former un angle droit, ou presque droit. Cette disposition, est très-accentuée et bien différente de ce que nous voyons chez les *Hedychrum*, puisque chez ceux-ci, cette même nervure dessine simplement un arc de cercle placé obliquement.

Différences sexuelles; douteuses pour moi, mais devant avoir de grands rapports avec celles des *Hedychrum*. Ainsi, si je ne suis dans l'erreur, chez la femelle le sommet du troisième segment du ventre serait légèrement échancré et peu distant du troisième segment de l'abdomen; ce même segment serait chez le mâle un peu plus plan, plus distinctement ponctué et à peine plus rapproché du bord antérieur. Toutefois, comme les espèces de ce genre sont peu nombreuses et que je n'en possède qu'un petit nombre d'individus, je n'oserais point affirmer avoir eu réellement les deux sexes sous les yeux.

HOLOPYGA OVATA, Dahlb.

Long. 0,005—0,006.

Est tellement voisin de l'*Hedychrum lucidulum*

mâle, qu'il faut en être prévenu pour ne point confondre ces deux espèces ; toutefois, on reconnaîtra facilement l'*Holop. ovata* :

Femelle. — Au réseau de l'aile ; aux crochets des tarses ; aux angles du métathorax ; à l'absence du bourrelet et de l'aspérité des côtés du troisième segment de l'abdomen. — Le prothorax est aussi moins haut ; son tégument moins tendu ; les points ordinairement moins pressés, quelquefois inégalement espacés, et non tous de la même force ; ses angles antérieurs moins arduis, plus adoucis. La ponctuation de l'occiput plus fine. Les deux ocelles postérieurs, unis par un sillon des plus subtils. De plus, l'impression de la base du premier segment est ample, à peine creusée ; son sommet se dessinant en un cintre régulier qui occupe presque toute la largeur du segment ; son point d'attache au thorax offrant plutôt une simple fossette qu'un sillon en gouttière traversant toute la hauteur de la dépression.

Male. — Ne différant pas essentiellement de la femelle.

Dahlbom signale neuf variétés de ce Chryside, dont quelques-unes mériteraient peut-être d'être élevées au rang d'espèces. Je ne saurais en douter pour ce qui concerne sa variété i, si, comme j'ai tout lieu de le croire, elle correspond bien à l'*Hedychrum lucidum* de Lepeletier de Saint-Fargeau. Quant aux sujets qui habitent notre contrée, nous les trouvons semblables entre eux, ou n'offrant aucune des disparates marquantes signalées par Dahlbom, sauf quelques variantes dans les teintes bleues, vertes ou violettes.

Se rencontre ça et là, principalement sur les fleurs des ombellifères, ou plus rarement sur les terrains découverts lorsque la femelle cherche à y déposer ses œufs.

HOLOPYGA JURINEI, Mihi.

Holopyga ovata, var. i. Dahlb.

Hedychrum lucidum, Lep. Ann. du Mus., t. VII.¹

Long. 0,005—0,007.

Femelle. — Tête, métathorax et côtés perpendiculaires de la poitrine d'un bleu foncé. Prothorax, mésothorax, écusson et postécusson d'un doré-cuivré très-riche, contrastant avec le bleu de la tête et du métathorax. Le postécusson plutôt en croissant que cordiforme; ses cornes comme tronquées, leur extrémité occupée par une très-petite fossette, dont le côté le plus externe est limité par une légère arête verticale; cette disposition se retrouve au reste chez l'*Ovata*. Plage des ocelles quelquefois très-légèrement verdâtre ou d'un bleu plus clair. Ocelle antérieur un peu plus gros que les postérieurs; ceux-ci unis postérieurement par un trait des plus subtils. Ponctuation de l'occiput excessivement fine, de six à huit fois moins forte que celle du vertex. Antennes obscures, le premier article violet. Impression faciale plutôt violette que bleue,

¹ Dahlbom rapporte d'après le témoignage de Spinola l'*Hedychrum lucidulum*, Lep. à sa var. i de l'*Ovata*; vraisemblablement ensuite d'un *lapsus calami* (l'auteur italien ayant probablement voulu dire *Lucidum*).

très-légèrement guillochée; la ponctuation du vertex descendant le long des yeux.

Points du postécusson, de l'écusson et des côtés perpendiculaires de la poitrine, larges, peu profonds; leur fond plane, leur pourtour marginé. Ceux des trois compartiments du mésothorax, plus petits, assez semblables entre eux, moins régulièrement disposés, à peine quelque peu marginés; les points du prothorax plus simples. Sommet de la tranche du prothorax très-adouci sur tout le développement de sa ligne, en sorte que les deux angles antérieurs sont comme nuls; ses côtés latéraux, vus à vol d'oiseau, fortement obliques. Écailles des ailes d'un brun d'airain foncé.

Abdomen doré-cuivré, semblable à celui de l'*Ovata*; ventre comme chez cette dernière espèce. Pattes bleues, tibias quelquefois un peu verdâtres ou d'un bleu plus clair; tarses bruns; leur dessous, principalement celui de la troisième paire, couleur de rouille¹. Ailes enfumées, radiale ouverte.

Mâle. — M'est inconnu, mais à en juger par analogie d'après l'espèce précédente, il doit ressembler beaucoup à sa femelle.

Se montre rarement, dans les localités chaudes et pierreuses, principalement sur les fleurs des petits *Sedum*.

¹ Autant qu'il m'est permis d'en juger à l'aide du microscope, le crochet du tarse, au lieu d'être pectiné comme chez l'*Ovata*, supporte plutôt 2—3 petites aspérités dentaires inégalement espacées.

HOLOPYGA SICHELII, Mihi.

Long. 0,008.

Cet hyménoptère, malgré sa taille peut-être un peu plus petite, est si voisin de l'*Hedychrum cærulescens*, que je m'explique très-bien comment l'individu femelle que j'ai eu à ma disposition était réuni à cette espèce dans la collection de M. de Saussure.

Effectivement, comme chez l'*H. cærulescens*, l'insecte est entièrement d'un bleu verdâtre, ayant seulement çà et là quelques légères teintes violacées ; mais ici les angles externes du métathorax, le réseau de l'aile, le crochet des tarses, ayant tous les caractères propres au genre *Holopyga*, démontrent à eux seuls qu'il s'agit d'une espèce très-distincte.

On peut ajouter que l'angle antérieur du prothorax est plus adouci ; que les côtés latéraux de ce dernier sont plus obliques et l'angle postérieur à peu près sur le même alignement que ceux-ci, tandis que chez l'*H. cærulescens*, il est quelque peu déjeté dans l'espace ; que l'impression centrale du prothorax est plus exiguë, surtout moins large, soit quelque peu linéaire ; que les côtés perpendiculaires de la poitrine ne sont ni tuméfiés, ni avec leur extrémité largement contournée sous cette dernière, mais bien semi-plans, triangulaires avec l'angle terminal assez purement arrêté.

Le métathorax en totalité, ainsi que l'écusson et la base du compartiment interne du mésothorax, d'un bleu violacé (mais cette distribution de couleur est-elle bien toujours la même ?).

A ne considérer que la teinte verdâtre non douteuse de l'abomen, il me semble difficile que cette espèce puisse correspondre à l'une des variétés de l'*Ovatus*, signalées par Dahlbom.

Probablement fort rare. Je ne l'ai jamais pris. Collection de M. de Saussure.

GENRE ELAMPUS.

Spin. Wesm. Dahlb. H. E., t. II.

Omalus, Panz. Dahlb. H. E. (en partie). — *Chrysis*, Panz. Fab. (en partie).

Les insectes de ce genre sont les pygmées des Chrysides. Leur corps est le plus souvent entièrement bleuâtre ou verdâtre. Au lieu de se complaire comme les autres espèces de cette famille dans les localités pierreuses, découvertes, exposées aux rayons du soleil, ils semblent préférer les clairières, et surtout le voisinage des habitations. Leur petite taille et la presque impossibilité d'aller à leur recherche ensuite d'un plan préconçu, limitent souvent le nombre des sujets dont nous pouvons disposer.

Corps plutôt court qu'élançé.

Chaperon transverse, fort peu proéminent; faiblement trilobé; le lobe central un peu convexe, légèrement avancé.

Mandibules lourdes, tridentées tout près de leur extrémité.

Trompe non visible.

Impression faciale non marginée à son sommet; celui-ci se dessinant plutôt sous la forme d'un angle que sous celle d'un plein-cintre occupant tout l'espace compris entre les yeux.

Prothorax sensiblement moins haut que le mésothorax; ces deux sections généralement lisses; les points plus ou moins rares, inégalement espacés, soit non fortement pressés comme dans les genres précédents.

Les deux traits limitant le compartiment interne, minces comme un cheveu, ou comme nuls; les compartiments latéraux traversés par une petite ligne généralement plus visible.

Postécusson assez convexe et ramassé pour paraître quelque peu conique; ou exceptionnellement armé d'une pointe horizontale. Sa ponctuation, ainsi que celle de l'écusson et du métathorax, forte, robuste; les points serrés contrastant avec les points lâches du prothorax et du mésothorax.

Côtés perpendiculaires de la poitrine comme chez les *Hedychrum*; seulement leur sommet est tantôt aigu, tantôt arrondi.

Angles externes du métathorax assez sembla-

bles à ceux des *Chrysis*, mais sans être précédés d'une fissure.

Impression de la base du premier segment de l'abdomen remplacée par un simple sillon en gouttière, large, peu haut et évasé.

Contour externe du troisième segment de l'abdomen invariablement échancré à son sommet; celui-ci étroit ou faiblement atténué.

Segments du ventre très-concaves et entièrement couverts de couleurs métalliques.

Oviducte rarement quelque peu visible.

Crochets des tarses pectinés; le nombre des dents variant entre trois et six; leur dimension, leur écartement, variables d'une espèce à l'autre.

Le réseau de l'aile offrant la particularité de n'avoir pour toute cellule discoïdale que la nervure qui la ferme postérieurement (ou, si de temps à autre les nervures latérales et le commencement de la nervure qui part de son sommet sont quelque peu dessinés, ce n'est qu'à l'aide d'un trait des plus fins et très-faiblement coloré); cette disposition supprimant de fait la cubitale. Radiale oblongue, n'étant limitée à sa partie inférieure que sur le quart ou le tiers de sa longueur et par un trait robuste; le reste de la nervure souvent peu dessiné.

Différences sexuelles : Chez le mâle, le bord antérieur du troisième segment du ventre est

marginé d'une peluche rase, ou est simplement brunâtre lorsque la peluche manque, ainsi que nous le voyons chez les *Chrysis*. Chez la femelle, ce troisième segment est fréquemment assez éloigné de l'extrémité du corps pour laisser entrevoir le rudiment d'un quatrième segment, ou plutôt le tégument servant de base à l'oviducte. — Ces caractères sont assez nettement dessinés pour permettre de reconnaître facilement le sexe, tandis qu'il n'en est pas toujours de même chez les *Hedychrum* et les *Holopyga*.

1. Troisième segment de l'abdomen ayant à son extrémité une incision plus ou moins étroite et triangulaire.

(Genre **OMALUS** Dahlb.)

A. *Côtés latéraux du troisième segment, non sinués.*

ELAMPUS AURATUS, Wesm. Chrys. de Belg.

Chrysis aurata. Lin. ; Fab. S. P. ; Panz. — *Omalus auratus*, Dahlb.

Long. 0,003—0,0045.

Femelle. — Tête ou bleuâtre ou verdâtre, ou avec un mélange de ces deux teintes. Occiput comme non ponctué, fréquemment violacé. Les points du vertex, moyens, peu profonds, quelque peu marginés, régulièrement assemblés, se prolongeant le long des yeux. Impression faciale, lisse. Antennes obscures : les deux premiers articles bleuâtres ou verdâtres.

Thorax de la même couleur que la tête : quelquefois avec sa partie antérieure plus ou moins violacée. Prothorax beaucoup moins haut que le mésothorax, médiocrement échancré postérieurement ; son centre à peu près lisse ; les côtés plus ou moins ponctués. Ponctuation de l'écusson deux à trois fois plus forte que celle du vertex ; les points pénétrant ordinairement sur la première moitié du compartiment interne. Compartiments latéraux n'ayant que quelques petits points inégalement espacés, reposant sur une surface à peine polie. Postécusson généralement d'un bleu plus foncé : ses points légèrement plus petits, mais plus pressés, plus régulièrement assemblés que ceux de l'écusson. Ce postécusson assez fortement en bosse ; sa partie inférieure plus étroite, descendant sur la tranche du métathorax en se dessinant le plus souvent sous une forme assez nettement arrondie. Ce semi-appendice du postécusson, borné extérieurement sur chacun de ses côtés latéraux par deux fossettes accolées, peu profondes, à fond lisse, d'un bleu noirâtre, fréquemment séparées par un trait en relief ; ces fossettes tantôt bien dessinées, tantôt passablement douces, occupant presque en totalité la tranche. Points des angles du métathorax aussi prononcés que ceux des côtés perpendiculaires de la poitrine ; ces derniers assez arrondis à leur sommet.

Abdomen doré-cuivré ; la partie dorsale des deux premiers segments quelquefois obscure. Son tégument lisse ; sa ponctuation des plus fines ; les points médiocrement espacés ; ceux du premier segment à peu près nuls ; ceux du troisième sensiblement plus forts, sur-

tout vers la partie externe. Troisième segment au moins aussi long que le deuxième ; son sommet même assez étroit pour être entièrement occupé par une petite échancrure cunéiforme. Segments du ventre d'un verdoré souvent empourpré. Pattes vertes ou un peu bleuâtres, quelque peu dorées ; tarses obscurs ; le dessus du premier article de la base, verdâtre. Racine de l'aile transparente, sa partie antérieure assez fortement enfumée.

Mâle. — A les tarses plus clairs, sans vert sur le dernier article. Le troisième segment du ventre plus ponctué, les points serrés, la peluche du sommet bien visible, coudée, ascendante.

Dahlbom cite neuf variétés de cette espèce, dont deux auraient l'abdomen verdâtre ; si ces dernières appartiennent réellement à notre insecte, elles ne me paraissent pas se rencontrer chez nous.

Cet *Elampus* est celui qui se montre le plus fréquemment dans notre bassin.

ELAMPUS VIOLACEUS, Scop. Ent. Carn.—Wesm.

Onalus nitidus. Panz.—*Omalus cœruleus*. Dahlb.—*Hedychrum nitidum*, fem. Panz. Krit. Rev. (selon Wesm.)

Long. 0,006—0,008.

Cette espèce est la plus grande du genre, sa taille atteignant celle de l'*Hedychrum lucidulum*. Considéré dans son ensemble, tout le corps est d'un bleu çà et là verdâtre, nuancé de violet ; cette dernière teinte, quelquefois un peu rosée sur la tête et le thorax.

Femelle. — Plage des ocelles et occiput générale-

ment violet, à peine ponctués. Chaperon, impression faciale, ponction de la tête comme chez l'*Auratus*. Antennes obscures : les trois ou quatre premiers articles distinctement verdâtres en dessus. L'ensemble du thorax, le postécusson, la tranche du métathorax, semblables à ce que nous voyons chez l'*Auratus*. Les angles externes du métathorax verts, ou au moins d'une teinte plus légère que celle du postécusson.

Incision du sommet du troisième segment, peu accusée, plus ouverte que profonde. Le tégument de ce segment garni de soies semi-couchées, espacées, assez longues (et dont il pourrait exister quelque peu sur les deux autres segments dans la première jeunesse). Segments du ventre bleuâtres ou d'un verdâtre plus ou moins doré ; le troisième faiblement ponctué, ses points serrés. Pattes verdâtres ou bleuâtres, tarses obscurs ; le dessus du premier article de la base vert, le dessous de tous les cinq, fauve. Ailes assez également enfumées dans leur seconde moitié.

Mâle. — M'est inconnu.

Cette espèce est loin d'être commune ; je n'en possède que trois sujets. Je ne l'ai pas trouvée dans les collections de M. de Saussure.

ELAMPUS AFFINIS, Wesm. Wesm. N. s. l. Chry. de Belg.

Omalus aeneus, Dahlb. — *Chrysis anea*. Fab. Panz.

Long. 0,004—0,007.

Cette espèce est extrêmement voisine de la précédente. Pour la faire reconnaître aussi facilement que

possible, je ne saurais faire mieux que de transcrire littéralement l'exposé de M. Wesmael :

« *Cette espèce et la précédente¹, qui se ressemblent presque entièrement sous le rapport des couleurs, présentent cependant d'autres différences que j'ai peine à regarder comme purement sexuelles. Ainsi, chez l'El. violaceus, l'excavation faciale se prolonge jusque fort près de l'ocelle antérieur; les trois ou quatre premiers articles des antennes sont métalliques; les yeux sont plus saillants, plus arrondis, presque hémisphériques; enfin le métanotum (soit notre métathorax, et plus particulièrement pour le cas présent, le postécus-son), vu de côté, présente à peu près la forme d'un cône. Chez l'El. affinis, au contraire, l'excavation faciale se termine à une assez grande distance de l'ocelle antérieur; les deux premiers articles des antennes sont seuls d'un vert métallique; les yeux sont moins saillants, plus allongés; et le métanotum, moins prolongé en arrière, est bombé à peu près en demi-sphère.* »

Je crois pouvoir ajouter que sa taille est un peu plus petite et que la couleur du troisième segment de l'abdomen n'offre généralement qu'une seule teinte, soit bleuâtre, soit le plus souvent d'un vert plus ou moins doré; que la ponctuation de ce segment est un peu plus visible; que les soies sont plus courtes, plus serrées; que son extrémité, si elle n'est pas un peu atténuee, est toutefois un peu moins obtuse. Enfin, que le dessus du premier article des tarses n'est pas vert comme chez le *Violaceus*, si ce n'est peut-être celui de la dernière paire.

¹ Soit pour M. Wesmael, soit pour nous-même l'*E. violaceus*.

Comme nous venons de le voir, M. Wesmael ne pense pas que les caractères qu'il signale puissent tenir seulement à des différences sexuelles. J'abonde dans son sens, car il est patent pour moi que tous les sujets du *Violaceus* et de l'*Afinis* que j'ai eus à ma disposition étaient des femelles.

Cette espèce se rencontre aussi souvent que l'*Auratus*. J'en possède vingt-six femelles, mais pas un seul mâle!

B. Côtés latéraux du troisième segment unisinués (mais seulement chez la femelle?)

ELAMPUS MINUTUS, Wesm. Wesm. Notice sur les Chrys. de Belg.

Type de Wesm., mais non ses sujets à abdomen doré-cuivré.

Long. 0,008—0,004.

Si, chez les autres espèces de ce genre, le vert, le bleu, le violet se substituent l'un à l'autre sans règle positive, nous devons reconnaître que chez celle-ci c'est bien un vert plus ou moins doré qui constitue la couleur foncière de tout l'insecte. — Taille assez exiguë pour que certains sujets ne puissent guère être transpercés par une épingle.

Femelle. — Chaperon, impression faciale, ponctuation, comme chez l'*El. auratus*. Ocelles petits. Antennes assez ténues; les deux premiers articles bleuâtres ou verdâtres.

Dos du prothorax lisse ou n'ayant que quelques

points épars. Surface du mésothorax un peu moins unie, soit que le tégument ait quelques légères inégalités, soit que, ça et là, des points peu accentués contribuent à la faire paraître telle ; ces points, cependant, comme d'ordinaire, plus gros et quelque peu condensés vers la base du compartiment interne. Écusson transverse ; ses points rapprochés, médiocrement gros, peu enfoncés, leur fond plane, leur pourtour marginé. Couleur de l'écusson d'un doré contrastant quelque peu avec le vert-doré du mésothorax, ou de cette dernière nuance, ou obscur avec le fond des points reflétant ça et là, l'une ou l'autre des deux premières teintes. Postécusson semblable à l'écusson quant à la ponctuation et à la couleur ; cependant la teinte foncée étant celle qui se montre le plus fréquemment. Sa configuration, à peu près identique à celle de l'*Auratus*, avec cette différence qu'il est moins en demi-sphère, soit plus étroit, plus conique, tout en restant sur un plan horizontal.

Abdomen d'un vert quelque peu doré. Les deux premiers segments à peine ponctués. Le deuxième, rarement un peu noirâtre vers sa base. Le troisième, avec des points assez marqués, principalement sur les côtés latéraux ; plus doré que les deux précédents ; le voisinage de l'incision un peu empourpré. Celle-ci, à peu près comme chez l'*Auratus*, mais précédée sur chacun de ses côtés d'un sinus qui dégage quelque peu l'extrémité même du segment. Ce sinus, rarement bien accentué ; quelquefois passablement douteux ou comme nul. Pattes et segments du ventre plus fréquemment d'un vert un peu doré que bleuâtre. Ailes normales.

Le cinquième article des tarses de la dernière paire généralement verdâtre.

Mâle. — A l'abdomen un peu plus oblong, l'extrémité du troisième segment, non sinuée, les tarses d'une teinte moins sombre. Le sinus paraît faire défaut dans ce sexe; je n'oserais cependant affirmer qu'il ne puisse se montrer de temps à autre, car ce qui a lieu à cet égard chez la femelle doit faire supposer qu'il pourrait bien en être de même chez le mâle. Je dois dire, toutefois, que les quatre exemplaires que j'ai eus sous les yeux n'en présentaient pas la moindre trace.

Le mâle, et même peut-être la femelle, correspondraient-ils à l'*Omalus auratus* de Dahlbom (Divis B., renfermant des sujets ayant l'abdomen vert-doré?). Cet auteur rapporte le *Minutus* Wesm. à son *Truncatus* (à lui Dahlb.), en accompagnant, il est vrai, cette réunion d'un ?. Je suis à même d'affirmer que ce doute était fondé, ayant reçu de M. Wesmael un exemplaire femelle de son *Minutus*, autour duquel il m'a été facile de grouper plusieurs sujets des deux sexes capturés dans nos environs.

Se rencontre ça et là peu fréquemment.

C. Côtés latéraux du troisième segment, bisinués.

ELAMPUS PUSILLUS, Wesm.

Hedychrum bidentulum. Lep. An. du Mus. en partie.—*Elampus bidentulus*. Dahlb. en partie, soit sa var. b.—*Elampus pusillus*. Wesm. N. s. l. Chrys. de Belg. (Son type mais non ses sujets à abdomen doré-cuivré.)

Long. 0,003—0,004.

Sa taille est la même que celle de l'espèce précéd-

dente, mais, quant à la couleur, c'est le bleu et non le vert qui domine sur la tête et le thorax ; de plus, les côtés latéraux du troisième segment sont deux fois sinués, etc.

Femelle. — M'est inconnue.

Male. — Tête et antennes comme chez le *Minutus*, seulement le premier article de celles-ci, seul bleuâtre, et l'occiput, quelque peu ponctué. Dos du prothorax ponctué ; les points assez espacés ; celui du mésothorax plus lisse, avec quelques points épars et assez exigus. Écussion et postécussion ou noirâtres ou d'un bleu foncé. Ce dernier, vu à vol d'oiseau, présentant une surface triangulaire, à peu près horizontale ; son sommet assez atténué, s'identifiant avec la tranche du métathorax, soit ne la dépassant pas. Celle-ci, passablement haute, presque verticale, plutôt rugueuse que réellement ponctuée, faiblement limitée du postécussion par un trait à peine élevé et uniformément cintré, lequel part de la racine des ailes inférieures. Les deux petites fossettes accouplées décrites chez l'*Auratus*, comme nulles ou plus vaguement dessinées.

Abdomen d'un vert assez doré pour contraster avec le bleu de la tête et du thorax. Sa ponctuation, un peu plus forte, plus pressée que celle de l'*Auratus*. Incision et sinus du troisième segment, comme chez la femelle du *Minutus* ; ses côtés latéraux avec un second sinus allongé, fort peu creusé, souvent même comme nul ; l'extrémité du segment un peu brunâtre, avec un reflet empourpré plus ou moins étendu. Pattes et ventre plus bleus que verdâtres ; tarses tantôt obscurs, tantôt presque fauves. Ailes normales.

M. Wesmael (page 8) émet le doute que son *Pusillus* soit bien celui de Fabricius ; effectivement, d'après Dahlbom, le *Chrysis pusilla* Fab. est une autre espèce, ayant une petite carène au-dessus de l'incision anale.

Se montre assez rarement. Je n'en possède que deux mâles ; il en existe un exemplaire dans la collection de M. de Saussure.

ELAMPUS WESMAELI, Mihi.

Elampus pusillus, Wesm. sujets à abdomen doré-cuivré.
Elampus bidentulus, Dahlb. var. a. id.

Long. 0,0035—0,0045.

Cet Elampus est très-voisin du *Pusillus* ; il s'en distingue cependant : par la tête et le thorax, d'une teinte plus légère, plus brillante ; par le sommet du postécusson, un peu moins atténué, soit légèrement plus obtus ; par l'abdomen, d'un doré-cuivré non douteux ; de plus, sa taille est un peu plus grande, ou indubitablement plus large, plus trapue.

N'est-il réellement qu'une variété de l'espèce susdite, ainsi que le pensent MM. Dahlbom et Wesmael ? j'ai peine à le croire, bien que le petit nombre de sujets du *Pusillus* que j'ai eu à ma disposition ne me permette pas d'être très-affirmatif. Cependant, je possède huit mâles et deux femelles du *Wesmaeli*, et j'en trouve encore trois exemplaires dans la collection de M. de Saussure. Tous sont entièrement identiques, aucun d'eux ne présentant la moindre transition avec le *Pusillus* proprement dit.

Se montre ça et là beaucoup plus fréquemment que ce dernier.

2. Troisième segment de l'abdomen, avec l'incision de son sommet plus largement ouverte et son cintre ouvragé.

(Genre **ELAMPUS** Dahlb.)

A. *Côtés latéraux du troisième segment unisinués.*

ELAMPUS TRUNCATUS, Dahlb. Dahlb.

Long. 0,003—0,0045.

Voici encore une espèce qui, par sa taille et par sa couleur, ressemble singulièrement au *Pusillus*, mais elle s'en distinguera promptement par la sculpture de l'incision du troisième segment.

Femelle. — Tête, antennes et thorax comme chez le *Pusillus*; seulement les points du prothorax et du mésothorax, sensiblement plus forts et plus nombreux. Le sommet du postécusson, un peu moins atténué, soit comme chez le *Wesmaeli*; les côtés latéraux de cette pièce ayant à leur limite inférieure un étroit liséré d'un violacé rosé, non ponctué, sans épaisseur, quelque peu brillant, ne se montrant guère qu'à l'aide d'un certain jeu de lumière.

Abdomen plutôt bleuâtre que verdâtre, sauf à l'abord de son extrémité; sa partie dorsale plus subtilement ponctuée, noirâtre; cette teinte outrepassant à peine la base du troisième segment. L'incision de l'extrémité de celui-ci plus largement ouverte; l'épaisseur du tégument qui dessine son cintre, assez forte pour qu'il soit

possible d'y distinguer quelques points ; cette disposition, rappelant, dans son ensemble, celle d'un fer à cheval dont le sommet serait un peu anguleux. Côtés latéraux assez brusquement sinués à l'approche de l'incision pour dessiner fortement chaque angle externe de l'échancrure et mettre en évidence sous une forme légèrement appendiculée l'extrémité du segment. Celle-ci, quelque peu brunâtre, sans reflet empourpré. Le bord même du sinus très-subtilement marginé ; cette marge fauve, tant soit peu pellucide. Le troisième segment, assez fortement ponctué, si ce n'est à l'approche de sa base.

Pattes verdâtres ou bleuâtres ; tarses plus ou moins obscurs. Segments du ventre bleuâtres ou légèrement verdâtres. Ailes normales.

Mâle. — Peut-être un peu plus étroit. Le sommet du troisième segment du ventre, d'un brun clair, probablement parce que chez mon exemplaire la peluche fait défaut.

Dahlbom dit qu'il est des sujets ayant un second et faible sinus non loin de la base du segment.

Rare ; je n'en possède qu'un mâle et une femelle.

B. Côtés latéraux du troisième segment, bisinués.

ELAMPUS PANZERI, Lat. Gen.—Dahlb.

Chrysis Panzeri. Fab. Syst. Piez.—*Chrysis scutellaris*. Panz.

Long. 0,0045.

Cette espèce, par sa taille, l'ensemble de sa couleur, la ponction du prothorax et du mésothorax, a beau-

coup d'analogie avec la précédente, mais elle s'en éloigne considérablement par la sculpture du postécusson ainsi que par le relief de l'échancrure du troisième segment.

Femelle. — M'est inconnue.

Male. — Tête et antennes comme chez le *Truncatus*; les ocelles obscurs et sensiblement plus petits. Dessus de la tête et celui du prothorax d'un violet un peu rosé. Mésothorax et écusson peut-être un peu verdâtres. Postécusson et tranche du métathorax d'un bleu foncé. La surface supérieure du postécusson horizontale, semi-plane, rappelant quelque peu par sa forme élancée un fer de lance dont la pointe serait mousse; celle-ci seulement aussi épaisse qu'un fort papier; la totalité de cette surface ne supportant guère que huit à douze points très-accentués, fortement marginés, beaucoup plus gros et plus serrés que ceux de l'écusson. Ce postécusson se dessinant en une forte saillie sur la tranche du métathorax. Le petit massif qui lui sert de support et ses côtés latéraux, assez fortement ponctués, limités inférieurement par un trait cintré passant exactement au pied de la pointe en saillie en se prolongeant jusqu'à la racine de l'aile inférieure; le restant de la tranche, ample, inégal, portant des points marginés.

Abdomen d'un bleu verdâtre. Le troisième segment assez doré; son extrémité non assombrie, non empourprée. Ponctuation du premier segment, contrairement à ce qui existe chez les autres espèces, plutôt plus forte que celle du deuxième, surtout vers sa base; ses points assez serrés en cet endroit pour enlever au

tégument tout reflet brillant. Troisième segment comme chez le *Truncatus*, sauf que ses côtés latéraux ont un second sinus semblable à celui du *Wesmaeli*; que l'extrémité du segment ne paraît pas faiblement appendiculée; que l'incision de son sommet est en grande partie purement et régulièrement fermée par un appendice brunâtre, à surface lisse, légèrement concave et passablement émarginé à son bord antérieur; que le segment supporte immédiatement au-dessus de l'échancreure le rudiment d'une petite carène verticale. Pattes et ventre comme chez le *Truncatus*.

Cet Elampus est bien pour Dahlbom le *Panzeri* de Fab. S. P. Je n'oserais contester cette version tout en faisant remarquer que Fabricius dit : *ano integro*.

Ne possédant de cette espèce qu'un exemplaire pris aux environs de Nyon, il est fort possible qu'en regard de certains sujets ma description puisse paraître défectueuse ou incomplète.

GENRE CLEPTES.

Cleptes. Fab. Syst. Piez., Lat. Lep. Panz. Dahlb. H. E. t. 2.

Ichneumon en partie. Fab. E. S., Panz.

Un simple coup d'œil jeté sur les rares espèces de ce genre les fera reconnaître de suite, leur aspect ayant un cachet tout particulier.

Corps oblong, assez dégagé.

Chaperon des plus exigus, en carré long, mais si peu étendu qu'il n'outrepasse pas l'espace

occupé par la base des antennes; son plan, légèrement relevé, comparé à celui de la tête; ses côtés latéraux perpendiculaires.

Mandibules très-lourdes, tridentées à leur sommet.

Antennes insérées tout près du bord extrême de la bouche.

Trompe non visible.

Impression faciale complètement nulle.

Prothorax représenté par un cou allongé, considérablement plus étroit que la tête et aussi haut que le mésothorax.

Postécusson ayant une forme anomale, apparaissant comme un gros point convexe, dont la partie inférieure est unie aux côtés du métathorax par une sorte de bride.

Côtés perpendiculaires de la poitrine oblongs; chaque espèce présentant une disposition particulière.

Angles externes du métathorax ainsi que les côtés latéraux de ce dernier assez parallèles, sans trace de fissure.

Surface supérieure du métathorax non inclinée dès le postécusson, contrairement à ce que nous voyons dans les genres précédents, mais horizontale; ne chutant qu'à une assez grande distance de ce dernier, comme dans le genre *Tiphia* (*Scolides*). Son milieu occupé sur toute

sa hauteur par un écusson nettement dessiné, quelque peu exhaussé et passablement rugueux; ses côtés latéraux limités extérieurement par un sillon régulier, ayant des cannelures transversales plus ou moins accusées.

Abdomen rappelant assez exactement la forme d'une toupie; en grande partie fauve; son tégument peu ferme, soit ne paraissant pas martelé en forme de cuirasse, comme dans la plupart des autres genres.

Oviducte médiocrement long; son tégument plus ferme, plus tendu, plus cylindrique que chez les *Chrysis*.

Crochets des tarses, avec une dent en leur milieu; leur première moitié (celle de la base) beaucoup plus forte. Première attache des pattes postérieures, ayant dans les deux sexes une apophyse. Dessous du fémur de la dernière paire à peu près droit; le dessus fortement arqué, principalement près de sa base; le voisinage du genou assez tenu.

Radiale peu allongée, comme fermée. Cubitale très courte, très large. Discoïdale fort petite, ayant la forme d'un trapèze quelque peu élancé; le petit côté, le plus rapproché du bout de l'aile.

Différences sexuelles: l'abdomen de la femelle se compose de quatre segments d'une hauteur assez égale, le mâle a un segment anal de plus;

ce dernier toutefois assez peu développé pour passer comme inaperçu; du reste, semblable à la femelle par sa sculpture, mais très-différent quant au coloris.

Dans le but de faciliter la détermination des espèces de ce genre, je ne saurais trop recommander l'examen 1^o de la base du prothorax, 2^o des côtés perpendiculaires de la poitrine, 3^o des angles externes du métathorax; chaque espèce ayant ces parties du corps dans des conditions spéciales et communes aux deux sexes. J'ose même affirmer qu'il serait à peu près impossible de bien attribuer chaque mâle à la femelle de son espèce si on laissait de côté l'analyse de ces trois points capitaux. La couleur des pattes n'est pas non plus à négliger (quoique parfois elle soit quelque peu variable); car, considérée dans son ensemble, elle se montrera toujours plus ou moins prononcée dans les limites assignées à chaque espèce.

**CLEPTES SEMIAURATA, Fab. Syst. Piez.
Lat. Wesm. Dahlb.**

Ichneumon semiauratus. Fab. E. S. (fem.)

Ichneumon auratus. Panz. (fem.)

Long. 0,006—0,009.

Femelle. — Ce charmant insecte, décoré de couleurs métalliques des plus délicates, a la tête ponctuée; ses points moyens, assez rapprochés; le vertex légèrement convexe; la place de l'impression faciale plane, sa partie centrale traversée par un sillon, fin comme un

cheveu, partant de l'insertion des antennes, s'arrêtant à l'ocelle antérieur ; sa couleur d'un vert-doré le plus souvent très-cuivré. Mandibules noirâtres ; le voisinage de leur sommet brunâtre. Antennes peu allongées ; ses teintes n'étant pas toujours entièrement les mêmes. Premier article obscur, sa partie supérieure ordinairement cuivrée ; le deuxième, le plus souvent assombri, au moins en dessus ; le troisième en totalité, le quatrième en partie, fauves ; le dessous des suivants presque constamment de cette dernière teinte ; leur dessus d'une couleur plus foncée.

Base du prothorax très-étroitement marginnée ; supportant une suite de points ; le nombre et la dimension de ceux-ci passablement variables. Les angles postérieurs du prothorax longs, étroits, atteignant à l'aide d'un coude à peu près la partie antérieure de l'écaillle de l'aile. Ce prothorax convexe, ponctué comme la tête, coloré comme elle ; sa partie antérieure, offrant non loin de sa limite extrême, un sillon constringent et transversal, lequel, arrivé sur les côtés latéraux et semi-perpendiculaires, se divise en deux bras qui laissent entre eux un espace convexe, dont la largeur correspond à peu près à la longueur du second article des antennes. Mésothorax, écusson et la petite surface représentant le postécusson, lisses, très-faiblement ponctués ; les points très-lâches. Ces diverses parties, ainsi que la bride du postécusson, d'un vert-doré plus ou moins cuivré. Écailles des ailes d'un brun foncé. Compartiments latéraux du mésothorax longitudinalement traversés en leur milieu par une ligne très-fine, très-pure, parvenant à l'écusson à

l'aide d'un angle droit. Côtés perpendiculaires de la poitrine d'un vert bleuâtre ; leur surface plane, supportant ordinairement ça et là une, deux, trois, petites dépressions très-irrégulières et des plus subtiles ; le tégument très-finement rugueux ; son bord antérieur et longitudinal étroitement exhaussé, le plus souvent d'un doré empourpré avec un retour de cette teinte sous l'écaille de l'aile. Tout le métathorax bleu, rarement d'un bleu verdâtre ; ses angles externes assez droits.

Les trois premiers segments de l'abdomen fauves, comme non ponctués ; le troisième plus ou moins assombri vers son extrémité ; le quatrième noir. Oviducte quelquefois aussi long que l'abdomen. Ventre fauve ; son extrémité noirâtre. Attaches et fémurs d'un brun foncé ; ces derniers quelquefois avec un reflet métallique empourpré à leur partie externe, principalement sur la première paire. Tibias des quatre dernières pattes plus ou moins assombris ; l'antérieur d'une teinte plus claire, ainsi que les six tarses. Ailes enfumées, ayant une petite éclaircie au-dessous de la radiale et presque constamment un léger nuage condensé vers le bout de la pointe de la discoïdale ; ce nuage limité inférieurement par un trait transparent, mince comme un cheveu, partant de la base du point de l'aile.

Le *Cleptes pallipes* fem. de Lep. rapporté par MM. Wesmael et Dahlbom à cette espèce, ne paraît en différer que par les pattes, y compris leurs attaches, ainsi que par les quatre ou cinq premiers articles des antennes d'un fauve clair, sans qu'aucune autre teinte en altère la pureté. Je ne sais ce que peut être le mâle de cette variété.

Mâle. — Diffère de la femelle par les antennes plus grêles, sensiblement plus longues, entièrement obscures, sauf le premier article qui est d'un bleu verdâtre en dessus ; par les mandibules, en grande partie de cette dernière couleur ; par la tête, les côtés perpendiculaires de la poitrine et le thorax entièrement bleus ; ce bleu tournant fréquemment au violet, mais rarement au vert ; par les écailles des ailes bleues ou verdâtres ; par les attaches des pattes (surtout la première) et au moins la partie externe des fémurs, bleuâtres ou verdâtres ; par les tarses assombris, principalement les quatre postérieurs.

Le cinquième segment de l'abdomen, petit, bleu ou noirâtre. Le quatrième, rarement bleu en totalité. Les ailes sans éclaircie ; le petit nuage devant la discoïdale comme nul.

Jusqu'à ce jour, ce me semble, le mâle du *Semiaurata*, quoique à mes yeux très-distinct de celui du *Nitidula*, a été considéré comme ne faisant qu'un avec ce dernier et a été rapporté au *Semiaurata*, celui du *Nitidula* restant inconnu ; de là l'impossibilité absolue d'établir la synonymie des mâles de ces deux espèces.

Se montre ça et là, principalement autour des habitations, mais il arrive quelquefois qu'il se rencontre en abondance dans les jardins plantés de grosseillers épineux, dont les feuilles sont souvent entièrement dévorées par les larves de certains Tenthredinides. Cette circonstance s'explique tout naturellement, puisque nous savons par les observations de Lepeletier de Saint-Fargeau que les Cleptes sont parasites des insectes de cette famille.

CLEPTES NITIDULA, Fab. Syst. Piez. — Panz.
Wesm. Dahlb.

Ichneumon nitidulus. Fab. E. S. (Fem.)

Long. 0,006—0,008.

Si la femelle ressemble beaucoup à celle du *Semiaurata* par sa sculpture, elle s'en éloigne considérablement par le coloris. Quant aux mâles de ces deux espèces, ils sont si voisins l'un de l'autre qu'il faut les examiner avec attention pour réussir à les distinguer.

Femelle. — Tête noire, très-rarement avec un léger reflet bleuâtre. Sa ponctuation et le sillon médian semblables à ce que nous voyons chez le *Semiaurata*. Mandibules noires ou partiellement brunâtres. Antennes noires ; le premier article fréquemment d'un vert métallique en dessus ; le deuxième et le troisième le plus souvent d'un brun douteux, rarement fauves ; le dessous des suivants ordinairement d'une teinte plus légère que le dessus.

Prothorax entièrement d'un brun-jaunâtre assez clair ; ses points comme ceux de la tête, sa base nullement marginée et sans aucune trace d'une série de points, contrairement à ce qui s'observe chez le *Semiaurata* ; son sommet avec les deux cintres accouplés, identiques à ceux de cette espèce. Mésothorax d'un noir très-foncé, brillant, comme huilé ; sa ponctuation plus fine que celle du prothorax. Écusson, la petite surface constituant le postécusson, sa bride, le métathorax, d'un bleu plus ou moins verdâtre, contrastant

avec la couleur noire du mésothorax. Côtés perpendiculaires de la poitrine plutôt convexes que semi-planes, plutôt ponctués que finement rugueux; n'offrant pas les 1, 2 ou 3 petites irrégularités que nous avons signalées chez le *Semiaurata*. Leur bord antérieur et longitudinal non exhaussé. La partie centrale du tégument offrant une impression transverse, tantôt bien accusée, tantôt l'étant beaucoup moins. Cette impression, partageant en quelque sorte en deux les côtés perpendiculaires. La portion supérieure (la plus voisine de l'écaillle de l'aile) convexe, souvent même assez pour paraître un peu tuméfiée; sa couleur plus fréquemment bleuâtre que verdâtre, tandis que, sur la partie inférieure qui est moins convexe, c'est l'inverse qui a lieu. Angles externes du métathorax moins lourds, soit plus dégagés et par cela même plus aigus; la pointe quelque peu en saillie dans l'espace.

Abdomen assez semblable à celui du *Semiaurata*. Oviducte toujours plus court. Première attache des pattes, verte ou bleuâtre, du moins en dessus; la deuxième en totalité d'un brun-rougeâtre assez clair. Fémurs d'un noir brillant, sans reflet métallique; leur sommet, tibias et tarses, fauves; ceux-ci, surtout les quatre articles antérieurs des quatre dernières pattes, un peu assombris. Éclaircie de l'aile et le petit nuage devant la pointe de la discoïdale plus faiblement dessinés.

Mâle. — Est, comme nous l'avons dit, si voisin de celui du *Semiaurata* que, à première vue, on les croirait identiques. Mais ici la base du prothorax n'a ni marge ni série de points, et les côtés perpendiculaires de la

poitrine, bien que plus uniformément verdâtres, sont entièrement conformes à ceux de la femelle, ainsi que les angles externes du métathorax. De plus, la couleur fauve des tibias, de même que celle quelque peu assombrie des quatre premiers articles des tarses des quatre dernières pattes, coïncide tout à fait avec ce qui existe chez sa femelle; tandis que mâle et femelle du *Semiaurata* ont les tibias des quatre dernières pattes sensiblement plus obscurs. Les tarses du mâle, assez foncés; ceux de la femelle plus clairs. Cette règle générale ne pouvant être invalidée par de rares exceptions ou de légères variations.

Se rencontre dans les mêmes conditions que son congénère.

CLEPTES IGNITA, Fab. S. P. (fem.) — Dahlb.

Ichneumon ignitus. Fab. E. S. (fem.)

Ichneumon chrysis. Fab. E. S. (mâle.)

Long. 0,008.

Femelle. — Est à un si haut point voisine de la femelle du *Semiaurata*, qu'il est très-facile de prendre l'une pour l'autre, cependant elle s'en éloigne par l'absence complète de la marge et de la série de points à la base du prothorax, par les côtés perpendiculaires de la poitrine, conformes à ceux du *Nitidula*, à l'exception près que toute leur surface est verte-dorée et sa partie inférieure légèrement lavée d'une teinte cuivrée; par les articles de la base des antennes à peu près aussi foncés que les suivants, en sorte que ces organes

paraissent entièrement noirâtres ; par les deux premières paires des pattes, y compris les tarses, d'un brun foncé. (La dernière paire manque.) Peut-être doit-on ajouter que le sillon qui traverse la face est à peine visible, que la tête et le mésothorax sont d'un beau violet dit évêque (teinte qui, toutefois, pourrait bien ne pas être toujours la même) ; que le segment anal de l'abdomen a un reflet rougeâtre quelque peu irisé ; que les ailes sont plus également enfumées, que la petite éclaircie et le petit nuage sont à peu près nuls, que la radiale est plus allongée, et enfin que les angles externes du métathorax sont plus aigus sans être pour cela déjetés à l'extérieur.

Dahlbom dit que la femelle a sur le disque du troisième segment de l'abdomen une grande tache d'un noir brun avec une petite macule d'un vert doré sur chacun des côtés latéraux. Cette tache n'est pas appréciable sur le seul exemplaire que j'ai eu à ma disposition, bien qu'elle se laisse quelque peu soupçonner lorsqu'on fait miroiter le sujet sous la lentille d'une loupe.

Quant au mâle, voici sa description d'après Dahlbom :

- « Tête et thorax d'un vert bleu ; troisième segment
- « de l'abdomen d'un noir d'airain, chacun des côtés
- « avec une tache verte-dorée ; quatrième segment d'un
- « cuivré doré, le cinquième, soit l'anal, bleu. Pieds à
- « leur base d'un vert bleu ; tibias bruns, tarses ferrugineux. »

D'après cet auteur, le *Diplolepis Chrysis*, Fab. Syst. Piez., mâle et femelle, se rapporte à cette espèce, suivant vérification faite dans la collection même de Fabricius.

Je n'ai jamais rencontré cette espèce, qui doit être fort rare chez nous. La seule femelle que j'ai eue sous les yeux figure dans la collection de M. de Saussure comme ayant été prise dans les environs de Genève.

Ma description, basée sur cet unique individu, sera donc probablement plus ou moins défectueuse.

GENRE PARNOPIES.

Chrysis, Fab. E. S.—*Parnopes*, Fab. S. P. Lat.—Dahlb.
H. E. t. II.

Taille forte, assez lourde.

Chaperon convexe, presque gibbeux, passablement rugueux ou ponctué; souvent obscur, non limité par des lignes le séparant du reste de la tête.

Labre très-apparent, jaunâtre ; les mandibules reposant obliquement sur sa surface.

Trompe arquée, noirâtre, quelque peu cornée, au moins aussi longue que la moitié du corps.

Mandibules robustes, peu cintrées ; leur sommet se terminant en une pointe centrale, semi-droite, assez longue, sensiblement plus étroite que le reste de leur largeur. La base de cette pointe ayant à droite et à gauche un sillon assez accusé pour les faire paraître comme tridentées.

Premier article des antennes fort, assez court,

atténué vers sa base, un peu échancré en dessous jusque près de son sommet.

Impression faciale peu profonde, peu haute. Prothorax deux fois moins haut que le méso-thorax.

Postécusson de forme anomale.

Côtés perpendiculaires de la poitrine un peu triangulaires; légèrement convexes, sans dépression proprement dite; leur bord antérieur et longitudinal, ainsi que leur sommet, purement limité; ce dernier largement arrondi.

Angles externes du métathorax comme ceux des *Chrysis*, leur fissure seulement très-étroite.

Oviducte comme invisible; sa base, lorsqu'elle se laisse entrevoir, semblant dénoter une conformation autre que l'ordinaire.

Tarses fortement épineux dans les deux sexes; leurs crochets simples, sans pelote au point de leur bifurcation.

Radiale très-allongée; sa nervure inférieure ne la limitant guère que sur la moitié de sa longueur totale. Cubitale courte, peu large. Discoïdale fermée postérieurement par une nervure droite, noire, bien marquée, très-obliquement placée; ses deux nervures latérales, ainsi que sa pointe antérieure, quelquefois à peine visibles, tant les traits sont légers et d'une teinte claire.

Différences sexuelles : le mâle a quatre seg-

ments à l'abdomen ; la femelle seulement trois ; leur tégument, ferme ; le premier segment seul avec une teinte métallique. — L'aspect général, le même.

PARNOPE CARNEA, Lat. Fab. S. P.—Dahlb.

Chrysis carnea, Rossi. Faun. Etr.—Fab. E. S.

Femelle. — Tête, prothorax, mésothorax, écusson, assez fortement ponctués ; les points un peu plus forts, quelque peu heurtés sur la tête et le prothorax. Ces diverses parties, d'un vert plus ou moins cuivré, fréquemment envahie par une teinte vineuse ou brunâtre. Antennes d'un brun rougeâtre ; le premier article plus foncé, à peine verdâtre en dessus. Mandibules noircâtres avec une grande tache plus claire, précédant leur extrémité. Base de l'occiput ayant une dépression peu profonde, arrondie à son sommet, se terminant contre les deux ocelles postérieurs. Impression faciale, sommet de la tranche du prothorax, le bord antérieur et longitudinal des côtés perpendiculaires de la poitrine, couverts de soies blanches chez les sujets récemment éclos. Impression faciale peu profonde, transverse, son sommet ne dépassant guère le milieu des yeux ; cette impression à peine ponctuée ; les points du vertex descendant toutefois quelque peu le long des yeux. Son sommet non purement limité, non cintré, une légère protubérance du vertex y pénétrant faiblement, sous une forme lâche et quelque peu triangulaire.

Côtés latéraux du prothorax, obliques ; l'angle antérieur assez dessiné, vertical ; le postérieur prolongé, mais lourd, son extrémité arrondie. Le milieu de la tranche du dit présentant à sa partie supérieure, sur chacun de ses côtés, une petite lame arrondie à son sommet et n'étant bien appréciable que vue de profil. Mésothorax remarquable par la suppression des deux lignes qui, chez tous les autres Chrysides, créent les trois compartiments. Écusson trapéziforme ; ses trois plus petits côtés souvent comme crénelés ; son tégument plus fortement ponctué que le mésothorax. Écaillles des ailes ovales, fauves, leurs points accusés, espacés ; l'extrémité de leur côté interne atteignant le bord d'une excavation arrondie et assez profonde pour que le fond n'en soit guère visible. Postécusson obscur ou plus ou moins verdâtre, représentant grossièrement le dessin d'un trèfle privé de son pied ; sa surface plane, fortement rugueuse, légèrement ascendante ou horizontale, séparée de l'écusson par une fissure profonde, très-étroite, très-purement dessinée ; le bord des deux lobes latéraux de sa base quelquefois un peu dentelé. Le lobe antérieur, vu de profil, s'identifiant avec la tranche du métathorax en traçant conjointement avec celle-ci une ligne quelque peu cintrée et assez obliquement rentrée. La base du petit massif qui supporte la surface du postécusson, transversalement parcourue par une ligne courbe en relief, rarement peu distincte. Cette ligne quelquefois double, les deux traits alors assez rapprochés pour rappeler les proportions d'une ceinture ; le tégument compris entre cette ou ces deux lignes, de même que les pentes abruptes du massif,

orné de guilloches espacés. La tranche proprement dite du métathorax supportant sur toute sa hauteur un écusson cordiforme, dont le pourtour est limité en relief; son milieu, longitudinalement partagé par une ligne carénée; son intérieur rugueux, ainsi que celui de deux à quatre dépressions assez vaguement dessinées et se trouvant sur les côtés externes de cet écusson. L'ensemble de toute la tranche d'un vert-doré léger, rarement ça et là bleuâtre. Angles externes du métathorax rugueux, leur sommet brièvement pointu, d'un vert doré; leur plan considérablement plus bas que celui de la surface du postécusson.

Premier segment de l'abdomen d'un vert souvent très-cuivré; son tégument lisse, brillant, sans rugosités; sa ponctuation aussi forte que celle du thorax, mais sensiblement plus distincte, les points étant plus nets, plus espacés. Son bord antérieur purement marginé, d'une couleur jaunâtre; cette marge devenant plus étroite vers les côtés latéraux; sa ponctuation considérablement moins forte et infiniment plus pressée que celle du segment même. Dépression de la base limitée à une faible distance de son attache au thorax et sur chaque côté de celle-ci par un bourrelet étroit, comme tranchant, oblique, s'arrêtant avant le contour externe de l'épaule. Deuxième segment d'un brun-rougeâtre, quelquefois rosé; son bord antérieur marginé de jaune comme le premier; la ponctuation de sa base beaucoup plus fine que celle du reste de sa surface; son angle externe et antérieur fauve, très-faiblement appendiculé. Troisième segment aussi haut que les deux précédents, de la même couleur que le

deuxième, sauf la marge jaune qui manque; ayant ainsi que lui sa base plus faiblement ponctuée. Son sommet arrondi, comme bordé par une petite plinthe verticale, paraissant donner de l'épaisseur au tégument; le pourtour de celle-ci armé d'aspérités dentaires ou épineuses. (Les antérieures plus grandes, à axe rarement divergeant; les plus internes beaucoup plus petites, réduites aux proportions de simples rugosités.) Ce troisième segment supportant un peu avant son bord antérieur, deux fortes dépressions assez obliques, couvertes de soies blanches; ces dépressions donnant lieu, par leur éloignement du bord antérieur, à une sorte de bourrelet assez large, mais médiocrement convexe, du milieu duquel part un dos-d'âne s'oblitérant dans la direction de la base du segment. Segments du ventre peu déprimés, au nombre de trois, d'un brun clair, à peine ponctués; le troisième presque aussi grand que les deux précédents.

Première attache des pattes d'un vert plus ou moins doré. Fémurs obscurs, fréquemment verdâtres, principalement à leur partie externe; genoux, tibias, tarses d'un fauve pur.

Mâle. — Ainsi que nous l'avons vu, il a un segment de plus à l'abdomen; ce segment, comme le deuxième. — Du reste, semblable à sa femelle, sauf que les dentelures du dernier segment remontent plus haut sur ses côtés latéraux, et que le sommet de celui-ci est un peu moins arrondi. Segments du ventre au nombre de quatre; le dernier légèrement plus court que le troisième.

Ce bel et rare insecte semble affectionner tout par-

ticulièremenr les localités éminemment sablonneuses, surtout lorsque le sable est pur, sec et par cela même très-mobile ; mais cette prédilection est plus apparente que réelle et tient seulement à ce que, étant le parasite du *Bembex rostrata*, c'est celui-ci qu'il vient rechercher sur les sables et qui décide ainsi du lieu de son domicile. Ce Bembex est rare dans notre bassin ; toutefois, lorsqu'on parvient à découvrir son habitation, il y a grande probabilité à ce que le Parnopes s'y rencontre, tant l'existence de ces deux hyménoptères paraît être intimement liée l'une à l'autre. Ainsi, je n'ai pris que deux fois le Bembex, et toujours en compagnie du Parnopes ; la première fois dans la petite propriété de Clairmont-Champel, n° 398 (banlieue de Genève), où ces deux insectes s'agitaient en grand nombre sur un sable criblé de trous¹, et l'autre au pied des ruines du château de Tourbillon, dominant Sion.

¹ C'était en 1841, mais depuis cette époque les plantations ont pris un tel développement, elles couvrent tellement le sol de leur ombre, qu'il est très-probable que ces frileux insectes auront abandonné la localité. J'ai souvent regretté d'avoir laissé échapper une aussi bonne occasion d'observer de plus près ces deux espèces, mais à cette date, ne m'occupant que de Coléoptères, elles n'attiraient pas mon attention comme elles l'ont fait plus tard.

FIN

INDEX ALPHABÉTIQUE

	Pages		Pages
Cleptes	114	<i>elegans</i> , Lep.....	39
<i>ignita</i> , Fab.....	123	<i>flammea</i> , Lep.....	22
<i>nitidula</i> , Fab.....	121	<i>fulgida</i> , Lin.....	75
<i>semiaurata</i> , Fab.....	117	<i>hybrida</i> , Lep.....	15
Chrysis	10	<i>ignita</i> , Lin.....	70
<i>aenea</i> , Fab.....	104	<i>Illigeri</i> , Wesm.....	43
<i>analis</i> , Spin.....	62	<i>inæqualis</i> , Dahlb.....	68
<i>ardens</i> , Coqueb.....	83	<i>indigotea</i> , L. Duf.....	58
<i>aurata</i> , Lin.....	101	<i>integra</i> , Fab.....	39
<i>aurichalva</i> , Lep.....	25	<i>integrella</i> , Dahlb.....	19
<i>auripes</i> , Wesm.....	73	<i>Leachei</i> , Dahlb.....	33
<i>austriaca</i> , Lep.....	12	<i>Leach i</i> , Shuck.....	33
<i>austriacæ</i> , Dahlb.....	19	<i>lucidula</i> , Fab.....	79
<i>bidentata</i> , Fab.....	51	<i>neglecta</i> , Shuck.....	19
<i>calens</i> , Dahlb.....	7	<i>nitidula</i> , Fab.....	59
<i>cœrulipes</i> , Fab.....	25	<i>Panzeri</i> , Fab.....	112
<i>carnea</i> , Rossi	127	<i>purpurata</i> , Fab.....	59
<i>cœrulescens</i> , Fab.....	25	<i>refulgens</i> , Fab.....	12
<i>cyanea</i> , Fab.....	53	<i>refulgens</i> , Spin.....	22
<i>Dahlbomi</i> , Chevr.....	64	<i>regia</i> , Fab.....	82
<i>dichroa</i> , Klug.....	28	<i>rosea</i> , Rossi	89
<i>dimidiata</i> , Oliv.....	51	<i>rufa</i> , Panz.....	89
<i>distinguenda</i> , Spin.....	65	<i>Saussurei</i> , Chevr.....	36
<i>dives</i> , Klug.....	46	<i>scutellaris</i> , Fab.....	49
		<i>scutellaris</i> , Panz.....	112
		<i>scutellata</i> , Panz.....	22
		<i>sexdentata</i> , Panz.....	56

	Pages		Pages
<i>succincta</i> , Wesm.	40	<i>nitidum</i> , Panz.	103
<i>succincta</i> , Dahlb.	43	<i>regium</i> , Wesm.	82
<i>succintula</i> , Spin.	40	<i>roseum</i> , Lep.	89
<i>versicolor</i> , Spin.	30	<i>rutilans</i> , Dahlb.	85
<i>violacea</i> , Panz.	56		
		Holopyga	91
Elampus	98		
<i>affinis</i> , Wesm.	104	Jurinei, Chevr.	95
<i>auratus</i> , Wesm.	101	<i>ovata</i> , Dahlb.	93
<i>bidentulus</i> , Dahlb.	108	Sichelii, Chevr.	97
<i>bidentulus</i> , Dahlb.	110		
<i>minutus</i> , Wesm.	106	OMALUS.	
Panzeri, Lat.	112	<i>aeneus</i> , Dahlb.	104
<i>pusillus</i> , Wesm.	108	<i>auratus</i> , Dahlb.	101
<i>pusillus</i> , Wesm.	110	<i>ceruleus</i> , Dahlb.	103
<i>truncatus</i> , Dahlb.	111	<i>nitidus</i> , Panz.	103
<i>violaceus</i> , Scop.	103		
Wesmaeli, Chevr.	110	Parnopes	125
		carnea, Rossi.	127
Euchroecus (Intr.)	xii		
		Stibnum	3
		calens, Dahlb.	7
Hedychrum	77		
<i>alterum</i> , Lep.	82	ICHNEUMON.	
<i>ardens</i> , Lat.	83	<i>auratus</i> , Panz.	117
<i>biden ulum</i> , Lep.	108	<i>chrysis</i> , Fab.	123
<i>chloroideum</i> , Dahlb.	87	<i>ignitus</i> , Fab.	123
<i>cœrulescens</i> , Lep.	87	<i>nitidulus</i> , Fab.	121
<i>fervidum</i> , Lep.	85	<i>semiauratus</i> , Fab.	117
<i>lucidulum</i> , Lat.	79		
<i>lucidum</i> , Lep.	95		
<i>minutum</i> , Lep.	83		